

# L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds  
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction  
Administration:  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Rue Neuve 14  
Tél. (039) 21 11 35  
Télex 95 2114

## la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.



### opinion

#### Federalissimo...

Le fédéralisme dans son art subtil: une faible majorité du peuple veut ce qu'une faible majorité de cantons ne veut pas. Nous n'aurons pas d'article 24 octies dans la Constitution permettant à la Confédération d'organiser une politique de l'énergie à l'échelle du pays. C'est la - bonne - règle fédéraliste, il faut la respecter.

Tout semblait pourtant bien parti, dès le début de l'année, pour l'acceptation de cet article énergétique. L'opposition s'est réveillée au bon moment, a su user de bons arguments.

Mais quelle opposition? Les milieux écologiques ne voulaient rien savoir de cet article 24 octies. Mais on ne peut pas décemment leur attribuer la paternité de ce refus des cantons. Non, les vainqueurs de la mise sur pied d'une politique énergétique fédérale, ce sont les fédéralistes, l'Union suisse des arts et métiers qui a mené une subtile campagne («Non au gaspillage»). Le «non» des deux Bâle ne doivent pas faire illusion, même si dans ce cas le résultat est fortement teinté vert. Toujours Kaiseraugst...

Le réflexe fédéraliste qui a parfaitement joué est intéressant: les grands centres - Berne, Zurich, Vaud, Genève - contre la périphérie, les Etats pour qui Berne n'est qu'un monstre froid qui prend son plaisir à fabriquer des lois, des ordonnances. Inquietant pourtant, ce réflexe: les «nein sager» ne voudront certainement jamais lancer leur propre politique de l'énergie.

Alors, une chance gaspillée de régler ce problème au niveau fédéral? Le débat risque en tous cas de durer longtemps encore. Deux initiatives anti-atomiques en vue, deux initiatives pures et dures. Et en toile de fond, cette «crise du pétrole à l'envers» qui peut nous conduire à la belle insouciance d'avant 1973.

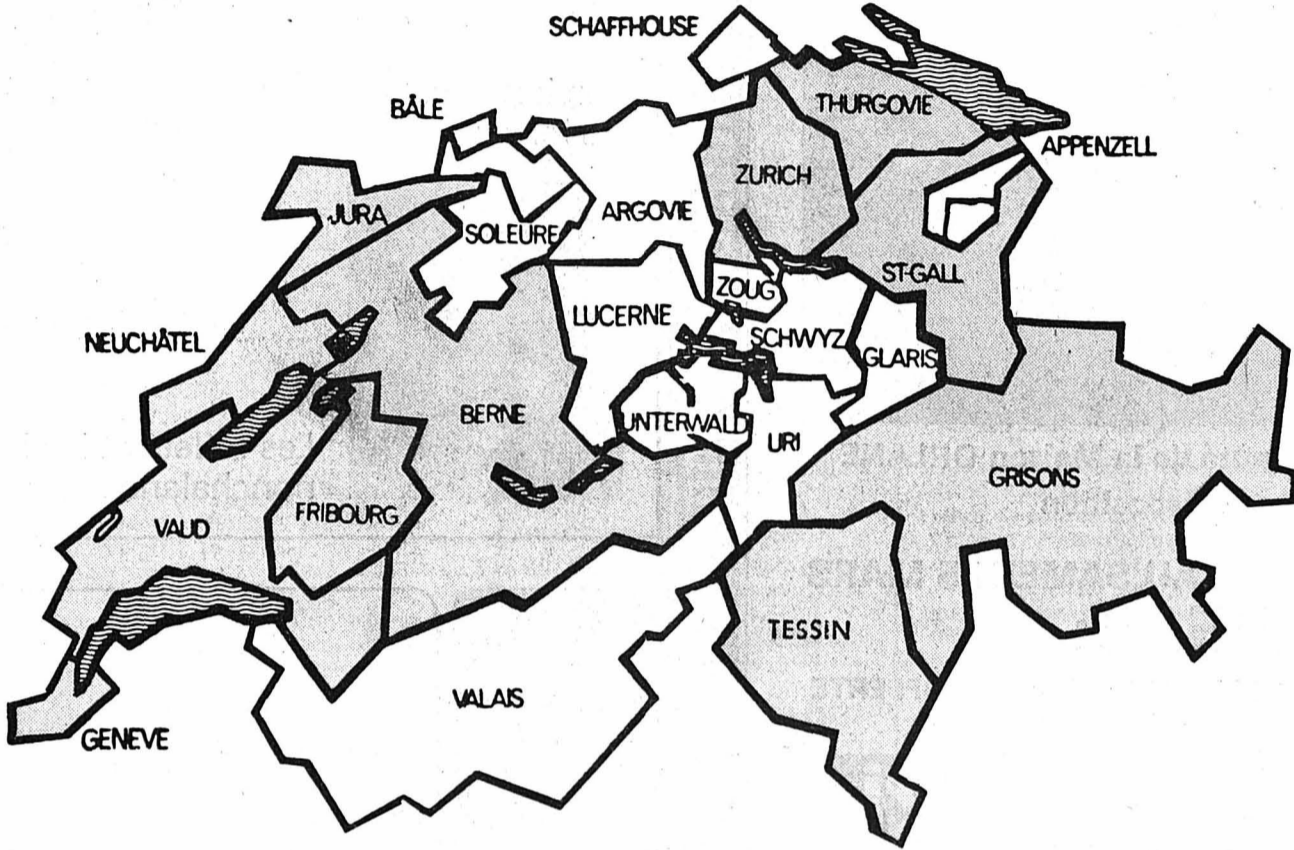
Au terme de ce scrutin, l'énergie demeure la grande interrogation nationale.

\*\*\*

Braves, le peuple et les cantons suisses. En acceptant la nouvelle réglementation de l'affectation des taxes sur les carburants, ils ont donné un coup de pouce de 100 millions de francs supplémentaires chaque année dans les caisses de la Confédération, pensé aux cantons qui n'ont pas encore de réseau routier sûr et se sont quelque peu rachetés - du moins les cantons - de leur «non» à l'article sur l'énergie en refusant aussi une baisse de 10 à 11 centimes sur les prix des carburants. Ainsi, on ne tendra pas à favoriser le gaspillage d'essence. Et on pourra financer des places de parc autour des gares, aligner des panneaux contre le bruit le long des autoroutes urbaines par exemple. Ce n'est déjà pas si mal, même si l'on peut se poser de légitimes questions sur le principe de l'affectation automatique... et les impôts camouflés!

Philippe-O. BOILLIOD

## Votations fédérales Carburants: oui de justesse Energie: l'article a capoté



Article constitutionnel sur l'énergie: les cantons qui ont refusé en blanc, les cantons acceptant en bleu.

OUI à la nouvelle réglementation des droits de douane sur les carburants, NON à l'article sur l'énergie: le souverain a tranché ce week-end. Alors que le premier objet a été accepté de justesse, le second s'est heurté à une majorité de cantons refusants. La participation à ce scrutin a été de 32%.

La nouvelle réglementation des droits de douane a été acceptée par 679.175 voix (52,7%) contre 609.764 (47,3%), 14 cantons entiers et trois demi-cantons ont dit «oui», six cantons entiers et trois demi-cantons ont dit «non»: Accepté par une majorité de votants - 649.466 (50,9%) contre 626.002 (49,1%) - le nouvel article sur l'énergie n'a cependant pas réuni la majorité des cantons: neuf cantons entiers et six demi-cantons l'ont refusé. Onze cantons entiers l'ont accepté. Rappelons que cette double-majorité est exigée pour toute modification de la Constitution fédérale.

La Confédération pourra donc continuer à prélever une surtaxe de 30 centimes sur chaque litre de carburant. En cas de refus, elle aurait dû réduire d'environ un tiers cette surtaxe, les avances fédérales pour la construction des routes nationales étant remboursées cette année. Sur les 500 millions de francs ainsi libérés, 100 millions iront à la Caisse fédérale. Avec les 400 millions restants, la Confédération étendra notablement ses tâches dans le domaine routier. Les principaux bénéficiaires seront les cantons puisque l'Etat central prendra à sa charge la majeure partie des frais d'entretien des routes nationales.

Tous les cantons romands hormis Genève ont accepté la nouvelle réglementation des droits de douane sur les carburants. Les Genevois l'ont cependant refusée de justesse: 50,1% de «non» contre 49,9% de «oui». La plus forte majorité acceptante en Suisse romande toujours, s'est dégagée en Valais avec 66,9% de «oui». Viennent ensuite le Jura (66,7%), Neuchâtel (64,6%), Vaud (65,3%) et Fribourg (64,2%). Ce sont les Tessinois qui ont été les plus favorables à ce projet puisque 71,1% des votants ont déposé un «oui» dans l'urne. Ces résultats doivent également être vu à la lumière d'une statistique publiée récemment et selon la-

quelle les cantons latins présentent un degré de motorisation plus élevé que la Suisse alémanique.

Les quatre cantons de montagne - Valais, Tessin, Uri et Grisons - qui, aux termes du nouvel article, touchent des contributions fédérales plus élevées ont accepté le projet. En Suisse alémanique, Zurich l'a rejeté. Le nouveau texte n'a pas trouvé grâce non plus dans les deux Appenzell, ce qui s'explique par le fait que ces deux demi-cantons ne possèdent pas un seul kilomètre de route nationale.

Réflexe fédéraliste, crainte d'un bureaucratisme envahissant, voilà probablement quelques considérations qui ont joué dans le refus du nouvel article sur l'énergie. Il faut cependant constater que le résultat a été extrêmement serré. Si un seul canton entier avait voté autrement, la chose était acquise car, sur le plan Suisse, une majorité de votants a déposé un «oui» dans l'urne. Si 109 Urnais avaient voté différemment, leur canton aurait basculé dans le camp des acceptants et l'article aurait été accepté.

► Page 4

### Les réactions du Conseil fédéral

- M. Ritschard: «Notre dépendance réduite»
- M. Schlumpf: «Pris entre deux mâchoires»

Satisfaction de M. Willy Ritschard, regrets chez M. Léon Schlumpf: telles sont les réactions du Conseil fédéral devant les résultats de la votation fédérale. Les deux conseillers fédéraux ont souligné que les deux projets ont été décidés par des majorités très serrées, une surprise si l'on songe que la plupart des grands partis et associations soutenaient les deux modifications constitutionnelles.

M. Ritschard s'est déclaré naturellement satisfait du résultat positif enregistré par la nouvelle réglementation sur les carburants. Le score est bien sûr serré, a dit notre grand argentier, mais il en est toujours ainsi avec l'essence: en 1975, seuls 53,5% de la population avaient accepté l'augmentation de dix centimes de la surtaxe. La forte proportion de non est la résultante de trois facteurs selon M. Ritschard: l'opposition grandissante aux nouvelles constructions de routes, les gens qui auraient voulu accorder une plus grande aide aux transports publics et enfin ceux qui espéraient une baisse du prix de l'essence.

Sa satisfaction, M. Ritschard ne la met pas tellement au compte des 100 millions de francs supplémentaires qui tomberont dans la caisse fédérale. Un «non» à la nouvelle réglementation, qui aurait entraîné une baisse du prix de l'essence, aurait eu des conséquences gênantes pour notre politique énergétique dont le but premier est la réduction de la dépendance à l'égard du pétrole.

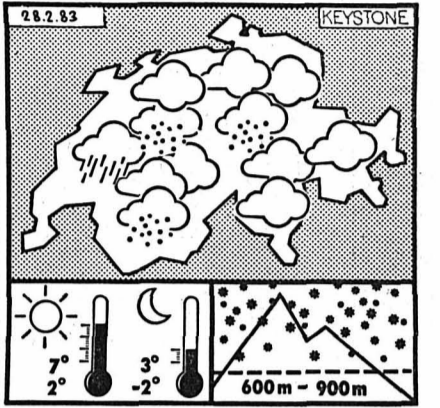
M. Ritschard a encore indiqué que les services de l'administration allaient maintenant élaborer la nouvelle législation sur l'utilisation des droits de douane sur les carburants. Calendrier prévu: consultation au printemps, propositions au Parlement

en automne, et entrée en vigueur au milieu de 1984, à moins qu'un référendum soit déposé.

M. Léon Schlumpf s'est dit persuadé que les objectifs fondamentaux de l'article sur l'énergie n'ont pas été remis en cause hier par le peuple et les cantons. L'article a été pris en teraille par deux oppositions: la mâchoire droite, qui estimait que le projet allait trop loin et menaçait le fédéralisme, et la mâchoire gauche et écologiste, qui trouvait les dispositions trop peu musclées. Selon M. Schlumpf, les dissensions de l'OEPEP et la décision positive du Conseil des Etats à propos de la centrale nucléaire à Kaiseraugst n'ont joué aucun rôle.

La Confédération se retrouve donc avec des moyens restreints pour mener une politique énergétique, a constaté M. Schlumpf. Les économies d'énergie, la recherche de nouvelles solutions énergétiques continueront de reposer essentiellement sur les épaules des cantons et des communes. Mais, a averti M. Schlumpf, le Conseil fédéral continuera de tout mettre en œuvre, dans les limites légales et économiques qui lui sont assignées, pour assurer notre approvisionnement en énergie.

A cet effet, il n'est pas impossible qu'un contreprojet soit opposé à l'initiative énergétique des écologistes, a dit M. Schlumpf. Le Conseil fédéral en décidera dès qu'il aura en mains les propositions du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE). Cela risque de durer quelques semaines: le message était prêt, mais n'avait pas prévu un «non» dimanche à l'article constitutionnel sur l'énergie. Le DFTCE doit donc corriger certaines parties du texte. (ats)



### météo

Nord des Alpes: le ciel sera d'abord couvert et des précipitations se produiront, sous forme de neige au-dessus de 700 m.; en cours d'après-midi, le temps deviendra variable dans l'ouest avec des averses temporaires.  
Sud des Alpes et Engadine: augmentation de la nébulosité en cours de journée.  
Evolution probable pour mardi et mercredi: au nord, passage à la bise. Partiellement ensoleillé en plaine. En montagne, quelques précipitations résiduelles demain, devenant ensoleillé mercredi. Au sud, assez ensoleillé.

Lundi 28 février 1983  
9e semaine, 59e jour  
Fête à souhaiter: Romain

|                    | Lundi   | Mardi   |
|--------------------|---------|---------|
| Lever du soleil    | 7 h.16  | 7 h.14  |
| Coucher du soleil  | 18 h.14 | 18 h.16 |
| Lever de la lune   | 19 h.44 | 21 h.01 |
| Coucher de la lune | 8 h.13  | 8 h.38  |



### sommaire

#### SPORTS

FOOTBALL: H. Roethlisberger élu à la présidence de l'ASF; reprise du championnat suisse de football.  
HOCKEY SUR GLACE: Chaux-de-Fonds assure son maintien en LNB.  
CYCLISME: Glaus s'impose devant Grezet sur la Côte d'Azur.  
SKI NORDIQUE: André Rey vainqueur des 30 km de Mont-Soleil; Andy Grünenfelder brillant à Falun.  
BOB À QUATRE: Triomphe helvétique à Lake Placid.  
Lire en pages 9, 11, 13, 15 et 16



### région 2e cahier

Votations jurassiennes, bernoises et neuchâteloises  
**Les résultats**  
PAGE 17

### 3e cahier

1er MARS  
Notre numéro spécial



65970

GARAGE et CARROSSERIE  
**AUTO-CENTRE**  
**LA CHAUX-DE-FONDS**  
Fritz-Courvoisier 66 - Tél. 039/28.66.77

**ORLANE**  
LIGNE PURE

Car les peaux sensibles sont les plus exigeantes. Une ligne complète pour les soins du visage, pour tous les âges, à un prix vraiment raisonnable.

**NOUVEAU**

Une conseillère en beauté de la Maison ORLANE sera à votre disposition

**DU LUNDI 28 FÉVRIER AU SAMEDI 5 MARS**  
**CADEAU:**

UNE TROUSSE DE MAQUILLAGE VOUS SERA OFFERTE lors de votre achat ORLANE dès Fr. 25.-



ET, EN PLUS  
CHÈQUE FIDÉLITÉ



**pharmacie**

Dr. P.A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



**centrale**

Avenue Léopold-Robert 57 - La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/23 40 23-24

54088



*Antoine*  
Serre 63

Nouveau No téléphone

**23 33 53**

**Haute Coiffure française**

vous présente

**FLASH 83**

Coupe appropriée à la nouvelle coiffure de l'été qui demande peu d'entretien.

**SÉCHAGE AU TOUCHING**

version courte ou longue



Les coloris seront doux et atténués, reflets dorés, mèches apparentes avec des nuances rayonnantes.

Les reflets et les boucles prédisposent à la nonchalance et aux vacances.

70740

**Texsana \*\*\***

**NETTOYAGE CHIMIQUE**  
19, rue D.-JeanRichard  
La Chaux-de-Fonds

Service rapide et soigné  
Pour vos vêtements, rideaux, couvertures, couvre-lits, cuir, daim, etc.

**Couverts pour dépôts stocks**

5x10.5 m. Fr. 4500.-, 6x14 m. Fr. 6500.-, 7x21 m. Fr. 11 000.-, 12x21 m. Fr. 19 000.-, 14x34.5 m. Fr. 35 000.-, grandeurs et exécutions spéciales possibles. Informations + plans, tél. 021/37 37 12, Uni-norm Lausanne.

Rhabilleur vend

**petit outillage**

vibrographe B 200, fournitures, mouvements, boîtes.

Tél. 039/23 05 17

039/28 12 41

**DÉPANNAGE RAPIDE / AELLEN & C<sup>IE</sup>**  
Congélateurs, cuisinières électriques, machines à laver, frigos, etc. de toutes marques. Numa-Droz 9, 2300 La Chaux-de-Fonds. Privé 039/28 14 35.

**économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé**



69569

**Marending SA** La Chaux-de-Fonds

Boulangerie • Pâtisserie

Le Locle

Saint-Imier

**Demain 1er mars**  
nos magasins de La Chaux-de-Fonds et du Locle

**SERONT FERMÉS**

(Saint-Imier reste ouvert)

Aujourd'hui dès 11 heures  
**PAIN BÂLOIS**  
sortant du four

Profitez

**VAUDOISE ASSURANCES**

Après un longue période à notre service, Monsieur Roger Perret, inspecteur au service externe, nous quitte pour un changement complet d'activité. Nos vifs remerciements l'accompagnent.

Son remplacement fait l'objet d'une  
**mise au concours**

du poste d'  
**INSPECTEUR**

Les titulaires d'un CFC commercial ou technique peuvent envoyer leurs offres de services ou demander un entretien préalable à l'adresse ci-dessous.

Jacques Etzensperger  
Agent général  
Serre 66

2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/23 15 38

70562

# MONDE

## E

### entre autres

## Retrouvailles

En dépit de la vive tension qu'a suscitée le problème du Sahara occidental entre le Maroc et l'Algérie, les dirigeants de ces deux pays ont toujours eu la sagesse d'éviter une guerre ouverte.

Ce comportement très raisonnable n'a souvent pas été suffisamment mis en exergue. Bien des Etats occidentaux se sont pourtant entremis pour des questions qui n'étaient pas plus importantes. Quand on parle de l'instabilité de la pensée arabe, de sa violence, des passions irrésistibles qui la secouent, on devrait parallèlement conserver, gravée solidement dans la mémoire, cette attitude modérée. Car même s'il y a eu des escarmouches meurtrières, des paroles enflammées, on a su garder la tête froide. Et le sang n'a pu nourrir heureusement les sillons, ni les oasis.

Cette retenue donne un aspect logique à la rencontre entre le président Chadli et le roi Hassan II. Certes, nous n'allons pas nier qu'il s'agit d'une surprise, mais, somme toute, le tête-à-tête des deux hommes a des aspects plus cartésiens, à certains égards, qu'un sommet franco-allemand ou américano-européen.

Alger et Rabat ont des avis divergents sur les orientations politiques et économiques, mais ils ont aussi une foule de problèmes communs. Et l'essentiel pour eux, n'est-ce pas de les résoudre par delà les systèmes et les doctrines? D'ailleurs, le fossé est-il si large qu'on veut bien le dire?

Les présidents Boumediène et Chadli ont débarrassé l'Algérie des conseillers marxistes qui n'avaient pas «de racines dans la réalité» de leur nation. Ils ont instruit, réformé, industrialisé, arabisé.

Si le roi Hassan II a moins réformé, s'il s'est parfois rapproché de l'Occident, il a lui aussi, instruit et industrialisé et la situation du Maroc, au milieu de la crise économique qui ébranle le monde, a aujourd'hui de fortes similitudes avec l'Algérie voisine.

Notamment en ce qui concerne une certaine désillusion populaire.

Comme en Europe, on pensait au Maghreb que l'expansion ne s'arrêterait pas. D'où un malaise, dont profitent les intégristes et les démagogues aux idées confuses, qui rêvent de retrouver le pouvoir ou d'y accéder.

En gelant le problème du Sahara occidental, M. Chadli et le roi Hassan pourrissent mieux lutter contre ces tendances extrémistes et arriveront, sans doute, à atténuer les à-coups qui ébranlent l'économie.

Et, faut-il le préciser, si, malgré les paradoxes de leurs idées, ils maintiennent une tranquillité relative en Afrique du Nord, l'Europe, tout comme elle, n'y perd rien!

Willy BRANDT

## Entre Pékin et Moscou conversations exploratoires

M. Quian Quichen, vice-ministre des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, est arrivé hier à Moscou, a annoncé l'agence Tass.

Le représentant spécial du gouvernement de la RPC, qui est accompagné d'un groupe d'experts pour les consultations politiques soviéto-chinoises, entamera le 1er mars dans la capitale soviétique une nouvelle série de conversations exploratoires avec son homologue, M. Ilyitchev.

Quelques jours avant la reprise des pourparlers sur la normalisation des rapports entre l'URSS et la Chine, on ne cachait pas à Moscou une certaine perplexité devant l'attitude de la Chine qui a alterné, ces derniers temps, gestes de bonne volonté et accusations d'hégémonisme envers l'Union soviétique. Les milieux informés soviétiques estiment quant à eux que s'il y a progrès, ce ne seront que «des petits pas à la chinoise».

(ats, afp)

## A la frontière algéro-marocaine Rencontre Chadli - Hassan II

Le Maroc et l'Algérie ont confirmé hier que le roi Hassan II et le président algérien Chadli Benjedid avaient eu samedi un entretien de quatre heures à la frontière entre les deux pays.

M. M'Hamed Boucetta, ministre marocain des Affaires étrangères, a déclaré à Reuter qu'il pouvait confirmer que les deux chefs d'Etat s'étaient rencontrés avec deux de leurs collaborateurs.

M. Boucetta a dit avoir assisté à l'entrevue avec son homologue algérien Ahmed Taleb Ibrahim, ajoutant que l'échange de vues avait porté sur les relations bilatérales ainsi que sur la situation dans la région.

Il s'agit là de la première confirmation officielle des entretiens au sommet, dont M. Boucetta a reconnu qu'ils avaient été précédés d'un certain nombre de contacts secrets entre les ministères des Affaires étrangères des deux pays.

De source marocaine informée, on indique que les deux chefs d'Etat ont eu samedi des entretiens d'une heure en tête à tête avant et après un déjeuner pris en compagnie de leurs collaborateurs à la frontière, où avaient été installées des tentes arabes traditionnelles.

### QUELLES SERA LA PORTÉE DE L'ÉVÈNEMENT?

Le «tout-Alger» parle de la rencontre du président Chadli Benjedid avec le roi Hassan II, mais les médias algériens n'avaient pas encore, hier, soufflé mot de cet événement.

Si les premières réactions perceptibles à Alger laissent apparaître une satisfaction à propos de ce que l'on considère comme un premier pas vers une réconciliation entre deux pays frères et voisins, les avis divergent quant à la portée de l'événement. Les uns considèrent comme

le signe annonciateur d'une normalisation impatientement attendue dans les relations entre les deux pays avec pour conséquence immédiate la réouverture de la frontière et la possibilité pour les familles de se rencontrer. D'autres se demandent sur quelles bases le président Chadli a accepté de rencontrer le roi Hassan II et sur quoi ils se sont entendus.

Le chef de la diplomatie algérienne, considéré comme l'un des artisans de la rencontre secrète entre le roi Hassan II et le président Chadli, avait exclu il y a une semaine une normalisation des relations entre Alger et Rabat, rompues en mars 1976 par le Maroc, en l'absence d'un règlement négocié du conflit du Sahara occidental.

M. Ibrahim, qui avait été le promoteur de l'accord de paix signé en 1979 à Alger entre la Mauritanie et le Front Polisario, avait confirmé l'existence de «contacts» algéro-marocains depuis 1978, soulignant, à propos d'une médiation séoudienne entre les deux pays, que «les Marocains et les Algériens étaient assez grands pour se rencontrer quand et où ils veulent».

### UN COMMUNIQUÉ D'ALGER

Par ailleurs, hier après-midi, le porte-parole du Ministère algérien des Affaires étrangères a publié le texte suivant: «L'Algérie a toujours affirmé qu'elle

## Pétrole: négociations de dernière minute

Faute d'un accord au sein de l'OPEP sur une réduction de quatre dollars du prix du baril de pétrole, les Etats du Golfe pourraient diminuer leur brut de sept dollars, écrit le «Middle East Economic Survey» (MEES).

L'Arabie séoudite et ses alliés du Golfe ont donné samedi une semaine à l'OPEP pour fixer un nouveau prix de référence et selon le journal édité à Nicosie, ils tentent un dernier effort pour parvenir à un accord sur le prix de 30 dollars le baril.

«MEES» estime qu'en cas d'échec, les exportateurs du Golfe n'auront d'autre choix que de descendre à 27 dollars, ouvrant ainsi la porte à un effondrement du marché.

Samedi soir, M. Mana Said al-Oteiba, ministre du pétrole des Emirats Arabes Unis, a donné une semaine aux pays exportateurs pour s'entendre sur une nouvelle structure tarifaire s'ils veulent éviter une guerre des prix que pourraient fort bien gagner les riches Etats du Golfe, a-t-il ajouté.

Cette mise en garde énergétique est in-

tervenue au moment où M. Calderon Berti, ministre du pétrole vénézuélien en tournée dans la région, s'appretait à s'envoler pour Paris, prochaine étape de sa navette diplomatique. (ats, reuter)

## Proche-Orient: vague de froid dramatique

La plus importante vague de froid qu'ait connue le Proche-Orient depuis vingt ans a eu des conséquences meurtrières à Liban, a paralysé les voies de communications et entraîné d'importants dégâts aux cultures et aux habitations dans toute la région de la Turquie à la Jordanie.

Au Liban, 60 personnes prises dans une tempête de neige sont mortes de froid dans la région du col de Baidar (40 kilomètres à l'est de Beyrouth) sur la route Beyrouth - Damas. Des convois de secours composés de l'armée libanaise et de la Force multinationale ont été retardés par la persistance du mauvais temps et par les conditions posées par les Syriens et par les Israéliens pour le passage des convois dans les zones sous leur contrôle.

Les équipes de secours de la Force multinationale et de l'armée libanaise ont cependant réussi ces derniers jours à dégager plusieurs routes de montagne, notamment celle Beyrouth - Damas, à sauver les survivants de la tempête de neige et à faire parvenir du ravitaillement à des dizaines de localités isolées.

## Scandale de la Banque Ambrosiano Les poursuites continuent

Les 88 banques créditrices de la Banque Ambrosiano (banque italienne en faillite) ont décidé de poursuivre l'établissement qui lui a succédé, la «Nuovo Banco Ambrosiano», a-t-on indiqué en fin de semaine sur le marché londonien des euromonnaies, selon le «Financial Times».

Dans un article publié ce week-end, le quotidien de la City estime que cette décision, prise vendredi par le comité de direction du pool des banques créditrices, «souligne le mécontentement continu des banques internationales quant à la façon dont les autorités italiennes s'occupent des affaires de la Banque Ambrosiano».

Ces poursuites, engagées séparément par chacune des 88 banques pour qu'elles ne se révèlent pas les unes aux autres le montant exact de leurs créances - qui seraient de l'ordre de 300 à 400 millions de dollars - auront recours à l'article 54 de la loi italienne sur les banques, qui selon les membres du pool, rend la «Nuovo Banco Ambrosiano» responsable de toutes les dettes de la Banque Ambrosiano, y compris les étrangères, selon le «Financial Times». (ats, afp)

## A Marseille Découverte d'une bombe

Les inconnus qui ont déposé une bombe découverte samedi soir dans les toilettes d'une salle de Marseille où se réunissait la communauté juive de la ville, et qui a été désamorcée avant le début de la réunion, voulaient commettre un attentat antisémite, estiment les enquêteurs marseillais.

L'engin - 300 grammes de dynamite reliés à une minuterie - a été découvert à 20 h. 35 au cours d'une inspection de routine de la police. Le système de mise à feu était réglé pour 21 h. 30. La réunion avait débuté à 21 heures. A 22 h. 30 le maire de Marseille, M. Gaston Defferre, devait faire une visite dans la salle, visite qu'il a d'ailleurs maintenue.

Bien que l'engin ait été découvert 25 minutes avant le début de cette manifestation, qui devait réunir environ 400 personnes pour la Fête juive du Pourim, consacrée aux enfants, une trentaine de personnes se trouvaient déjà sur les lieux. Elles ont été évacuées le temps que les artificiers enlèvent la bombe. (ap)

## Importations de produits laitiers Paris huile les engrenages

La France vient de suspendre les mesures édictées le 11 novembre dernier au sujet des importations de produits laitiers, a-t-on appris samedi de source diplomatique à Paris. Ces mesures faisaient obligation aux importateurs de passer par un nombre très limité de bureaux de douanes pour y présenter leur marchandise accompagnée de certificats d'hygiène et de salubrité. Ces dispositions qui devaient entrer en vigueur au mois de février avaient déclenché protestations et démarches diplomatiques en Suisse, car on y voyait une «entrave aux importations». Or, la France vient de faire savoir à ces partenaires que ces mesures étaient «suspendues».

L'ambassade de Suisse à Paris a pris une part active dans l'action diplomatique tendant à dissuader la France de mettre en place ce nouvel instrument considéré comme protectionniste, indique-t-on de même source. L'ordre de suspension n'a cependant pas encore été publié dans le «Journal officiel».

Les échanges de produits laitiers entre la France et la Suisse s'équilibraient en 1981 pour un montant de 86 millions de francs suisses de part et d'autre. (ats)

des crues dans l'ouest, où le niveau de la rivière Sakarya a monté de 60 centimètres au cours des dernières 24 heures, et dans le sud où la plupart des cours d'eau de la chaîne du Taurus se sont transformés en torrents et menacent d'inonder les régions agricoles côtières.

Tous les grands axes sont à nouveau ouverts à la circulation, sauf quelques routes régionales de l'est; les chemins de fer fonctionnent normalement, et la plupart des aéroports ont été réouverts.

La Turquie n'a connu, au cours de cette vague de froid, aucun problème de ravitaillement; seuls quelques produits - tels le bois de chauffage - ont renchéri. Mais les autorités reconnaissent que les récoltes sont menacées par la fonte des neiges. (ats, afp)

## M. Habib de retour en Israël

M. Philip Habib, émissaire américain au Proche-Orient, est arrivé dimanche à Jérusalem en provenance de Beyrouth après deux jours d'intenses discussions avec les dirigeants libanais sur l'accélération des pourparlers sur le retrait israélien du Liban, a-t-on appris de source proche de l'ambassade des Etats-Unis en Israël. Dès son arrivée, M. Habib s'est entretenu avec le chef de la délégation israélienne aux négociations, M. David Kimche. Il doit rencontrer aujourd'hui le ministre des Affaires étrangères, M. Yitzhak Shamir. (ats, afp, reuter)

## Espionnage en Italie L'affaire Pronine s'envenime

«L'affaire Pronine» s'étend et menace d'envenimer les rapports italo-soviétiques, notent les observateurs à Rome douze jours après l'arrestation pour espionnage du vice-directeur commercial de la compagnie aérienne soviétique Aeroflot à Rome.

Ainsi, le porte-parole de l'ambassade soviétique à Rome n'a-t-il pas hésité à insister samedi, pour la deuxième fois, sur les «dommages» que l'affaire pourrait entraîner pour les rapports entre les deux pays.

D'autre part, à en croire les révélations de l'hebdomadaire italien «Panorama», quatre fonctionnaires soviétiques seraient impliqués dans l'affaire. Deux

ont déjà été arrêtés: M. Viktor Pronine, le vice-directeur commercial d'Aeroflot, et M. Viktor Konaiev, vice-directeur commercial de la société à capitaux mixtes italo-soviétiques Nafta Italia.

A ceux-ci, selon l'hebdomadaire qui ne cite pas de source, il faut ajouter M. Ghennadi Tchoufyrev, premier secrétaire de l'ambassade accrédité à Rome en 1978, et M. Youri Missiouk, fonctionnaire de la mission commerciale accrédité en 1973. Selon l'hebdomadaire, tous deux se sont enfouis après l'arrestation de M. Pronine. D'après l'ambassade, ils ont quitté l'Italie depuis deux mois.

(ats, afp)



**MERCREDI  
2  
MARS**  
à 20 heures

# GRAND LOTO

Maison du Peuple

SOCIÉTÉ JODLER-CLUB

Cartes à 50 centimes

Abonnement Fr. 16.-  
pour 45 tours  
y compris 5 cartons  
valeur Fr. 500.- chacun  
2 pendules neuchâtelaises  
70708



Rue Jacques-David 9  
-Tél. 039/41 33 23  
2610 Saint-Imier  
Fermé lundi

**FEMMES  
COIFFURE ANNELISE  
HOMMES**

vous attend  
pour l'ouverture  
**MERCREDI 2 MARS**  
avec ses coiffures  
jeunes et classiques !

## AFFAIRES IMMOBILIÈRES

**A louer, Locle 38, à La Chaux-de-Fonds  
appartements de 2 pièces**  
01.04.1983 au 6e étage  
01.07.1983 au 2e étage  
01.03.1983 au 12e étage  
Fr. 296.- sans charge

**appartements de 4 pièces**  
tout de suite au 7e étage  
tout de suite au 9e étage  
01.04.1983 au 5e étage  
01.04.1983 au 8e étage  
Fr. 472.50 sans charge

**places de parc**  
01.04.1983 Fr. 10.-  
01.07.1983 Fr. 10.-

Pour de plus amples renseignements,  
s'adresser à **Gérance DEVO SA, Olten,**  
tél. 062/22 63 63 ou tél. 039/26 78 16. 29-472



**A louer  
2 pièces**  
rue Jaquet-Droz, tout confort.

Loyer Fr. 553.-, charges  
comprises.  
Libre dès le 1.4.83.

Rue des Crêtets, chauffage  
individuel.  
Loyer Fr. 301.-, sans  
charge.

Libre tout de suite.  
Tél. 039/23 26 56. 91-475

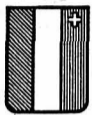
## Théâtre de la Chaux-de-Fonds

**DIMANCHE 6 MARS, à 20 h. 30**  
10e spectacle de l'abonnement  
**LE THÉÂTRE ACTUEL PARIS et le THÉÂTRE  
DE BOULOGNE-BILLANCOURT présentent**

**JEAN LE POULAIN**  
dans  
**Le malade imaginaire**  
**MOLIÈRE**

Mise en scène: Jean Le POULAIN  
En lever de rideau: **LE MARIAGE FORCÉ**

Location à la TABATIERE DU THÉÂTRE,  
tél. 039/23 94 44 (nouveau numéro) dès mercredi 2 mars  
pour les Amis du Théâtre et dès jeudi 3 mars pour le public  
39371



**Enchères  
publiques**  
Cédules  
hypothécaires

L'Office des poursuites soussigné vendra, par voie d'enchères publiques, le **vendredi 4 mars 1983, à 10 h. 30, à l'Hôtel judiciaire, salle d'audience 1, 2e étage, av. L.-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, les cédules hypothécaires ci-après désignées, savoir:**

- 1 cédule hypothécaire au porteur de Fr. 55 000.-, grevant en 3e rang les articles 11616 et 11261 du cadastre de La Chaux-de-Fonds

- 1 cédule hypothécaire au porteur de Fr. 50 000.-, grevant en 4e rang les articles 11616 et 11261 du cadastre de La Chaux-de-Fonds

La vente aura lieu au comptant, conformément à la LP

Les titres ci-dessus pourront être consultés à l'Office soussigné le 2 mars 1983 de 14 à 16 heures et le 3 mars 1983 de 9 à 11 heures.

Office des poursuites  
de La Chaux-de-Fonds  
Le préposé

**A louer pour date à convenir  
SPACIEUX  
APPARTEMENT**

de 6 pièces, cuisine, deux salles de bains dont l'une avec douche, grand hall, 2 WC séparés, cave et chambre-haute. Situation centrée au 4e étage d'un immeuble avec ascenseur et conciergerie.

Loyer mensuel charges comprises Fr. 1300.-

Pour tous renseignements s'adresser à l'Etude Maurice Favre, Léopold-Robert 66, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 73 23. 70635

**A louer pour le 30 avril 1983  
APPARTEMENT DE 3 PIÈCES**

cuisine, salle de bains - WC, cave. Situation quartier des Forges.

Loyer mensuel charges comprises Fr. 356.-

Pour tous renseignements s'adresser à l'Etude Maurice Favre, Léopold-Robert 66, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 73 23. 70637

**A louer pour le 30 avril 1983  
appartement  
de 2 pièces**

cuisine, salle de bains-WC, vestibule, cave. Chauffage par calorifère à mazout avec pompe. Situation au Nord-Est de la ville.

Loyer mensuel Fr. 220.-, sans charges.

Pour tous renseignements s'adresser à l'Etude Maurice Favre, Léopold-Robert 66, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 73 23. 70638

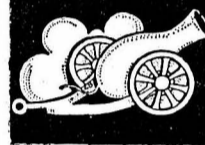
**A louer pour date à convenir  
spacieux  
appartement**

de trois pièces, coin à manger, cuisinette, salle de bains, WC séparés, cave. Situation au Nord-Est de la ville dans petit immeuble confortable.

Loyer mensuel charges comprises Fr. 599.-

Pour tous renseignements s'adresser à l'Etude Maurice Favre, Léopold-Robert 66, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 73 23. 70636

**La meilleure  
défense, c'est  
l'attaque...  
votre  
meilleure  
arme: la  
PUBLICITÉ**



**A louer à Renan  
APPARTEMENT  
DE 4 PIÈCES**

cuisine équipée, salle de bains, chauffage général, jardin.  
Fr. 445.-, charges comprises.

Tél. 039/63 15 90. 06-120 246

**Pour un événement  
religieux.**



*des idées en or...  
...irrésistibles*

chez votre bijoutier



AVENUE LÉOPOLD-ROBERT 57

chèques fidélité

Tapis d'Orient sans intermédiaire directement du port franc.  
Gigantesque choix de différents pays, prix cash et à l'emporter calculés au plus juste.

**Tapis BERBÈRE**  
noué main, prix imbattable  
m2 150.-

22 500 noeux par m2, 4,2 kg. par m2,  
100% pure laine, avec sceau de garantie.  
Dessin berbère classique, provenance Maroc

«Si l'Orient est loin, Cernier est près» en face de Moco Meubles

**Coupons  
à partir de  
6 frs par m<sup>2</sup>**

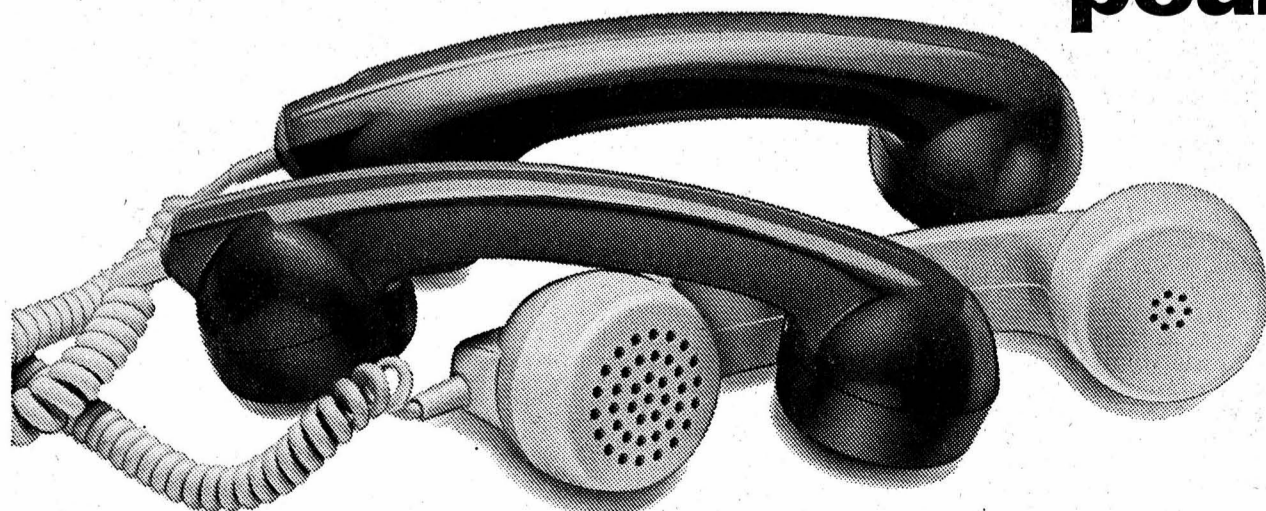
# TapOrient

## cernier

### vente directe

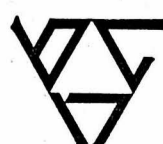
80-722

## Chefs d'entreprises, nous sommes faits pour nous entendre!



Votre Banque Cantonale vous offre tous les services d'une Banque (universelle), à deux pas de chez vous. Du simple accreditif à l'opération bancaire la plus élaborée. En Suisse et à l'étranger.

Peut-être profitez-vous, pour vos prochains investissements, des conditions avantageuses de leasing de votre Banque Cantonale? Peut-être lui confiez-vous déjà la prévoyance professionnelle de votre personnel?



**BANQUE CANTONALE  
NEUCHÂTELOISE**

«100 ans en 1983»

Votre Banque Cantonale. Toujours à votre avantage.



**L**a mode enfantine se veut gaie, pratique et fonctionnelle. Les jeans en velours côtelé remportent toujours un plein succès, aussi bien chez les garçons que chez les filles.

Les pantalons droits, ceux à jambes étroites et de forme fuseau super-confortable dominent les préférences. Ils sont accompagnés de vestes à doublures peluchées et à poches plaquées profondes ainsi que de blousons d'aviateurs chauds et douillet.

Vivement colorés et à motifs originaux géants, les pullovers sont tout à fait dans le vent et toujours d'un entretien facile.

Les robes des petites filles ont conservé leur caractère romantique. Nombreuses sont celles qui rappellent le temps de grand-mère ou le folklore, garnies de dentelles ou de volants. Les jupes déploient des plissés soleil et des formes en biais, amples et virevoltantes. Le kilt écossais continue à mener la parade.

Pour les grandes occasions, on choisira un pantalon à grosses côtes en velours noir

avec d'amusantes bretelles et un gilet assorti. La chemise blanche et le nœud papillon sont alors indispensables.

Comme pour la mode des adultes, les coordonnées sont de rigueur pour les cadets. Les pièces peuvent former des ensembles classiques ou au contraire réaliser d'heureux mariages avec de l'uni et de la fantaisie. Quant aux teintes, les vives conviennent toutes fort bien à nos cadets.

Les modèles du haut de cette page montrent un couple, lui portant des jeans en velours et un pullover moderne, une jupe à bretelles romantique pour elle. Le garçon a choisi un ensemble aussi élégant que confortable. Les trois modèles sortent des collections Schild. Le trio porte des habits Migros: jupette avec une blouse à volants, pantalons et pullovers.

En bas, les quatre modèles sont d'Absorba SA: pour la sportive, pour l'écolier, pour le petit-dernier et pour le diabolin.

RWS

Avant-  
printemps  
enfantin



## AFFAIRES IMMOBILIÈRES



CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE

À LOUER La Chaux-de-Fonds, rue Croix-Fédérale 40, pour tout de suite ou date à convenir

### APPARTEMENT DE 2 1/2 PIÈCES

Location mensuelle Fr. 431.75 toutes charges comprises.

Téléphoner durant les heures de bureau au 038/25 49 92. 28-307

A louer

### GRAND LOCAL

chauffé pour entrepôt ou autre usage.

Place pour 10 voitures.

Pour renseignements téléphone privé: 039/26 02 91, professionnel: 039/23 40 01. 70688

## ANNONCES CLASSÉES

«Immobilier»

Parution les: **lundi**  
**mercredi**  
**vendredi**

**La Neuchâteloise Assurances**  
Neuchâtel

A louer, rue Jaquet-Droz 12, La Chaux-de-Fonds  
**grand 1 1/2 pièce**  
dès le 1er avril 1983. Cuisine agencée, salle de bains. Au centre ville.  
Tél. 038/21 11 71. 28-35

Accidents, Incendie, Vol, Transport, Responsabilité, etc.

Pertes d'exploitation, Dégâts des eaux, Brûles, glaces, Vol, Responsabilité civile, Véhicules à moteur.

A vendre aux Brenets  
**un immeuble locatif**  
siué au centre du village et comprenant 9 logements

La promotion immobilière  
**Neuchâtel SA**  
Place Pury, Neuchâtel  
(038) 24 70 52

# meublorama

Bôle/NE  
(près Gare CFF Boudry)

*C'est moins cher!*



## Aujourd'hui lundi OUVERT toute la journée

de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h.

Le magasin idéal pour vos achats de meubles à prix réduits.

Un choix gigantesque ! Vente directe du dépôt (8000 m<sup>2</sup>)

Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez les flèches «Meublorama».

**P** GRANDE PLACE DE PARC

# meublorama

Meubles-discount

Bôle/NE (près Gare CFF Boudry)

A vendre

### immeubles

situés sur l'artère Nord de l'avenue Léopold-Robert

Les personnes intéressées sont priées d'écrire sous chiffre 91-3133 à Assa, Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds. 70630

### A LOUER

dès le 1er avril, quartier Nord-Est, tranquille, ensoleillé  
**appartement de 4 1/2 pièces**  
immeuble récent, balcon, ascenseur, cuisine agencée.  
Loyer: Fr. 935.-, toutes charges et Coditel compris.  
Garage à disposition.

**GERANCIA SA**  
Léopold-Robert 102  
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 54 33

## Cartes de visite - Imprimerie Courvoisier SA

### AUSSTEIGEN UMSTEIGEN

28. Februar - 2. März  
1983, 20 Uhr

Montag  
«Echte Liebe - Ehe noch zeitgemäss?»  
Dienstag  
Film: «Israel und die Zukunft der Welt»

mit Georges Blaser  
Stadtmission  
Rue des Musées 37

### Caisses (occasions) enregistreuses électroniques

service après-vente assuré

Imprimante mécanique avec gros chiffres pour magasins et restaurants, petits et grands modèles, prix très étudiés!

Marc Chapatte, Moulin 4  
Tél. 039/28 48 80 (le matin)  
La Chaux-de-Fonds. 65268

Grand feuilleton de «L'IMPARTIAL» 10

Régine Andry

## Hôtel du Lac

Roman

Presses de la Cité, Paris  
Droits réservés, Cosmopress, Genève

— Non, ce n'est pas assez. Jamais je ne vous la laisserai à ce prix-là. Un marchand d'Anancy m'a fait une meilleure offre. Je regrette. Tant pis pour vous. Je vous ai prévenue. Je n'ai pas envie de me faire rouler.

— Eh bien, je pourrais peut-être faire un petit effort. De votre côté, soyez raisonnable.

Au moment où Florence revint dans la pièce d'entrée, Julien n'y était plus. Il avait disparu. La Verdier pouvait crier de sa voix vinaigrée: «Non, je ne me laisserai pas faire», Florence n'entendait rien. Elle sortit sous les flocons fragiles qui s'étaient remis à tomber. Une petite neige poudreuse et fine commençait à transformer le paysage. Un grand sapin se dressait devant elle entre deux collines recouvertes de forêts sombres. Elle hésita avant de se diriger vers le hangar où se tenait la fête. Elle entendait toujours les flonflons de l'orchestre qui jouait plus faux que jamais.

Quand elle entra, un homme ivre essaya de l'embrasser et elle le repoussa brutalement. Elle continuait à chercher Julien dans la foule. Les jeunes dansaient toujours autour d'Yvonne en pâmoison et à bout de souffle. On distribuait des tartes aux myrtilles et le vin commençait à manquer.

Egarée, Florence chercha dans les ruelles

proches, courut jusqu'au parvis de l'église. Julien n'y était pas non plus. Elle eut enfin l'idée de descendre vers l'endroit où elle avait garé sa voiture. Il y avait un mot glissé sous l'essuie-glace de la petite Austin. Elle trembla en le dépliant. Il était couvert de neige. «Je ne comprends rien à la vie que tu as choisie. Excuse-moi. Ne cherche pas à me rejoindre. Je préfère repartir en stop.»

Elle s'appuya contre la portière. Des larmes roulèrent sur ses joues. Elle ne souhaita pas rentrer tout de suite, enfonça ses mains dans ses poches et s'éloigna en direction de la montagne.

## VII

La tasse glissa du plateau, se brisa sur le carrelage avec un bruit sec. Sophie poussa un cri de colère.

— C'est la troisième que je casse cette semaine. Je suis tellement maladroite.

Pierre se précipita.

— Tu ne t'es pas blessée au moins ?

— Non. La tasse est tombée, voilà tout. Suzy et toi vous m'agacez. Je ne peux pas faire un geste sans que vous soyez aux cents coups. Dès que je pars en mobylette, vous ne vivez plus. Vous êtes plus chiants que ne le seraient de vrais parents.

Elle tapa du pied, posa le plateau par terre, éclata de rire.

— Ne prends pas cet air tragique. Je ne suis pas en colère. Ça me plaît de préparer les petits déjeuners avec toi le matin. Il est huit heures et demie. C'est le tour de Lionel Darnac. Je me demande s'il ne me fait pas un peu de rentre-dedans, celui-là.

Elle se pendit au cou de Pierre et lui caressa le visage. Il lui sourit.

— Tu m'aimes beaucoup, n'est-ce pas ? de-

manda-t-elle. Finalement on s'amuse bien tous les deux.

Elle s'éloigna de lui, le regarda sournoisement avec cette expression qui lui allait à merveille et murmura:

— Ma mère, l'aimais-tu autant que moi lorsque tu l'as connue ?

Ce n'était pas la première fois qu'elle faisait allusion à la tendresse qu'il éprouvait pour Florence mais jusqu'alors elle n'avait jamais été aussi directe. Il se troubla.

— Nous avons été très proches. Nous ne fréquentions personne d'autre dans le coin. C'était notre seule amie. Puis les années ont passé. Depuis quelque temps, elle nous laisse un peu tomber. C'est ta faute. Pourquoi es-tu si désagréable avec elle ?

— Ma faute ?

Elle sourit hypocritement.

— Qui préférerais-tu ? Elle ou ta femme ?

— Cesse de me poser des questions idiotes. Je suis à peine réveillé. Qu'est-ce qui t'arrive ce matin ?

Elle déposa deux sachets de thé sur une soucoupe.

— Du café fort pour Darnac. Du thé au citron pour les vieux comédiens et du déca pour la toquée du deuxième. Les autres préfèrent descendre prendre leur petit déjeuner dans la salle à manger. On ne peut pas dire que les clients soient nombreux en ce moment.

— Tu comprends pourquoi beaucoup d'hôtels sont fermés à cette saison dans la région. Elle le regarda brusquement.

— Je ne te l'ai jamais raconté mais, un jour, j'ai surpris Suzy et ma mère disant du mal de toi. Elles se faisaient des réussites dans le salon.

— Du mal de moi ?

— Elles prétendaient que tu étais un faible et que ton talent de peintre, c'était du bluff.

Il pâlit.

— Tu mens. Suzy a toujours cru en moi. Tu ne l'as pas entendue l'autre jour ? Quant à Florence, jamais elle n'aurait osé...

— Oser ! Pourquoi n'aurait-elle pas osé ? Qu'est-ce qui aurait pu les empêcher de mal te juger ?

Il la saisit par le poignet.

— Je te connais. Aujourd'hui, tu as décidé de te comporter comme une véritable petite peste. Cela t'amuse. Je ne marche pas, Sophie. Je refuse de t'écouter.

— Comme tu voudras. Il y a une chance sur deux pour que ce soit vrai. Tu n'as qu'à choisir. Elles ont dit bien d'autres choses encore. Mais celles-là, je les garde pour moi.

Elle posa sa tête sur son épaule et minauda.

— Une autre fois, c'est toi que j'ai surpris. Tu ne t'en es jamais rendu compte. Tu étais avec Maman ici. A peu près dans cette position. Vous vous embrassiez. Elle n'a rien vu non plus. Vous étiez trop occupés. Tu lui déclarais à voix basse, le regard un peu fou: «Ne me quitte jamais, Florence. Je ne pourrai pas le supporter.» Elle a ri. As-tu remarqué que nous avions le même rire toutes les deux ? C'est Suzy qui l'affirme.

Elle fit mine de le cajoler, posa un instant ses lèvres sur sa joue.

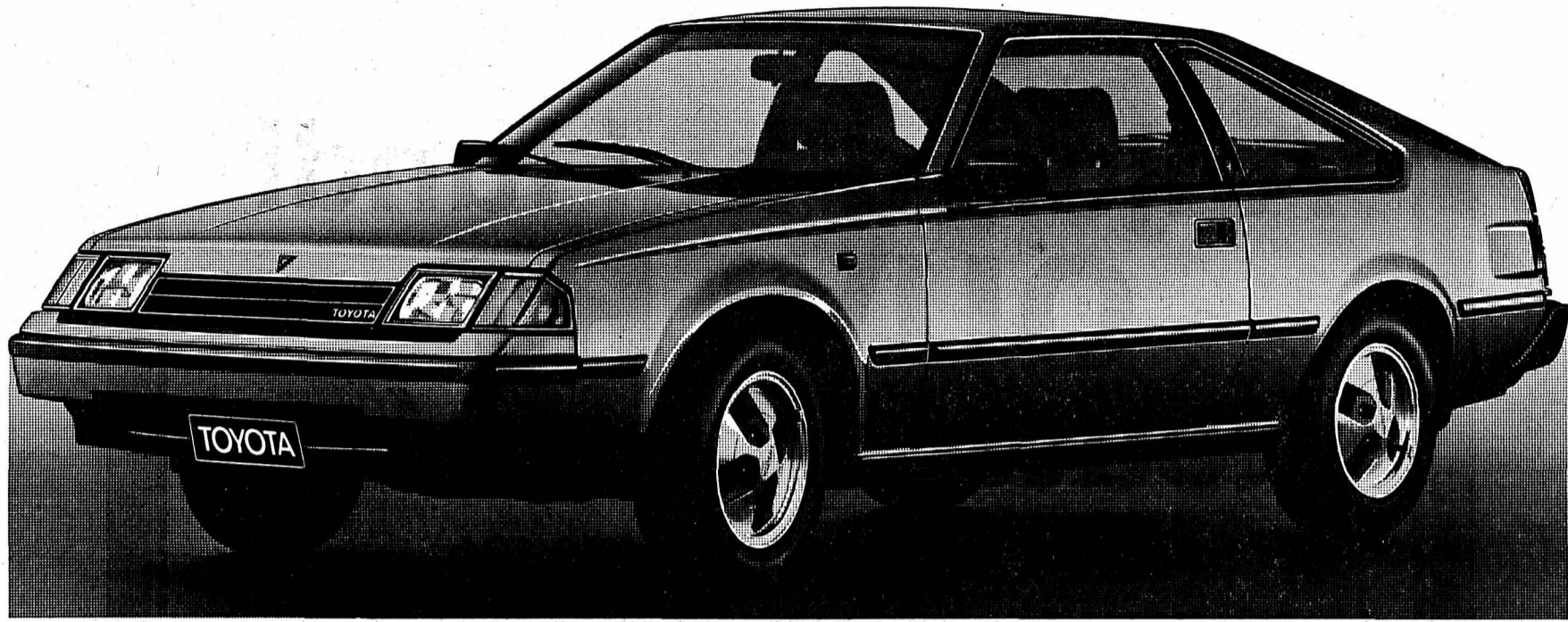
— Elle t'a quitté, n'est-ce pas ? Ça été dur mais tu l'as quand même encaissé. C'est ça, hein ? Une rupture entre vous. J'ai tout deviné. Le jour de mes dix-huit ans, je vous ai entendus vous engueuler. Je rôde dans cet hôtel. Je sais tout ce qui s'y passe. Ne t'inquiète pas. Je ne dirai jamais rien à Suzy. Laissons-la dans ses rêves.

Elle leva les yeux vers lui.

— Tu ne t'en doutais pas ? Ici tout le monde me considère comme une gosse. Personne ne me prend au sérieux.

Il évita de croiser son regard. Suite en page 20

# La Celica Liftback, à partir de fr. 16 110.-. Si elle était uniquement belle, ce ne serait pas une Toyota.



Toyota Celica 2000 GT Liftback

En effet, à l'image du style décidé de sa carrosserie, sa conception technique sans concessions, jointe à sa généreuse habitabilité et à son riche équipement, font d'elle une luxueuse voiture de sport.

**Si elle n'était pas rapide, ce ne serait pas non plus une Toyota.**

Le moteur de la Celica 1600 ST déjà, accouplé à une boîte sportive assortie, à 5 vitesses (standard) se maniant en douceur, fournit une respectable puissance de 63 kW (86 ch/DIN) à 5400/min. Et celui de la Celica 2000 ST (à boîte standard automatique et surmultiplication), 77 kW (105 ch/DIN) à 5000/min. Quant au propulseur à deux arbres à cames en tête et deux carburateurs double corps horizontaux de la Celica 2000 GT, il développe 88 kW, soit 120 ch/DIN à 5800/min, ce qui permet à ce pur-sang d'atteindre 190 km/h.

**Si elle n'avait pas une tenue de route sportive et sûre, ce ne serait pas une Toyota.**

Plus un modèle est puissant, plus son ensemble châssis-suspension est élaboré, du moins chez Toyota: roues indépendantes à l'avant et freins à disque à l'avant sur la 1600 ST; roues indépendantes devant et derrière sur la 2000 ST et la 2000 GT; disques à ventilation intérieure devant sur la 2000 ST et devant comme derrière sur la 2000 GT; pneus radiaux acier (montés sur jantes alu larges de 6 pouces sur la GT); direction à crémaillère. «Cette dernière est précise et contribue à nettement améliorer le contact avec la route, un progrès qui peut être considéré comme essentiel pour une voiture de sport.» (revue automobile)

**Si elle ne possédait pas un équipement exceptionnel, ce ne serait pas une Toyota.**

Son habitabilité et son équipement standard sans pareils dans cette catégorie, nous ne pouvons qu'en donner un aperçu ici: dossier de banquette rabattable en deux parties, 2 rétroviseurs extérieurs à articulation de sécurité, réglables de l'intérieur, console médiane à vide-poches, radio OL/OM/OUC à décodeur pour informations routières, lunette arrière chauffante, feux arrière de brouillard, etc.; en plus, sur la 2000 GT, volant réglable, appuis-tête ajustables aussi en inclinaison, support lombaire réglable dans le siège du conducteur, extinction différée de l'éclairage intérieur, essuie-lave-glace arrière, lave-phare, etc.

«L'équipement de chacune des trois versions de Celica présente l'étendue habituelle chez Toyota, mais pas forcément dans cette catégorie de voitures.» (Badener Tagblatt)

**Si elle n'était pas en même temps économe, ce ne serait pas une Toyota.**

Grâce à son déflecteur aérodynamique, à ses phares escamotables, à sa ligne cunéiforme et à ses bras d'essuie-glace à demi couverts, son coefficient de pénétration dans l'air a pu être abaissé à un étonnant  $C_x$  de 0,34. Sa consommation est à l'avenant!

| Consommation selon normes ECE: | Celica 1600 ST Liftback | Celica 2000 ST Liftback auto-matique | Celica 2000 GT Liftback |
|--------------------------------|-------------------------|--------------------------------------|-------------------------|
| l/100 km à 90 km/h             | 6,5                     | 6,7                                  | 7,5                     |
| l/100 km à 120 km/h            | 9,0                     | 8,5                                  | 10,0                    |
| l/100 km en ville              | 11,0                    | 12,2                                 | 12,5                    |

Qui ose encore prétendre que les voitures de sport sont gourmandes?

**Si elle ne présentait pas une valeur durable, ce ne serait pas une Toyota.**

La fiabilité et la longévité des automobiles Toyota sont quasi légendaires. Leur traitement anticorrosion, par exemple: ailes, bas de caisse et cloisons latérales du compartiment moteur en tôle galvanisée; revêtement plastique additionnel dans les ailes; protection supplémentaire contre les jets de pierres sur les bas de caisse, le déflecteur aérodynamique et le réservoir d'essence; double protection du plancher. Garantie d'usine: 1 an, kilométrage illimité.

**Si elle n'était pas, par-dessus le marché, avantageuse, ce ne serait pas une Toyota.**

Après un coup d'œil aux prix et un essai auprès de l'une des 400 agences Toyota, vous vous demanderez sûrement où vous pourriez trouver ailleurs, pour aussi peu d'argent, une voiture dont le journal «Luzerner Neueste Nachrichten» a écrit: «La Celica a gagné en attrait et en pureté de ligne et elle continuera de plaire à ceux qui ne se contentent pas d'une berline familiale aux allures de coupé sportif, mais cherchent effectivement un modèle de sport à l'habitabilité d'une familiale.»



Fr. 20140.-

**Toyota Celica 2000 GT Liftback.** 3 portes, 5 places, 1968 cm<sup>3</sup>, 88 kW (120 ch) DIN, boîte à 5 vitesses.

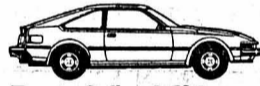
**Toyota Celica 2000 ST Liftback automatique.** 3 portes, 5 places, 1972 cm<sup>3</sup>, 77 kW (105 ch) DIN, boîte automatique à 3 rapports et surmultiplication. Fr. 18130.-

**Toyota Celica 1600 ST Liftback.** 3 portes, 5 places, 1588 cm<sup>3</sup>, 63 kW (86 ch) DIN, boîte à 5 vitesses. Fr. 16110.-



Fr. 15510.-

**Toyota Celica 1600 ST Coupé,** 2 portes, 5 places, 1588 cm<sup>3</sup>, 63 kW (85 ch) DIN, 5 vitesses.



Fr. 27150.-

**Toyota Celica 2,8i Supra,** 3 portes, 5 places, moteur à 6 cylindres, 2 arbres à cames en tête et injection électronique, 125 kW (170 ch) DIN, 5 vitesses, suspension à roues indépendantes et freins à disque à ventilation intérieure devant et derrière, jantes en alliage léger, siège du conducteur type sport, réglable en 8 points. Peinture bicolore, plus fr. 200.-.

Toit ouvrant électrique en acier: Fr. 800.-.

FINANCIEMENT AVANTAGEUX PAR MULTI-LEASING TOYOTA TELEPHONE 01-495 24 95

## TOYOTA

TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-67 93 11. Le N°1 japonais. Paré pour l'an 2000.

L'offre du spécialiste:  
**SUPER PHOTO 70**  
formats 9x9x12-9x13  
1 service rapide  
2 vous ne payez que les bonnes  
3 un album en cadeau par développement avec copies

**brugger**  
La Chaux-de-Fonds L-Robert 23-25 (039) 23 12 12

Elles sont là dès Fr. 1195.-

**SARIS**  
8 modèles au choix  
**Carrosserie de La Ruche**  
F. Haag, Ruche 20  
Tél. 039/26 44 55  
La Chaux-de-Fonds 67634

**NOUVEAU!!!**  
**véritables gaufres neuchâteloises**  
Encore meilleures! Goûtez-les!  
Fabrication maison  
En vente dans les magasins  
Numa-Droz 49, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 95 29 le matin 68621

depuis 1969  
**detes**  
vite résolues.  
ARRANGEMENTS FINANCIERS s.a.r.l.  
038/33.6970  
ST-BLAISE (NE) 60-383381

**VOTRE ORDINATEUR**  
(Sharp MZ-80 A)  
En location depuis Fr. 65.- par mois assurance comprise (min. 60 mois)  
- nombreux programmes disponibles  
- formation possible  
- utilisation  
- BASIC

Nom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_  
Tél.: \_\_\_\_\_

**JAXTON INFORMATIQUE SA**  
9, place de la Gare, 1260 Nyon,  
☎ 022/61 11 81 144-453 904

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 177  
Claude Merle

## L'âge de sang

Roman

Droits réservés éditions de Trévise, Paris

Tout à coup, elle ne s'ennuie plus du tout: Ancelin s'avance sous les arcades, guidé par Térésa qui rit un peu trop fort, sans doute pour exciter la jalousie d'Aude en exagérant publiquement la complicité de leurs propos. Ils passent le long de la table qu'elle occupe avec Pierre. Pendant une fraction de seconde, le regard d'Ancelin se pose sur elle. Un regard suppliant et intense, si fugitif que la petite princesse n'a rien remarqué, ni le Roi. Et ce regard signifie: Cette fille n'a pas d'importance, je n'aime et n'aimerai jamais que toi.

Le cœur d'Aude explose. Dans ce palais sans âme, elle vient brusquement de retrouver l'amour qu'elle croyait perdu. Peu importe dé-

sormais ce qui peut arriver, rien ne pourra effacer ce petit moment d'éternité.

- Charmants amoureux, n'est-ce pas? dit Pierre en suivant son regard. J'aimerais bien voir unis ces deux-là. Qu'en dites-vous, amie?

Elle se sent rougir comme s'il avait deviné ses pensées. Elle répond d'une voix nerveuse:  
- Vous obtenez toujours ce que vous désirez, Sire.

Il éclate de rire. Un rire satisfait, un peu fat. Il murmure:  
- Quelle jolie robe vous avez ce soir et comme elle sied bien à votre corps! Serait-il indiscret de vous demander le nom de la fée qui l'a tissée?

Un peu agacée, elle répond:  
- La fée Jiménez, Votre Altesse.

- Doña Jiménez n'est pour rien dans cette mise diabolique, dit le Roi en riant. La pauvre s'évanouirait d'indignation devant les regards que vous lancez la plupart des mâles de cette assemblée.

Aude baisse le front d'un air contrit.  
- Votre Altesse trouve que je fais scandale, n'est-ce pas?  
- Vous êtes scandaleusement belle, il est vrai. On devrait vous contraindre à porter le

voile, comme les musulmanes. - Il ajoute d'une voix pensive:  
- ...C'est étrange comme les filles changent vite. Hier encore, tu étais une enfant innocente, effarouchée par un regard trop hardi. Aujourd'hui te voici devenue une femme, voluptueuse, experte dans l'art de séduire, effrontée parfois...

- A qui la faute? demanda Aude agressive.  
Il pose la main sur la sienne d'un geste apaisant.  
- Ce n'était pas un reproche, tu sais. Ce mélange de candeur et de sensualité te va à ravir.

Tandis qu'ils parlent à voix basse, les invités prennent place autour des tables. La table royale, dressée sur une estrade, domine toutes les autres. On y accède par trois marches de bois. Ancelin est assis à droite, au milieu des Aragonais, entre Estelle et Térésa. Il surprend son regard posé sur lui et sourit à Aude avec plus d'insistance que ne l'autorise l'étiquette. Puis il reporte son attention sur ses compagnes, laissant Aude toute rêveuse. Autour d'elle, le palais se transforme miraculeusement. La chaleur qui l'oppressait s'adoucit. Un vent léger pénètre par les baies ouvertes, l'odeur frêle des aubépines remplace les par-

fums pesants du santal, et le banquet cérémonieux devient une fête. Sur les tables, la vaiselle d'or reflète le soleil des berceaux. Une multitude de fleurs aux corolles étoilées dessine sur les nappes blanches une broderie odorante. Les convives se tiennent très droits, dans une position hiératique, la tête tournée vers le Roi de qui doit venir l'invitation au plaisir.

- Sire, j'ai très soif, soupire Aude qui trouve ces solennités interminables.

Pierre réprime un sourire. Il lève son hanap d'or rehaussé d'escarboucles. Au bout du vestibule, deux trompettes retentissent. L'orchestre, qui s'est tu depuis l'entrée du roi, attaque un air lent et majestueux. Une tenture se soulève, livrant passage à trente écuycers en tunique bleue passémentée d'argent. Chacun porte un plat chargé de mets somptueux: paons, faisans, perdrix, sangliers, chevreuils, parés de rubans de soie piqués d'aiguilles d'or. Ce cortège s'avance entre deux longues tables qui se font face, l'une réservée aux Grands d'Aragon, l'autre occupée par les notables de la cité. Tous les dix pas, le défilé s'arrête, puis repart, progressant par périodes rythmées par l'orchestre. Il s'immobilise face à l'estrade royale, disposée perpendiculairement aux deux tables. (à suivre)



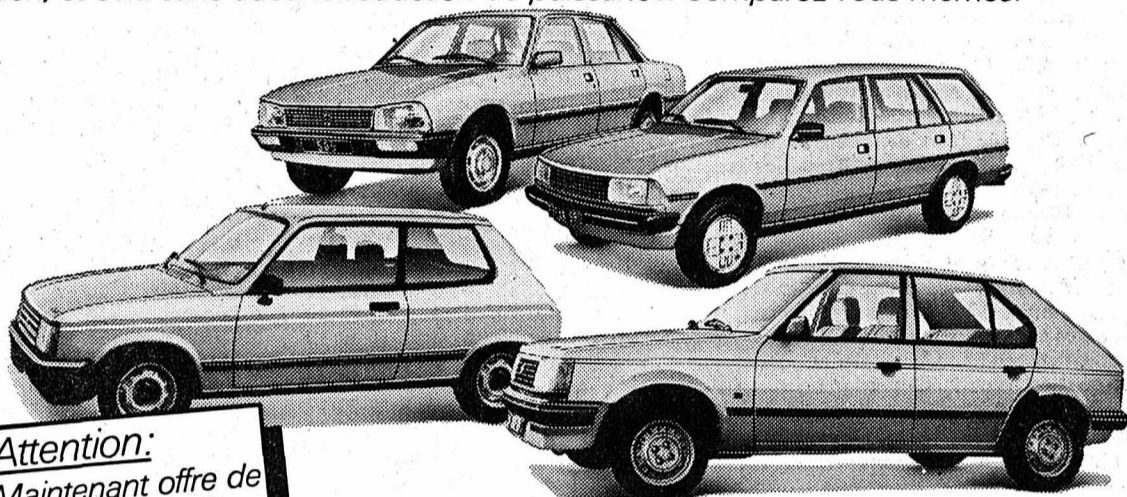


# Profitez doublement!

**1**  
Profitez:  
Offre spéciale

**2**  
Profitez:  
Concours  
5 voitures  
à gagner.

Si vous avez décidé d'acheter un de nos nouveaux modèles de notre programme varié, nous vous faisons une offre spéciale. La meilleure solution, c'est de passer nous voir. Lors d'un essai, c'est avec plaisir que nous vous informerons plus en détail... L'ensemble des nouveaux modèles est conforme aux nouvelles normes anti-bruit et anti-pollution, et cela sans aucune réduction de puissance. Comparez vous-mêmes!



Attention:  
Maintenant offre de  
leasing particulière-  
ment intéressante.

**PEUGEOT TALBOT**

## ENTILLES SA

GARAGE ET CARROSSERIE  
La Chaux-de-Fonds, av. Léopold-Robert 146, tél. 039/26 42 42  
Le Locle, Girardet 33, tél. 039/31 37 37

**PEUGEOT TALBOT**  
VOILÀ DES AUTOMOBILES

Vols de jour le dimanche **BALAIR**

# Algarve.

Un paradis de la baignade à votre portée.

Notre choix d'hôtels est aussi vaste que les merveilleuses plages du Portugal. Vous ne manquez donc pas de trouver ce dont vous rêvez. Et pour que toute votre famille puisse profiter du soleil de l'Atlantique, certains de nos arrangements vous feront bénéficier d'une réduction de 50% pour vos enfants.

Notre offre économique en Algarve: pension Vila Lido, Praia da Rocha, 1 semaine dès **780.-**

**KUONI**

Voyages Kuoni - à votre agence de voyages et dans 50 succursales Kuoni.  
La Chaux-de-Fonds: 76, av. Léopold-Robert 039 23 58 28.  
Neuchâtel: 8, rue de l'Hôpital 038 24 45 00.

**Les vacances - c'est Kuoni**

# TCS VOYAGES

## TCS-AUTOTOURS

Découvrez l'Europe avec votre voiture. Nous suggérons, vous découvrez.

|   |   |
|---|---|
| <b>FRANCE</b><br>12 tours, 3 à 13 jours<br>de Fr. 195.- à Fr. 840.-           | <b>SCANDINAVIE</b><br>14 tours, 13 à 24 jours<br>de Fr. 1276.- à Fr. 3017.- |
| <b>ISLANDE</b><br>23 jours, Fr. 2795.-  | <b>FINLANDE</b><br>13 jours, Fr. 2240.-                                     |
| <b>HONGRIE-ROUMANIE</b><br>2 tours, 8 et 15 jours<br>de Fr. 466.- à Fr. 875.- | <b>YOUGOSLAVIE</b><br>4 tours, 8 à 17 jours<br>de Fr. 457.- à Fr. 1275.-    |
| <b>URSS</b><br>27 jours, Fr. 4457.-   | <b>GRECE</b><br>2 tours, 11 et 15 jours<br>de Fr. 795.- à Fr. 1350.-        |

Prix par personne en chambre double, traversées en ferry comprises.

Demandez notre brochure spéciale auprès de TCS-Voyages

Bienne: Rue d'Aarberg 95 - 032 233111 - Chaux-de-Fonds: Léopold-Robert 88 - 039 231122 - Delémont: Route de Bâle 2 - 066 22 66 86 - Fribourg: Rue de l'Hôpital 21 - 037 22 49 02 - Genève: Rue Pierre-Fatio 9 - 022 37 12 14 - Lausanne: Av. Juste-Olivier 10/12 - 021 202010 - Neuchâtel: Promenade Noire 1 - 038 24 15 31 - Sion: Avenue de la Gare 20 - 027 23 13 21.

ou votre agence de voyages

Demande à acheter  
**HORLOGERIE ANCIENNE**  
montres, pendules, outillage, fournitures, jayette et livres sur l'horlogerie d'Alfred Chappuis.  
Neuchâtel, 038/25 64 51 - Zurich 28-300785  
01/251 63 44, repas.

**JE RÉPARE**  
consciencieusement, rapidement, pendules, montres et réveils anciens et nouveaux. Service à domicile sur demande.  
**Horlogerie ROCHAT**  
Rue Jardinière 41  
Tél. 039/23 75 00

réalisation, rénovation, accessoires et produits de  
**PISCINE**  
votre spécialiste le plus proche  
**multi pompes**  
J-c Junod 2052 fontainemelon  
tél. 038-53 35 46

# Régler votre problème. Promptement et sûrement. Ça, c'est « La Suisse »

Assurances

Edouard Prébandier, agent général, Neuchâtel

Représenté par: Jean-Paul Ruesch, inspecteur principal  
et Angelo Jacquod  
Av. Léopold-Robert 31, La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039 23 08 89



# Aujourd'hui lundi **OUVERT**

Sans interruption de 9h. à 18h.

Une occasion exceptionnelle de vous meubler à bon compte

Un choix sensationnel vous attend !



**Exposition entièrement renouvelée.**

**Mobiliers modernes, classiques et rustiques pour tous les budgets.**

**Visitez sur 6 étages le plus grand centre de l'ameublement du canton de Neuchâtel**

**30 vitrines**

- Sur demande, larges facilités de paiement
- Reprise de vos anciens meubles aux meilleures conditions
- Livraison et installation gratuites

Heures d'ouverture: aujourd'hui lundi sans interruption de 9 h. à 18 h.

Autres jours: de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30. Samedi sans interruption de 8 h. à 17 h.

meubles **MEYER**

**neuchâtel**

fbg de l'hôpital

tél. 038/25 75 05



Mardi 1er mars à 20 h.

# AJOIE



# LA CHAUX-DE-FONDS

**PUBLICITÉ ILACQUA**  
PUBLICITÉ EN TOUS GENRES - TOUT POUR LES SOCIÉTÉS

**ÉTAIN**

Briquets  
Maillots  
Calendriers, etc.  
Gravure et impression sur toute matière

2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Avenue Léopold-Robert 84  
Téléphone 039/23 26 14

VOTRE BANQUE

**CREDIT SUISSE**  
CS

Av. Léopold-Robert 58

**Francis Gränicher**  
Agent principal

**Helvetia accidents**

vous conseille pour toutes vos assurances !

Léopold-Robert 107

**BIERI & GRISONI S.A.**

039/26 02 02  
Département TER

Transformation - Entretien - Rénovation

Eplatures 13  
La Chaux-de-Fonds

One Man Show le nouveau  
**Jacques Bogart**

Boutique Institut de beauté  
L.-Robert 53  
039/23 73 37

Parfumerie  
Boutique  
L.-Robert 45  
039/23 34 44

Votre opticien

**J.-L. Gonzalès, succ.**  
Léopold-Robert 15,

**V.A.C** René Junod SA

TV, Hi-Fi, vidéo, photo, ciné, meubles, tapis, rideaux, ménage, etc.

Léopold-Robert 115  
La Chaux-de-Fonds,  
039/21 11 21

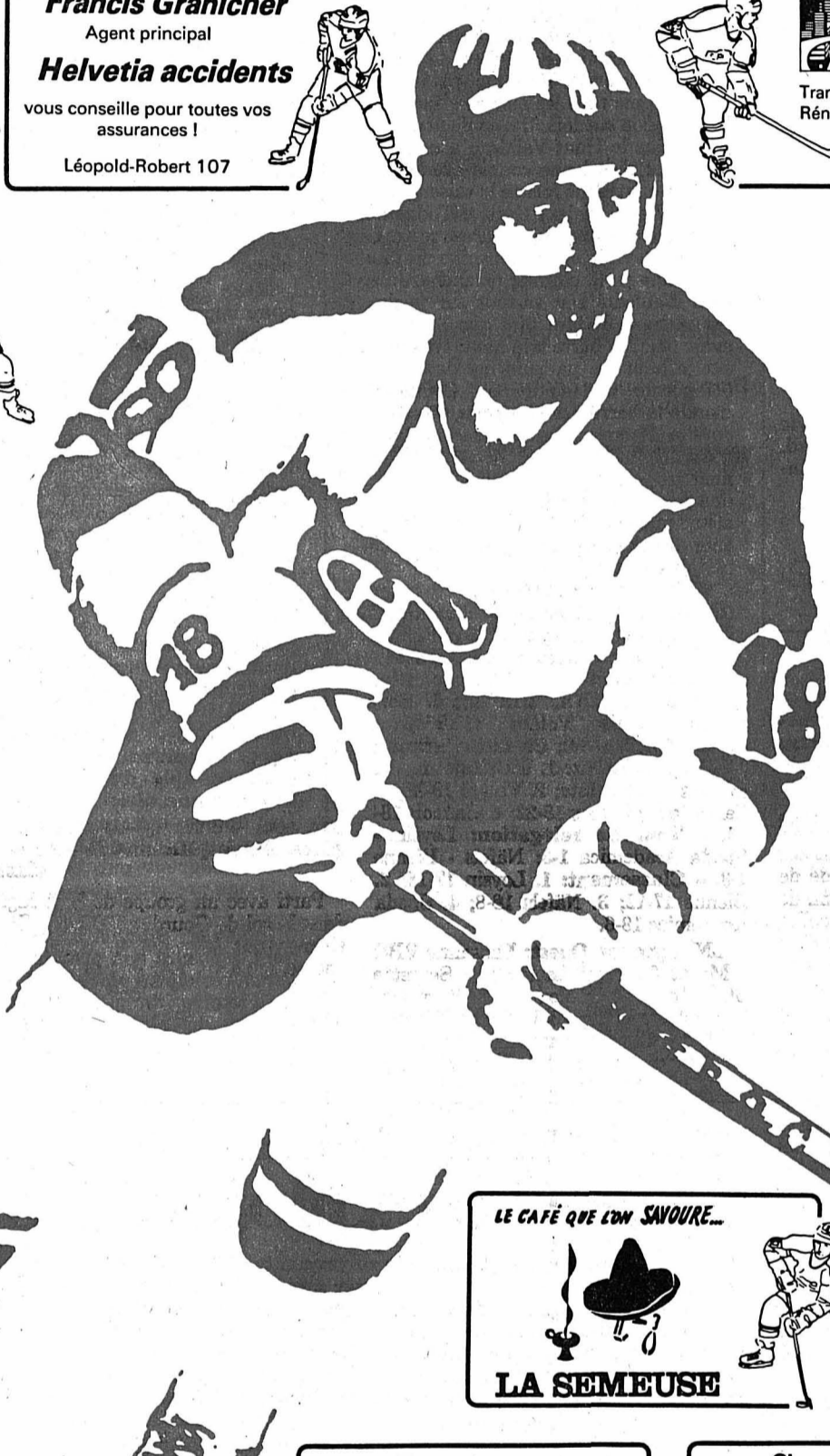
**Eugenio Beffa**

Vernis, couleurs, papiers peints  
Carrosserie-Outillage  
La Chaux-de-Fonds  
039/23 08 33

**VideoShop**  
H. Benninger

7 jours sur 7  
Location de cassettes  
à la Boutique de l'Hôtel  
«Fleur de Lys»

- AJOIE**
- 1 Marendaz D.
  - 2 Benard H.
  - 3 Siegenthaler V.
  - 4 Barras J.-Cl.
  - 5 Corbat B.
  - 6 Aubry M.
  - 7 Sembinelli D.
  - 8 Berdat Ch.
  - 9 Berdat S.
  - 10 Blanchard A.
  - 11 Sanglard Y.
  - 12 Froidevaux A.
  - 13 Mouche Ph.
  - 14 Bechir N.
  - 15 Siegenthaler O.
  - 16 Siegenthaler M.
  - 17 Steiner H.
  - 18 Terrier P.
  - 19 Beyeler J.
  - 20 Michel O.
  - 21 Sigouin F.
  - 22 Trottier J.
  - 24 Siegenthaler A.
  - 25 Milliet Ph.



LE CAFÉ QUE L'ON SAUVOURE...

**LA SEMEUSE**

Transports multibennes

**R. TANNER**

039/28 78 28  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Rue de l'Hôtel-de-Ville 122

Chaussures ville et sport

**J. KURTH S.A.**

Place du Marché  
Rue Neuve 4

**ENTRESOLSA**

**LE PAILLASON** Tapis Rideaux Sols

Passage du Centre 3  
La Chaux-de-Fonds  
039/28 70 75

## Dernier match de la saison

**Voegtli SA**

Installations sanitaires, chauffage  
Transformations et dépannages,  
détartrage de boilers, devis sans engagement

Numa-Droz 89  
La Chaux-de-Fonds  
039/23 64 88

**SPORT**

**Tout pour le hockey**

**Carrosserie du Sentier**  
J.-L. Zosso  
Réparations, transformations,

peintures au four catalyseur  
Ronde 21a, 039/23 93 33  
privé, 039/28 61 09

**Discount 4 étoiles**

Appareils ménagers  
Agencement de cuisines

Serre 90, La Chaux-de-Fonds,  
039/23 00 55

Mercedes  
**Garage**  
**P. Ruckstul SA**

F.-Courvoisier 54  
039/28 44 44

RESTAURANT  
**au britchon**

Rue de la Serre 68  
tél. 039/23 10 88  
(veuillez réserver votre table)

**G. Zuccolotto**

Pour toutes vos installations:

courant fort,  
faible et  
téléphone

La Chaux-de-Fonds  
039/28 66 33

**Marcel Sgualdo**

Sporting goods

Articles de hockey  
Léopold-Robert 100,  
La Chaux-de-Fonds,  
039/23 36 88







# L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31  
Fleurier (038) 61 35 75  
Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 11 83  
Tramelan (032) 97 58 58  
Saint-Brais (066) 58 41 55

# la voix d'une région

# R

## regard

### Fourrures enchaînées

**Qui vole un œuf, vole un bœuf!**  
Cet adage s'il ne constitue pas une généralité, se vérifie pourtant dans de nombreux cas. Tout gosse, il empochera discrètement la branche de chocolat tant convoitée. Avec l'âge et l'expérience, il saura comment dissimuler un radio-cassette dans un tambour de lessive...

Le vol à l'étalage avec la création et le développement des grands magasins, est un phénomène qui ne cesse de s'amplifier. En 1981, on estimait le nombre des voleurs dans notre pays à 280.000...

Les plus vulnérables sont les enfants. Ils sont aussi un public cible par excellence à qui la publicité s'adresse directement. Des motivations fort différentes poussent ces gosses à commettre des délits. Certains agissent dans le but de s'approprier un gadget qu'ils ne pourraient s'offrir. D'autres veulent imiter les copains et se piquent au jeu du larcin. D'autres encore, les mal-aimés, trouvent dans le vol un moyen d'attirer sur eux l'attention de leurs parents. Un triste procédé assurément... dans lequel les aînés portent une part de responsabilité.

Il faut savoir que les techniques modernes de vente sont pour une bonne part responsables de cette recrudescence de vols à l'étalage qui par ailleurs n'est pas le monopole des enfants.

Si le «libre service» est financièrement plus rentable, il a supprimé aussi toutes les barrières entre la marchandise et le consommateur. Ce dernier se retrouvera face à une profusion d'objets mis en valeur sous ses yeux. D'autres techniques plus ou moins avouables sont encore utilisées pour appâter l'acquéreur potentiel.

Il devra alors faire preuve d'une grande force morale pour ne pas succomber à la tentation de s'approprier l'article qu'il a l'occasion de tenir entre ses mains.

Si son porte-monnaie ne lui permet pas de régler son achat, il pourrait être séduit par l'envie de le dérober purement et simplement. C'est ainsi que s'est développé un climat de suspicion. Tout consommateur qui franchit le seuil d'une grande surface est considéré comme un voleur en puissance. Une impression désagréable...

Les moyens de dissuasion sont divers. Les caméras braquées au-dessus des différents rayons surveillent l'acheteur. Certains magasins, de produits de luxe en particulier, ont adopté le système de l'étiquette magnétisée. Elle permet au vendeur de déceler la personne qui franchit le seuil d'une échoppe en emportant un objet sans l'avoir payé. On a vu aussi des vêtements de fourrure enchaînés aux portemanteaux... Pour éviter que société de consommation rime avec tentation, on devrait songer aussi à attacher l'œuf et le bœuf à... un boulet!

Catherine MONTANDON

Rhumatisme • Sciaticque  
Arthrite • Lumbago  
Grippe • Maux de tête  
et douleurs nerveuses

Soulagement rapide par  
Dans toutes les pharmacies  
et drogueries



## Scrutins cantonaux et fédéraux dans le canton de Neuchâtel Les oui du cœur et des jambes

Deux «oui» massifs, une participation désolante.

Résultats sans surprises donc. Le oui du cœur – et de la raison – pour les mesures de crise contre le chômage, celui des jambes pour la modification de la loi sur l'éducation physique et les sports.

La faible opposition est venue de la campagne. A Brot-Plamboz, on n'a pas cru bon de déléguer des compétences au Conseil d'Etat pour prendre des mesures en faveur des chômeurs, de leur recyclage. La Brévine, pour ce même objet, est coupée en deux: 41 à 41. Pour les sports aussi, on semble moins croire à l'utilité de permettre la réalisation d'infrastructures décentralisées dans quelques communes de la «République profonde»: Brot-Dessous, Montalchez, les Bayards, le Pâquier, le Cerneux-Péquignot, la Brévine et son arrondissement du Bémont et Brot-Plamboz ont dit non à cette modification de la loi sur les sports.

Ce sont donc 83,2 % des 20,61 % des électeurs inscrits qui ont dit oui aux mesures de crise contre le chômage. Dans les deux districts des Montagnes, ce oui est encore plus net: 87,4 % à La Chaux-de-Fonds et 85,18 % au Locle. Dans le Bas, on est légèrement en-dessous de la moyenne cantonale dans les districts de Neuchâtel (82,7 %) et de Boudry (80,7 %). Les deux vallons sont eux aussi en retrait par rapport à la moyenne cantonale: 80,8 % au Val-de-Ruz et 79,7 %

au Val-de-Travers. Un score qui peut légèrement surprendre lorsqu'on sait que ces deux régions ont souffert et souffrent encore de la crise, du ralentissement économique. Un résultat donc à mettre sur le compte de l'éternel opposition districts urbains – districts de la campagne. Même si

la campagne est elle aussi industrialisée.

Les Neuchâtelois se sont comportés, sur le plan fédéral, en bons et loyaux citoyens suisses.

POB  
► Page 22

### Loi sur les baux et le Conseil des prud'hommes Jura: grave revers gouvernemental

Ainsi qu'on pouvait s'y attendre, le Gouvernement jurassien, et principalement son ministre de la Justice Pierre Boillat, ont subi un grave revers par le rejet de la loi sur le Tribunal des baux à loyer et à ferme et de la loi sur le Conseil des prud'hommes, contre lesquelles les partis et organisations de gauche avaient lancé un référendum l'été dernier.

La loi sur le Tribunal des baux est rejetée par 5600 voix contre 3400 soit presque à deux contre un. Celle du Conseil des prud'hommes est renvoyée au Parlement par 7500 voix contre 3500, soit à plus de deux contre un.

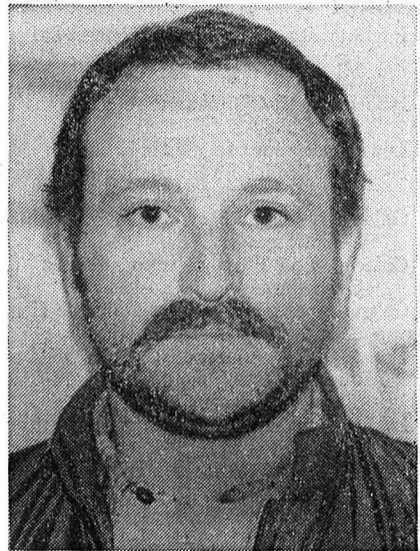
Tous les districts disent non, Delémont en tête, suivi des Franches-Montagnes et de Porrentruy.

E. B.  
► Page 27

### Votations dans le Jura bernois et à Bienne Trois fois oui

En plus d'avoir à se prononcer sur les deux objets fédéraux, les droits de douane sur les carburants et l'article constitutionnel sur l'énergie, les citoyens du canton de Berne ont été appelés à voter un crédit de 18,7 millions de francs pour la construction d'un nouvel hôpital à Oberdiessbach. Avec une participation de 29% seulement, les trois objets ont été acceptés tant dans l'ensemble du canton que dans le Jura bernois et à Bienne. Seul le district de Laufen a dit non aux deux objets fédéraux. Malgré le non du Lauffonnais, les deux objets fédéraux ont même été mieux acceptés dans le Jura bernois et à Bienne que dans l'ensemble du canton. En revanche, le crédit pour la construction de l'hôpital à Oberdiessbach a un peu moins bien passé que dans le reste du canton.

C. D.  
► Page 25



# Q

## quidam

Gérard Méritat, de Perrefitte, est le nouvel huissier pour l'arrondissement de Moutier. Célibataire endurci, bientôt la quarantaine, il est bourgeois de Perrefitte où son père est le dévoué secrétaire-caissier de la corporation bourgeoise. Ses deux sœurs sont mariées. Gérard Méritat a fait ses écoles à Perrefitte et à Moutier, puis a appris à l'Office des poursuites le métier d'employé de bureau.

A l'expiration de son contrat, il partit et travailla notamment de longues années comme responsable du bureau dans un important garage prévôtois. Il avait gardé de bons contacts avec ses anciens collègues de l'Office des poursuites; lorsque M. Marcel Kenel, huissier, prit sa retraite, il s'intéressa à la chose, postula et fut nommé. C'est donc lui qui porte à domicile les commandements de payer et autres documents importants délivrés par l'Office des poursuites.

Le métier d'huissier n'est pas facile. On est parfois assez mal reçu. Les voisins sont toujours aux aguets quand le «pique-ménage» arrive. Mais Gérard Méritat, comme son prédécesseur, ne s'en fait pas trop. (kr)

# B

## bonne nouvelle

### L'Hôpital de Saint-Imier remercie

L'Association des maîtres-bouchers de Saint-Imier a récemment organisé un match au loto. Le succès qu'a remporté cette soirée fait doublement plaisir quand on sait que les quelque 6264 fr. 80 de bénéfice ont été remis à la direction de l'Hôpital du district de Courtelary, à Saint-Imier! Cette belle somme sera versée, comme les autres années, dans le fonds pour l'acquisition d'une nouvelle ambulance.

Aussi la direction de l'établissement hospitalier tient-elle à remercier tout particulièrement l'Association des maîtres-bouchers et son président, M. J. Molleyres, ainsi que toute la population de la région qui a participé à ce match au loto. (Imp.)

# S

## sommaire

TRAMELAN. – Oui à la deuxième édition du budget.

SAINT-IMIER. – Modification du plan de zone acceptée de justesse.

## Ouverture de la pêche en pays neuchâtelois



Champ libre pour les pêcheurs mardi matin dès 7 h. (Impar-Charrère)

Dans le canton, l'ouverture de la pêche aura lieu mardi 1er mars. Les 1300 pêcheurs neuchâtelois ne pourront pas capturer plus de huit poissons nobles par jour: truite, ombre de rivière (dès le samedi précédant le deuxième dimanche de mai) et brochets dès le 15 avril). Chaque année, c'est dans l'Areuse qu'on pêche le plus grand nombre de

poissons: 30 000 truites en moyenne. En 1982, le poste de gendarmerie de Môtiers avait délivré 259 permis de pêche pour la saison, 5 pour trente jours et 19 pour deux semaines.

La pêche est soumise à certaines restrictions mentionnées dans l'arrêté neuchâtelois du 23 décembre 1981. Toute pêche est évidemment interdite dans les réserves, y compris la capture d'amorces.

La pêche à l'écrevisse est interdite dans tous les cours d'eau du canton. L'emploi de tout flotteur destiné à soutenir le bas de la ligne, tel que le buldo, est interdit dans le bassin de l'Areuse, y compris le bief des Ponts, sauf dans les secteurs suivants:

– Dans l'Areuse, du pont routier au lieu dit «Sur le Vau» jusqu'à la réserve de Noiraigue.

– Dans l'ensemble de l'embouchure de l'Areuse, jusqu'au premier barrage en amont.

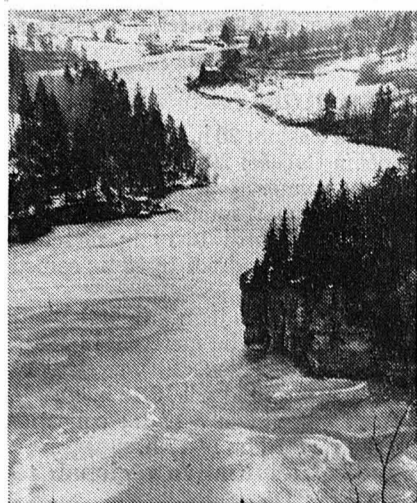
L'emploi du bouchon est toutefois autorisé dans tout le bassin de l'Areuse.

Les heures pendant lesquelles la pêche est autorisée sont les suivantes: de 7 h. à 19 h. en mars, de 5 h. 30 à 20 h. en avril, de 5 h. à 20 h. 30 en mai, de 4 h. à 21 h. en juin, de 4 h. à 21 h. en juillet, de 5 h. à 20 h. 30 en août, de 6 h. à 20 h. en septembre. (jc)

### A mercredi

Le 1er Mars étant jour férié dans le canton de Neuchâtel, notre journal ne paraîtra donc pas demain mardi. Prochain rendez-vous avec nos lecteurs: mercredi.

### Le Doubs, insolite et grandiose



Deux mètres au-dessus de son niveau habituel et normal, mais un spectacle absolument insolite avec la glace qui le recouvre sur toute sa longueur, sans une solidité suffisante, toutefois, pour permettre aux patineurs de se livrer à leurs ébats favoris.

### billet

Alors que je traînais mes savattes dans les bois, j'ai constaté que Dieu devait être un drôle de travailleur pour avoir créé le monde en six jours. Il ne disposait d'aucun laboratoire, d'aucune équipe de chercheurs, c'est peut-être bien pourquoi il a pu effectuer tant de choses. Des arbres, mais par milliers, tous différents, des pierres dont aucune ne ressemble à sa voisine, des ruisseaux dotés chacun d'un murmure bien à lui.

On comprend qu'après six jours, Dieu ait été victime de la fatigue et qu'il ait décidé de se reposer le dimanche. Heureusement du reste. Son dernier travail a été en effet de faire surgir un homme puis de lui donner une compagne, façonnée dans une de ses côtes. Imaginez que le créateur ait disposé encore de quelques énergies et qu'il ait pétié l'opération avec toutes les côtes du mâle: Adam aurait été drôlement enquinquiné avec ses

### billet

24 femmes et, faute d'armature solide, les gars d'aujourd'hui ne réussiraient pas à bomber le torse...

Et si Dieu avait disposé d'un ordinateur pour faire le boulot? Au lieu de six jours de plein travail, le monde aurait été bâti en quelques heures seulement.

Traditionnalistes, nous aurions continué à faire comme lui: un demi-jour de boulot, le solde de la semaine consacré à la flemme.

Si un petit ordinateur avait été posé sur un nuage il y a longtemps, longtemps, notre manière de vivre serait aujourd'hui bien différente!

ORASS



# LA CHAUX-DE-FONDS

la voix  
d'une région

## Tradition chez les sapeurs-pompiers La ronde de la reconnaissance

La traditionnelle soirée de la remise des coupes et des récompenses, c'est un peu la ronde de la reconnaissance chez les sapeurs-pompiers. Elle réunit chaque année au mois de février l'Etat-major, les cadres et les anciens. Une soirée bien «sympa», amicale, rehaussée par la participation de la chorale des Agents de police (direction M. D. Thomi). C'est ainsi que tout ce petit monde s'est retrouvé vendredi soir, à la salle des cours de l'Hôtel de Ville, en présence du conseiller communal Charles Augsburg, directeur de police et du Service de défense contre l'incendie et de M. Pierre Wyss, juge d'instruction. Il s'agissait de fêter neuf officiers et sous-officiers qui affichaient plusieurs années de service. Ce fut aussi l'occasion de remettre les nouveaux galons à ceux qui ont été promus à un grade supérieur avec la fin de l'année 1982.



Tous les sapeurs-pompiers fêtés vendredi. (Photo Schneider)

Le major Jean Guinand devait aussi saisir l'occasion pour donner un «bulletin de santé» du Bataillon de sapeurs-pompiers. Aujourd'hui, l'effectif est de 250 hommes et ces derniers suivent régulièrement l'instruction. Sur le plan du ma-

tériel, deux nouveaux véhicules (reconnaissance et pionnier lourd) complètent heureusement un parc déjà bien moderne. Il en est de même d'un réseau radio spécialement conçu pour les sapeurs-pompiers. Le commandant Guinand

parla également du recrutement qui devient toujours plus difficile et souhaite voir les autorités communales prendre des mesures et tout spécialement en relevant la «taxe de pompe». Mais il ajoutera aussi que les buts fixés pour 1983 seront réalisés, malgré ces difficultés. Et de terminer en rappelant que la devise «courage et abnégation» prenait encore davantage de valeur.

Pour sa part, le conseiller communal Charles Augsburg a rappelé que les autorités attachaient une attention toute particulière à l'organisation du bataillon et au maintien de la valeur de sa capacité d'intervention. La lutte contre le feu et les tâches annexes qui lui sont rattachées constituent des responsabilités dévolues dans le cadre de l'autonomie communale aux autorités exécutives et législatives de La Chaux-de-Fonds. Actuellement, le bataillon est formé d'hommes de la ville, au service de la ville, organisé par la ville et instruit par des cadres de la ville. Il est inscrit au budget pour une charge de 320.000 francs, acquisition de matériel comprise. La transformation du bataillon en corps de sapeurs-pompiers professionnels représenterait des dépenses beaucoup plus substantielles.

Abordant le problème du recrutement, M. Chs Augsburg reconnaît que la modicité actuelle de la «taxe de pompe» joue un rôle néfaste dans l'incitation qu'elle devrait provoquer à se mettre à disposition pour le service de défense contre le feu. Le Conseil communal sera rendu très attentif à l'évolution de la situation. «Nous espérons qu'au cours de cette année, des modifications pourront intervenir dans ce domaine», devait-il dire en terminant.

Au cours de cette soirée de la reconnaissance, on devait aussi entendre l'ancien commandant du bataillon, M. André Grisel, parler au nom des anciens, alors que le cap. EM Francis Spiller s'exprima au nom des «jubilaires».

### LES HOMMES FÊTÉS

25 ans de service: Cap. EM Francis Spiller; Plt PS Roger Perrinjaquet.

20 ans de service: Plt Roger Cornali; App. Armand Michel; App. Gaston Ruchet.

16 ans de service: App. PS Jean-Daniel Matthey; App. PS Raymond Petit; App. Claude Fatton.

18 ans de service avec départ: Four. Yvan Petermann.

Sont nommés appointés, les sapeurs Raymond Petit, Jean-Marie Sautaux et André Voillat. Sont nommés au grade de caporal, Michel Brossard et Pierre-André Gigon. Sont nommés sergents, Roger Ramseyer et Jean-Claude Theuvenat. Le cpl Numa Kohler est nommé fourrier et le lt René Noirjean au grade de premier-lieutenant, tous la cp des Premiers-seours. Le sgt Denis Cattin est nommé fourrier à la cp 1. Le sapeur Claude Fatton, appointé à la cp 2. Et enfin, le lt Roger Cornali est nommé premier-lieutenant et le cpl Jean-Claude Moreau devient sergent, ces deux derniers au sein de la cp des services techniques. RD

## Avec le printemps, reviennent les concerts des fanfares locales

Trop peu d'hirondelles poutant dans la grande salle de la Maison du Peuple, samedi soir pour le concert-soirée de La Persévérante. Sans doute s'étaient-elles envolées vers les pistes de ski.

Sous la direction de M. Jean-Robert Barth, la musicienne ouvrière joua des marches, des sélections d'airs, de rythmes, «Urbs salve regia», du compositeur genevois Bernard Schulé, œuvre imposée en troisième division lors de la dernière fête cantonale de Couvet. Ce fut entraînant, les musiciens, beaucoup de jeunes parmi eux, mirent dans ces exécutions le meilleur d'eux-mêmes. La justesse d'intonation reste néanmoins à améliorer. Malgré l'appareil électronique dont se sert le directeur pour accorder les instruments, un demi-ton d'écart subsiste tout

au long d'une exécution, au sein du même registre.

Suivit la production des tambours, dirigés par J.-C. Porret, de qui on joua une composition, «Marche des triolets», et des marches d'ordonnance.

M. Charles Trolliet, président, souhaita la bienvenue aux auditeurs, et cita le nom des membres qui recevront prochainement des récompenses pour leurs années de service au sein de la fanfare. Ce sont: M. André Pilatti pour 45 ans de sociétariat; M. René Steinweg, pour 25 ans; M. Alfred Willemmin, pour 15 ans; M. Roger Dubois, pour 10 ans. Les premiers jubiliés féminins ont également été mentionnés il s'agit de: Mmes Martine Parel et Véronique Matthey-Doret. Comptent aussi 5 ans d'activité, MM. Ernest Steinweg et Olivier Parel. M. Michel Porret, sous-directeur de La Persévérante dirigea un dernier morceau et ouvrit en quelque sorte la deuxième partie de la soirée qui fut animée par le chœur mixte des Planchettes, placé sous la direction de Maurice Gogniat. De l'humour, des chants mimés, Ray Ventura, Jacques Hélian, les Frères Jacques, Aristide Padygros. Il y eut même du théâtre, une farce du Moyen-Age. Au piano Yves Müller accompagnait le spectacle des planchottiers qui ont un dynamisme, de l'imagination... L'orchestre «Les Rodgyers» prit la relève pour la danse. L. de C.

### Passagère blessée

Vendredi à 22 h. 50, un conducteur des Bois, M. S. B. circulait sur l'artère nord de l'avenue Léopold-Robert en direction ouest. A la hauteur de la gare il a bifurqué à gauche. Lors de cette manœuvre, il est entré en collision avec l'auto conduite par M. A. R. de Saint-Imier qui circulait sur l'avenue précitée en direction est. Blessée, Mme Rosana Raia, 27 ans, de La Chaux-de-Fonds, a été transportée à l'hôpital.



Le fourrier Yvan Petermann a pris congé du major Guinand, en présence de M. C. Augsburg, conseiller communal, après 18 ans de service. (Photo Schneider)

## Une conférence du mardi de Mme D. Petrovic Urbanisme, mon beau souci

Le programme de la Commission scolaire est, cette année particulièrement varié et intéressant; les auditeurs y sont pourtant régulièrement peu nombreux même pour un sujet qui nous touche d'aussi près que l'urbanisme de notre cité. Le Service d'urbanisme semble en effet, dans le public, l'empêchement de tourner en rond et le responsable de nombreux maux. Il était donc intéressant d'entendre Mme Desanka Petrovic parler de son expérience durant 15 ans de travail dans ce domaine et de préciser, une nouvelle fois, les grandes lignes adoptées par nos autorités législatives pour le développement de la ville.

Faisant un peu d'histoire, Mme Petrovic est remontée aux défricheurs du 15e siècle et à la première mairie de 1657. Avec quelques fermes disséminées d'alors, on ne parlait certes pas de plan d'aménagement, la logique et le bon sens y suppléant avantageusement. Des démarches structurées de développement interviennent toutefois déjà après l'incendie de 1794 où il fut décidé non de reconstruire sur les ruines mais selon une nouvelle distribution des terres étudiée par notre premier urbaniste M. Moïse Perret-Gentil. Un plan d'extension prévoyait déjà une agglomération de 20.000 habitants. De ce temps date l'essence du visage de notre cité. On y trouve des caractéristiques qui prévalurent pendant plus d'un siècle, soit alignements serrés à l'est entre Versoix et Stand, disposition plus espacée à l'ouest, avec jardins au sud, une rue centrale devenue avenue, etc., soit le plan dit «à l'américaine» qui fait l'une de nos originalités. De plus, tout cela était conçu d'une manière très savante, la hauteur des immeubles et leur espacement se calculant selon la trajectoire du soleil, par exemple. Jusqu'en 1875, ce plan fut rempli, veillant à toujours compléter les rues existantes d'abord.

L'extension ultérieure fut définie par un plan de l'architecte cantonal d'alors; dans la Commission d'urbanisme de ce début de siècle, penchée sur ce projet-là, on trouve MM. Léon Perrin et L'Eplat-tien. Nos prédécesseurs avaient donc déjà urbanisé notre cité et c'est un héritage que nous nous devons d'honorer.

### LA LOI S'EN MÊLE

Le Service d'urbanisme d'aujourd'hui est l'enfant de la loi cantonale sur les constructions, obligeant chaque commune à définir un plan d'aménagement. Mme Desanka Petrovic arrive au début de ces travaux qui aboutissent à une structure de développement précise et adoptée par le Conseil général et le Conseil d'Etat en 1968.

C'est cette base légale qui est encore valable actuellement, mais une commission s'applique à la revoir; on escomptait alors 80.000 habitants pour l'an 2000, avec une dispersion beaucoup trop coûteuse comparée à la réalité.

Dans cet aménagement, il s'agissait surtout de définir des zones: habitat, industries, offices publics, aires de verdure, agriculture, biotopes et réserves protégées par le décret sur les sites, etc.

Cela a permis de classer la ville ancienne et d'en faire une zone protégée, sachant que la partie sud est strictement et sévèrement surveillée pour garder son caractère d'époque.

Au service d'urbanisme, on s'attache en général à veiller à un développement harmonieux de notre ville, tentant d'éviter les aberrations de tout genre. Mais le personnel de ce service n'a qu'un rôle consultatif et aucun pouvoir d'appli-

tion pour ce qui n'est pas prévu dans la loi. Ainsi donc, Mme Petrovic a vu beaucoup de projets, et quelques réalisations tout de même; on lui doit certainement la sauvegarde, in extremis peut-être, de la ville ancienne; on peut lui être reconnaissant d'avoir ramené un peu de verdure ici et là, profitant d'un réaménagement de place ou de démolition d'immeubles.

Quant au développement futur, expérience faite, et s'exprimant en son nom personnel, elle ne croit guère à une diversification industrielle intensive, mais plutôt à une industrie de loisirs qui devrait être bien conçue et offrir nos sites magnifiques au temps libre de l'homme de demain. Pourquoi pas un complexe de loisirs au Crêt-du-Loche, à l'usage des gens d'ici et d'ailleurs? suggère-t-elle. On évoque encore la Place sans nom, dont le baptême et l'affectation devraient se faire cette année; on parla de rues résidentielles avec les essais qui se feront cette année aussi rue des Sagnes et rue Jardinière; on entendit quelques râles à propos de constructions de garages entre autres et une fois encore, on devint acide sur un sujet qui culmine dans les conversations et dans la ville, soit Pod 2000. Mme Petrovic, avec bonheur, avoue bien l'aimer. «C'est un peu notre Tour Montparnasse». (ib)

## Fuite après un accident

Hier à 3 heures, un conducteur inconnu circulait de La Vue-des-Alpes en direction de La Chaux-de-Fonds. Environ 150 m. au-dessus du Restaurant du Reymond, en effectuant le dépassement d'une autre voiture, il a dérapé sur la route recouverte de neige mouillée. Au cours de cette glissade, sa voiture a traversé la route pour aller heurter l'auto conduite par M. P. S. des Geneveys-sur-Coffrane, qui circulait normalement en sens inverse. Sans se soucier des dégâts qu'il venait de causer, l'automobiliste inconnu a continué sa route. Dégâts importants.

Les personnes pouvant fournir des renseignements au sujet de cet accident sont priées de prendre contact avec la Gendarmerie de La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 28 71 01.

Suite des informations  
chaux-de-fonnières ► 29

CE SOIR, dès 21 h.  
AU PAVILLON DES SPORTS

**SUPER BAL**  
et  
**MINI CONCERT**  
avec  
**«THE TICKETS»**

Organisation: Jack Club  
et juniors du FCC

70568

Aujourd'hui

**MOCO SA**  
**MEUBLES**

Tapis Orient  
Cernier

**OUVERT**

Vente directe  
de tapis d'Orient

Après-midi  
de 14 h.  
à 18 h. 30

115727



## Saab 99. Même la plus avantageuse des Saab est une toute grande voiture.

Toutes les Saab sont construites pour supporter de nombreux hivers rigoureux et longs du Grand Nord, et pour rouler un maximum de kilomètres pour un minimum d'essence. Confortablement.

Les nouveaux modèles 83, grâce à la boîte à 5 rapports et aux pneus à faible résistance de roulement, sont encore plus économiques qu'auparavant (jusqu'à 7% de consommation en moins), alors qu'ils ont gagné en élégance, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Ce qui a fait ses preuves est conservé: le confort, la sécurité, l'agrément de conduite, la robustesse et la longévité légendaires - qualités qui ont fait, depuis toujours, la renommée des Saab.

Il existe 18 modèles Saab - avec ou sans turbo. Et il y a une Saab 99 pour 17'800 francs déjà - un prix avantageux en contre-valeur d'une toute grande voiture. Si vous venez l'essayer?

**SAAB**  
une longueur d'avance

GARAGE DE L'OUËST, G. ASTICHER  
av. Léopold-Robert 165 La Chaux-de-Fonds  
tél. 039 26 50 85

GARAGE EYRA, M. LIECHTI  
rue Girardet 20b 2400 Le Locle  
tél. 039 31 70 67

GARAGE ET CARROSSERIE MODERNE  
Heinz Schulthess 2043 Boudevilliers  
tél. 038 36 15 36

TSAPP AUTOMOBILES  
ch. de la Plage 2072 St-Blaise  
tél. 038 33 50 77

©38312C

**POSSA**  
POSSA  
POSSA  
POSSA

SYLVAIN MAIRET 7  
2400 LE LOCLE  
TÉL. 039/31 58 18

SUCCURSALE  
2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
TÉL. (039) 23 00 41

**VITRERIE - MIROITERIE - MENUISERIE**

## LES FRITILLAIRES

Petits-Monts 21, Le Locle

HÔME POUR PERSONNES ÂGÉES,  
DANS ANCIENNE MAISON DE MAÎTRE  
AVEC GRAND PARC, TRANQUILLITÉ.

**Accueillerait encore  
quelques pensionnaires**

Pour tous renseignements: tél. 039/31 15 01.

91-30190

## DEMANDES D'EMPLOIS

### PALEFRENIÈRE

25 ans, sachant monter, cherche emploi, avec logement. Région Jura, Neuchâtel ou Vaud. Eventuellement alpage.  
Ecrire sous chiffre 91-3135 à Assa Annonces Suisses SA, av. Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds



Il n'y a pas de mauvaise place pour une publicité bien faite!



**Publicité intensive**  
**Publicité par annonces**

## LE LOCLE

**Restaurant des Chasseurs**  
LE LOCLE

1er MARS, midi et soir  
**Tripes à la neuchâteloise**

En toute saison,  
**L'IMPARTIAL,**  
votre source  
d'informations

## OFFRES D'EMPLOIS

**FABRIQUE DE BRANCHES ANNEXES**

2400 LE LOCLE

cherche

**mécanicien**

pour différents travaux d'outillages

**mécanicien**

ou

**mécanicien-  
dessinateur**

s'intéressant à la fabrication ainsi qu'à différents travaux d'outillages et réglages de machines

**aide-mécanicien**

pour divers travaux de réglages et petite production

**ouvrier**

pour travaux soignés sur diverses machines

Prendre rendez-vous par téléphone au (039) 31 22 64 ou (039) 31 22 65.

91-30208



**Chambre d'économie publique  
du Jura bernois (CEP)**

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

jeudi 10 mars 1983 à 17 h. 30, Hôtel de la Couronne, Sonceboz

Ordre du jour

1. Procès-verbal de la 2e assemblée générale du 25 mai 1982.
2. Activité 1982: - rapport de la présidence  
- rapports des présidents des commissions.
3. Présentation des comptes 1982: rapports du trésorier et des vérificateurs \*
4. Approbation de la gestion et des comptes 1982.
5. Présentation et acceptation du programme d'activité et du budget 1983.
6. Elections statutaires: comité - président - vice-présidents - organe de contrôle
7. Divers \* Conformément à l'art. 17 des statuts, les comptes 1982 et le rapport des vérificateurs seront déposés au siège de la CEP, rue du Château 56, 2520 La Neuveville, où ils peuvent être consultés dès le 1er mars 1983.

La partie administrative sera suivie à 18 h. 30 d'une conférence de M. B. Müller, Conseiller d'Etat, Directeur de l'économie publique du canton de Berne.

Jura bernois: nouvelle vitalité  
Problèmes et perspectives de l'économie du Jura bernois et mesures de l'Etat pour cette région

Suite de la page 7

- Dis-moi, Pierre chéri, avec ma mère ça dure depuis longtemps? A quelle époque l'astu draguée? A moins que ce soit elle qui ait commencé. Cela ne m'étonnerait guère. Elle a une tête à toujours faire ses coups en dessous. Avec son allure distinguée, sa belle voix grave et son air de ne pas y toucher.

- Comment oses-tu parler ainsi de Florence? C'est écoeurant.

- Tu es gonflé. Qu'est-ce qui est écoeurant? Ce que vous avez fait, non? Pauvre Suzy. Elle n'a jamais rien soupçonné. Elle avait tellement confiance en vous. Il est vrai que maman était sa meilleure amie.

Il était pétrifié. Il lui trouvait soudain un sourire faux et méchant.

- C'est pour me lancer ces perfidies que tu as voulu remplacer Suzy le matin? Qu'as-tu dans la tête? Est-ce que je te demande ce que tu fais avec Jérôme Duval?

Elle se mit à rire.

- Tu ne sais plus comment t'en sortir. A propos de Jérôme Duval, rassure-toi. Il ne m'a jamais sauté. J'ai refusé de me laisser faire. Ce serait trop facile. Je ne suis pas pour le plaisir à sens unique. Il me faut des compensations. J'ai raison, non? Ce n'est pas toi qui affirmeras le contraire, je pense! Avec maman, comment ça se passait? Faisait-elle bien l'amour? C'est une question que beaucoup de filles se posent à propos de leur mère.

Elle jeta tranquillement dans l'évier le café destiné à Darnac et qui avait refroidi.

- Tu peux m'en préparer un autre? Bien fort. N'oublie pas. Il l'aime à l'italienne. C'est mon chouchou. Lui seul aura de la brioche. J'aime le voir le matin donner du pain aux cygnes et aux mouettes. Il fait ça d'une façon très élégante. En attendant, je vais porter le thé au citron des comédiens. Ce qu'ils me cas-

sent les pieds ces deux-là, avec leurs souvenirs de théâtre! C'est surtout la femme qui en rajoute.

Heureux de cette diversion, Pierre se détendit.

- Claire de Longpré, un nom de cabotine du dix-neuvième siècle!

- Lui ne parle pas beaucoup. Il est un peu dans les vaps. Il l'écoute et sourit d'un air satisfait. Un vieux narcissisme installé une fois pour toutes dans la contemplation de son nombril.

Elle grimaca, se pinça le nez et prit une voix de tête en imitant l'épouse de l'acteur:

- A dix-sept ans, Patrice a joué avec Sarah! Elle l'avait reçu dans sa loge et l'avait fait aussitôt débiter auprès d'elle. Sacha Guitry le voulait dans tous ses films, dans toutes ses pièces, mais Patrice n'était jamais libre. Il a joué sur toutes les scènes de Paris. Il y a quelques années, il a tourné un film avec Bardot. Nous faisons même notre marché à Saint-Trop avec elle!

Pierre sourit. Sophie marqua un temps.

- Terrible, Brigitte! A les entendre, elle ne pouvait se passer de lui. C'est à cause d'elle qu'ils retournaient en vacances chaque année au même endroit. A présent comme il pisse trop souvent au lit, on n'en veut plus dans les hôtels de la Côte. Alors, ils se sont rabattus sur Amphion. C'est vous qui en aviez hérité. Vous êtes les seuls à supporter de tels gâteaux. Suzy accepte tout et toi, tu écraies. Je sais que tout à l'heure, dès que j'aurai franchi le seuil de leur chambre, Claire de Longpré va démarrer avec le retour de son héros de la guerre de Quatorze, le nom de Patrice en lettres de feu à la façade des plus grands théâtres. Les acteurs les plus célèbres qui étaient ses meilleurs copains. Il jouait à la pétanque avec Raimu, faisait du vélo avec Gabin. Moi, à votre place, je refuserais de tels clients. Je ne

peux pas les souffrir. La toquée du deuxième étage non plus. Elle m'exaspère avec son air pleurnichard et ses yeux rougis par les larmes. Son histoire, je la connais. Je l'ai lue dans un vieux «France-Soir» qui traînait au sous-sol. Il y avait même sa photo et un gros titre: «Une grand-mère kidnape son petit-fils».

- Cette Lila a été acquittée. On ne peut quand même pas demander aux clients un extrait de leur casier judiciaire. Il ne faut pas se montrer difficile. Il n'y a pas foule à cette saison.

Pierre s'était appuyé contre un placard et l'écoutait. Elle revint à Florence.

- Surtout motus au sujet de tout ce que je t'ai raconté sur ma mère. Le torchon brûle vraiment entre vous.

Elle s'empara du plateau destiné aux de Longpré et avant de claquer brutalement la porte s'écria encore à l'intention de Pierre:

- Tu te demandes pourquoi je suis si agressive ce matin? Parce que vous me mettez les nerfs en pelote avec votre cirque. Lorsque vous essayez de me faire la morale, vous me prenez réellement pour une idiote. La morale, ça vous va bien!

Quand elle pénétra dans la chambre des comédiens, les de Longpré eurent chacun une réaction différente. Patrice, assis dans son fauteuil avec une couverture sur les genoux, se mit à sourire dans la vague avec un parfait automatisme. Claire, un voile rose posé sur ses bigoudis blancs, agita les larges manches de sa robe d'intérieur en soie et s'exclama:

- Vous nous portez bien tardivement ce petit déjeuner, mais vous êtes d'avance pardonnable car vous avez les plus beaux yeux du monde. «Les plus beaux yeux du monde», c'est le titre d'une pièce de Jean Sarmant que Patrice a créée avec Marguerite Valmont.

«Ça y est, elle démarre», pensa Sophie en soupirant.

L'autre continua:

- Vous me faites songer à Cassive, une de ses premières partenaires. Pendant cinq ans, il a joué avec elle «Le sommeil des amants». Chaque soir, la salle était comble. Il avait un tel succès!

Ce matin, Sophie avait du mal à actionner son habituel sourire hypocrite. Avec lassitude, elle observait l'octogénaire qui branlait du chef, perdu dans ses rêves rétro, en la regardant sans la voir. Tout ce qu'il contemplait devenait transparent. C'était toujours lui qu'il apercevait au-delà des autres et c'était sa propre image qu'il admirait avec complaisance en souriant béatement.

- C'était bon, ma chère petite, cette période de notre vie, poursuivait Claire de Longpré. Patrice a été reçu par les plus grandes personnalités. Le général de Gaulle nous avait invités à dîner. Il lui écrivait des lettres étonnantes, chaleureuses. Il est vrai que Patrice a été aussi un grand résistant.

Chaque année qui l'éloignait de son passé permettait à Claire de nouveaux mensonges. Elle ne cessait de gonfler, de magnifier la carrière de ce petit acteur de vaudeville. Elle était parvenue à le convaincre et à se convaincre elle-même. Depuis que sa raison fouait le camp, elle l'avait plus que jamais hissé sur un piédestal et elle ne cessait de l'idolâtrer. «Patrice, disait-elle à tout bout de champ, deux cents pièces et deux cents films! Pourquoi ne lui a-t-on pas demandé d'écrire ses Mémoires?»

Elle avait volontairement oublié les tournées miteuses, les troupes de second ordre dont il faisait partie et qui s'installaient dans les théâtres municipaux des petites villes de province où il ne se passait jamais rien.  
(à suivre)

# LE LOCLE

et son district

En fêtant la République neuchâteloise

## Marx et Nietzsche trahis ou la philosophie de l'histoire

Dans un premier article\*, nous avons résumé une partie du magistral exposé présenté par M. André Chédel, homme de lettres, à l'occasion de la commémoration du 135e anniversaire de la République neuchâteloise, célébré jeudi dernier, au Café de la Place, au Locle. Cette manifestation, organisée par la section locloise du parti progressiste national-libéral, a obtenu le plus vif succès et ce fut l'occasion, pour ceux qui ont eu le privilège d'y participer, de survoler plusieurs décennies de l'histoire du monde, dont le parallélisme, finalement, se reflète étrangement sur les événements et bouleversements que nous vivons aujourd'hui.

En un sens, l'histoire désillusionne et exalte; elle exalte par ses imprévus. Karl Marx n'a pas prévu la manière dont les communistes soviétiques mettraient en œuvre ses idées. Nietzsche n'a pas prévu à quelles fins on se servirait de ses théories dans le racisme nazi, ni la forme que l'on allait donner à son impérialisme volonté de puissance; elle exalte par la participation de l'homme à son déroulement.

Revenant à notre République neuchâteloise, que représentent les 135 ans de son histoire? Une seconde par rapport à une heure en regard de la grande histoire! Pourtant, notre canton, dont «nous sommes les enfants heureux», s'est inspiré de la démocratie dans son véritable

ble sens et non de ses succédanés qui tentent la confusion dans les esprits.

Ignorant ce que sera l'avenir de l'humanité, nous ne risquons pas de nous tromper en déclarant que nous sommes au creux de la vague et que nous nous y maintiendrons encore longtemps. Il faut être conscient de la gravité des temps que nous vivons, nul n'échappant au destin de l'histoire.

Les républicains de 1848 étaient des hommes libres, comme le furent les premiers Confédérés de 1291. Aujourd'hui, le mot liberté revêt un sens tout particulier, car des centaines de millions d'hommes en sont privés, s'agissant surtout de la liberté de mouvement et de penser et pourtant, elle est aussi indispensable que la nourriture et le bien-être.

N'est-ce pas impérieux d'attacher le plus grand prix à la défense de la liberté, dans un monde qui la bafoue, devant encore ajouter M. Chédel, qui a terminé son exposé en disant que si elle devait réellement s'éteindre un jour, comme un lumignon, c'est l'homme dans son identité qui disparaîtrait.

Un autre morceau de choix était offert aux convives ce soir-là et c'est M. Pierre Faessler, ancien conseiller général, qui a ravi ses auditeurs par la lecture d'une lettre ouverte qu'il adresse à la patrie. Ce fut d'abord un acte de foi dans ce que la patrie représente encore pour les citoyens, même si l'Hymne neuchâtelois et la Prière patriotique ont disparu des leçons de chant de nos écoles, comme l'orthographe, les règles de grammaire et le livret. Psychomotricité, autogestion et maths modernes sont aujourd'hui des mots à la mode et les objecteurs de conscience sont des héros. Mais on montre du doigt les gens aux tempes grises qui se découvrent pour saluer notre drapeau national. Après avoir rappelé ce que le

citoyen soviétique, en se soumettant, s'engage à respecter, M. Faessler a brièvement brossé le tableau de ce qui se passe dans un pays voisin qu'il n'a pas nommé, mais où fleurit la rose. Tour à tour émouvant ou amusant, ce toast à la patrie d'un nouveau genre a été vivement applaudi, comme le fut d'ailleurs M. Chédel qui l'avait précédé à la tribune.

L'Hymne neuchâtelois, accompagné par M. Gilbert Schwab, a mis un terme à cette belle veillée patriotique. (m)

\* Voir «L'Impartial» des samedi et dimanche 26 et 27 février 1983.

A voir dans nos vitrines...

## Le décret de la contre-révolution de 1856

En ces jours où les citoyens de ce canton célèbrent le 135e anniversaire de la République neuchâteloise, il n'est pas inutile de songer que la destinée de ce coin de pays aurait pu être tout autre si la contre-révolution déclenchée en septembre 1856 par des citoyens restés fidèles au roi avait réussi.

Le Conseil d'Etat d'alors, présidé par M. Piaget, avait exprimé sa reconnaissance à ceux qui, lors de ces événements de 1856, avaient pris les armes pour défendre la République.

Ainsi, dans un décret signé le 3 octobre 1856 par le président du Grand Conseil, Eugène Huguenin, les secrétaires Alfonse Dubois et A. Ribaux, le président du Conseil d'Etat Piaget et le secrétaire, Aimé Humbert, on peut notamment lire

que «tous les citoyens qui ont pris les armes dans les journées des 3 et 4 septembre pour la défense de nos libertés et de la Constitution ont bien mérité de la République neuchâteloise.»

A son article trois, ce décret précisait qu'«un exemplaire sera remis par les soins de l'administration militaire à tous citoyens qui se sont armés pour la défense de la République.»

Ainsi, un de ces exemplaires échet à M. Walter Dubois, de la compagnie du Locle, l'arrière-grand-père de l'ancien boucher loclois, en remerciement des services rendus lorsqu'il prit lui aussi les armes.

Ce décret est accroché pour quelques jours dans les vitrines des bureaux de «L'Impartial», rue du Pont 8 au Locle. (jcp)

## Au Cerneux-Péquignot: le rite du carnaval perpétué



Au retour du Gardot, les villageois perpétuant un rite bien établi au Cerneux-Péquignot, ont brûlé le Bonhomme Hiver. (Photos Impar-cm)

Après le Mardi-Gras parfaitement honoré par les enfants de la commune, c'est avec un peu de retard, dû à un calendrier de festivités régionales chargé, que la fête du carnaval au Cerneux-Péquignot a été reconduite vendredi soir par les aînés.

Malgré la grippe qui avait posé son masque sur plusieurs fervents serviteurs de ce rite, c'est environ une trentaine de personnes qui dans leur déguisement ont perpétué une fois de plus la tradition.

Au retour du cortège de Gardot, dans la cour du collège, le bonhomme hiver a

éclairé de ses flammes la sarabande des masques qui autour d'un tonneau de vin chaud ont, dans une chaleureuse ambiance, retrouvé petit à petit leur identité... Avant de continuer la fête au bistrot devant un plat fumant de tripes ou de jambon. (cl)

### cela va se passer

#### Théâtre avec la Compagnie de la Marelle

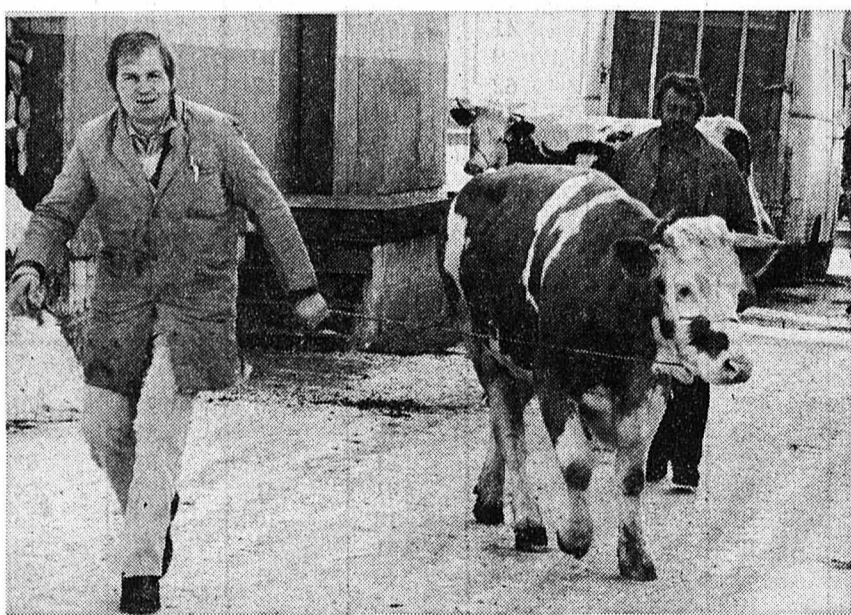
La Compagnie de la Marelle de Lausanne présentera, mercredi 2 mars à 20 h. à la Maison de paroisse, une pièce de Jean Naguel: «La Durand prisonnière du Roy».

Cette représentation, organisée par l'Eglise réformée, permettra au public de découvrir les prestations de cette troupe suisse de comédiens professionnels qui consacrent aussi plus de la moitié de leur saison à du travail dans les paroisses.

Ils se produisent en Suisse mais aussi en France et en Belgique et jouent des créations, des adaptations et des pièces de répertoire. (cm)

# CANTON DE NEUCHÂTEL

## la voix d'une région



Bientôt consommée... (Photo Schneider)

## Des kilos de viande pour notre assiette Marché d'élimination du bétail, aux Hauts-Geneveys

Soixante-neuf bêtes étaient vendues à l'intention de la consommation. Quarante-neuf devant être abattues dans les dix jours, et vingt autres le seront une année après leur engraissement.

Les agriculteurs venus principalement du Val-de-Ruz, de La Chaux-de-Fonds et de Lignières ont ainsi vidé quelque peu les écuries. Ils y sont pratiquement contraints par la pénurie de fourrage due directement à l'expansion des campagnols.

C'est l'année dernière que la plus grosse saignée dans l'effectif du bétail neuchâtelois s'est fait ressentir. En effet, plus de six cents bêtes avaient été éliminées.

M. Gabus, le délégué au bétail de l'Etat, qualifie la qualité de la viande de moyenne à bonne. Le prix moyen

d'achat de la viande a été de 4 francs 20. La bête la moins payée a été à 2 francs le kilo. La meilleure s'est vendue à 5 francs 60 le kilo.

Les experts de cette vente étaient M. Hans Pfister de la CBV (Coopérative d'approvisionnement du bétail de boucherie et en viande), experts neutres, le représentant des bouchers, M. Ernest Schoerer de Dombresson et celui des agriculteurs, M. Max Maurer de Chézard.

De la viande en perspective, beaucoup de viande, les amateurs de steaks s'en frottent les fourchettes, les végétariens secouent la tête... (or)

## En janvier dans le canton 76 retraits de permis

257 dossiers ont été examinés par le Service cantonal des automobiles durant le mois de janvier 1983, suite aux diverses infractions et accidents de la circulation.

Parmi les mesures administratives qui ont été notifiées, on relève 76 retraits de permis de conduire, une interdiction de conduire en Suisse envers un étranger, une interdiction de conduire un cycle pour ivresse au guidon, 21 interdictions de conduire des cyclomoteurs, dont 18 pour modification du véhicule, une pour ivresse au guidon et deux pour vols; enfin 117 avertissements, dont 38 sévères.

Les retraits de permis se répartissent comme suit: 17 dans le district de Neuchâtel, 19 dans le district de Boudry, 9 dans le district du Val-de-Travers, 6 dans le district du Val-de-Ruz, 8 dans le district du Locle et 6 dans celui de La Chaux-de-Fonds.

### cela va se passer

#### Les ports de Neuchâtel

Le 3 mars à 20 h. 30 au Collège latin, à Neuchâtel, M. Robert Porret donnera conférence sur le sujet: Les ports de Neuchâtel. (or)

#### Conférence à l'aula de l'université

A l'aula de l'Université de Neuchâtel, le 2 mars à 17 h. 30, la Société neuchâteloise de sciences économiques présente l'ambassadeur Cornelio Sommaruga. Il donnera une conférence sur le thème: Le libre-échange européen et l'avenir technologique de la Suisse. (or)

#### Soupes des «4 jeudis»

Le Conseil paroissial de Valangin, Boudevilliers et Fontaines organise ses traditionnelles soupes de carême. Ces repas auront lieu le 3 mars à Valangin; le 10 mars à Boudevilliers; le 17 mars à Fontaines et le 24 mars à Valangin.

Une excellente manière de célébrer ainsi cette période de privation. Cette rotation dans les lieux est nouvelle. Espérons qu'elle rencontrera un écho favorable.

Suite des informations neuchâteloises

22

## Une toute belle Fête du ski aux Bugnenets

C'est par une journée magnifique, pleine de soleil et une belle neige que s'est déroulée récemment la Fête du ski aux Bugnenets, manifestation organisée par l'Ecole suisse de ski de Neuchâtel et des Bugnenets.

Un programme varié a été mis sur pied par une équipe de mordus dont Gilbert Hirschi de La Joux-du-Plâne, aidé par Cyrille Vaucher de Chézard-Saint-Martin et, pour le ski nordique, Jean Mægerli de Fontainemelon et Léo Cuche du Pâquier. Ce fut également l'occasion de voir fonctionner la nouvelle traceuse à neige, pour préparer les pistes. Relevons la parfaite entente des organisateurs avec la Société des remontées mécaniques.

La descente aux flambeaux a été suivie par de nombreux touristes, qui ont apprécié ce magnifique spectacle qui s'est

terminé par un «piculet» au bas de la descente.

Aux différents concours, il y eut une participation locale et surtout des concurrents du Val-de-Ruz. Voici les résultats:

**Américaine de ski de fond (10 km.):** 1re équipe, Willy Junod et Alain Junod; 2e, Raymond Junod et Pascal Junod.

**Slalom parallèle (42 participants):** Fillettes jusqu'à 15 ans: 1. Solange Hirschy; 2. Marylore Hirschy; 3. Chantal Cuche.

**Garçons jusqu'à 15 ans:** 1. Alain Cuche; 2. Bernard Cuche; 3. Benjamin Cuche.

**Dames:** 1. Marlène Brun; 2. Catherine Zwiacker; 3. Catherine Jeanneret.

**Hommes:** 1. Pierre Kladny; 2. Jurt Erni; 3. Jean-Pierre Schorpe. (m)

## Tests des Bugnenets - Creux-Joly Succès pour une nouveauté

Cette nouveauté dans le ski de fond a connu, récemment, un joli succès, au Plan-Marmet, grâce à des conditions d'enneigement idéales. Le responsable, Francis Mathey, était satisfait de la participation: 35 skieurs.

La grande différence avec un concours populaire, c'est que le coureur choisit son heure de départ et skie à son rythme.

**10 kilomètres:** 1. Alain Junod, Dombresson; 2. Pascal Junod, Dombresson; 3. Jean Strahm, Les Reussilles; 4. Denis Dubois, La Chaux-du-Milieu; 5. Willy Calame, La Chaux-de-Fonds.

**Deux kilomètres (12 ans):** 1. Stephan Lauenstein, Court; 2. Sandra Jacques, Dombresson; 3. Sylvain Jacques, Dombresson.

**Un kilomètre (10 ans et moins):** 1. Guy von Arx, Les Geneveys-sur-Coffrane; 2. Pierre Ombelli, Le Pâquier; 3. Virgile Mægerli, Fontainemelon. (m)

Des choses bien assurées:


winterthur assurances

Toujours près de vous






# 1<sup>er</sup> Mars UNE PROMENADE D'ACHATS A SAINT IMIER



## Dormir nordique

Vente  
Transformation  
Nettoyage de literie



**BOURQUIN  
DECORATION**

Meubles - Literie - Rideaux - Tapis  
2610 Saint-Imier, rue Francillon 21

Le plus vaste choix de jean's de la région

Wolfender


Votre spécialiste de la

**BELLE CONFECTION**


pour dames et messieurs

Nous ne nous limitons pas à vous vendre une paire de lunettes !!!

Nous prenons le temps de discuter avec vous de tous vos problèmes visuels... et de les résoudre



**JOBIN  
OPTICIEN**  
Saint-Imier



Votre spécialiste en optique oculaire  
Francillon 28 Tél. 41 23 43



## Bazar du Vallon

Mme Lupo, Francillon 30, tél. 039/41 26 21

LAINES - BRODERIE  
GOBELIN - DENTELLE  
MERCERIE

## Services techniques

Magasin de vente: Dr-Schwab 8, tél. 039/41 34 66

POUR TOUS VOS ACHATS  
D'APPAREILS MÉNAGERS  
ET LUSTREURIE

Une mode classique et sûre

chez madame



Confection pour dames  
Saint-Imier

à la source du salami

## CHEZ ANGELO

Spécialités italiennes  
Primeurs  
Service à domicile  
(039) 41 25 06

## IMPRIMERIE FAVRE

S.A.  
Place du 16-Mars 1  
Saint-Imier  
Tél. 039/41 22 96

Typo - Offset - Or à chaud  
Tous travaux pour le commerce et l'industrie  
93-286/47

POUR VOS  
INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES  
APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS  
LUSTREURIE

votre partenaire

## Société des Forces Electriques de La Goule - Saint-Imier

Tél. 039/41 45 55  
Magasin: Francillon 25  
Tél. 039/41 22 37

annonces Suisses  
Schweizer Annoncen

## ASSA

Saint-Imier  
Rue du Collège 3  
Tél. (039) 41 48 38

TV  
Radio  
Hi-Fi  
Vidéo

Participez à notre concours



Philippe-Henri-Mathey 3  
La Chaux-de-Fonds  
tél. 039/28 21 40

|  |   |   |
|--|---|---|
| <p><b>TOURNE-DISQUES</b><br/>Entraînement direct</p>               | <p><b>Offre d'inauguration</b></p> <h2 style="margin: 0;">AKAI</h2> <p>COMPLÈTE <b>1690.-</b></p> |   |
| <p><b>AMPLIFICATEUR</b><br/>2 x 55 W.</p>                          |   |   |
| <p><b>TUNER</b><br/>Synthétiseur à quartz<br/>20 présélections</p> |   |   |
| <p><b>TAPE-DECK</b><br/>Dolby B + C</p>                            |   |   |
| <p><b>TIMER</b></p>  |   |   |
| <p><b>RACK AVEC COUVERCLE<br/>PORTE EN VERRE<br/>ROULETTES</b></p> | <p><b>ENCEINTES</b><br/>3 voies<br/>110 W</p>   | <p><b>ENCEINTES</b><br/>3 voies<br/>110 W</p> |

## DÉCLARATIONS D'IMPÔTS

(aussi le soir)  
BOUCLEMENTS - COMPTABILITÉS

## MANDATS

GESTION  
Discretion - Conditions




## FIDUCIAIRE CONSEIL

Lucien ROMANG  
7, avenue Léopold-Robert - 2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/23 47 23 70348

## Confiserie A. Marino

Avenue Léopold-Robert 126  
Tél. (039) 26 43 70

Ouvert tous les dimanches  
et jours fériés

**Mardi 1er Mars ouvert  
toute la journée** 70455

## Transformez votre salle de bain



Grenier 31  
Tél. 039/23 18 24  
La Chaux-de-Fonds

**Corthesy Girard**  
sanitaire - ferblanterie



**GECO** 039/23 26 56  
GÉRANCE ET COURTAGE SA  
58, RUE JAQUET-DROZ - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Centre ville dans immeuble ancien rénové, à louer  
**grand appartement de 7 pièces**

1 grand séjour, 1 salle à manger, 1 chambre à coucher parents, 3 chambres d'enfants, 1 chambre ménage, 1 salle de bains avec lavabo double douche + baignoire, WC + 1 WC jour, 1 cuisine agencée: cuisinière et frigo, lave-vaisselle four en hauteur, hotte de ventilation. Cheminée de salon en option, garage à disposition. Libre dès le 1.6.83 ou date à convenir. Loyer: Fr. 1 050.-, sans charges.



## VOYAGES DE PRINTEMPS

POUR TOUS LES  
GOÛTS, POUR TOUTES  
LES BOURSES

|                       |                  |           |
|-----------------------|------------------|-----------|
| Côte d'Azur - Riviera | 21-26 mars       | 830.-     |
| Hollande en fleurs    | 11-16 avril      | 925.-     |
| Toscane - Florence    | 18-23 avril      | 945.-     |
| Vacances à Lugano     | 25 avril-1er mai | dès 410.- |
| Vacances à Alassio    | 25 avril-1er mai | 495.-     |
| Hollande en fleurs    | 2-7 mai          | 925.-     |
| Vacances à Lugano     | 2-8 mai          | dès 410.- |
| Corse, ile de beauté  | 8-14 mai         | 1 095.-   |
| Vacances à Alassio    | 30 mai-3 juin    | 550.-     |
| Hollande - Rhénanie   | 30 mai-5 juin    | 1 090.-   |

VOYAGES  
**WITTMER** Auprès de toutes les agences de voyages

Un nouveau moyen pour réussir!

# C'est confirmé scientifiquement, vos cheveux repoussent!

Nos traitements personnalisés contre la chute des cheveux se sont constamment améliorés, mais aujourd'hui une préparation nouvelle, testée scientifiquement, en augmente prodigieusement le succès.

## Les tests du Dr. El Zawahry

Le principe actif de cette préparation est connu depuis longtemps mais personne, jusqu'ici, ne s'en était armé contre le dépérissement des cheveux. C'est en cela que les expériences conduites par El Zawahry, dermatologue, sont révélatrices.



## Constatez par vous-même!

En effet, la plus importante observation de El Zawahry, professeur à l'Université du Caire, est que tous les participants aux tests ont rapidement connu un résultat. Des cheveux ayant même repoussé dans un cas de calvitie complète.

## Du nouveau dans le programme Beaufort

Depuis que nous luttons contre la chute des cheveux, notre réussite a été basée sur un diagnostic individuel et un traitement adéquat, appliqué par des spécialistes. Ce nouveau produit accroît nos succès.

## Ne perdez pas de temps, agissez immédiatement!

Plus vous attendez, plus le nombre des racines mortes augmente - et pour elles tout traitement est stérile. Voilà une bonne raison d'amorcer la lutte dès maintenant. Passez nous voir au plus vite!

Sur un simple coup de fil, un rendez-vous et un premier examen gratuit.



|            |                      |              |
|------------|----------------------|--------------|
| Genève     | Rue du Port 8        | 022 28 87 33 |
| Lausanne   | Rue de Bourg 8       | 021 20 45 43 |
| Zürich     | Bahnhofplatz 3       | 01 211 86 30 |
| Winterthur | Technikumstr. 38     | 052 22 57 25 |
| Berne      | Effingerstr. 8       | 031 25 43 71 |
| Bienne     | Vereinstr. 10        | 032 22 33 45 |
| Bâle       | Elisabethen Anlage 7 | 061 23 30 55 |
| Saint-Gall | Oberer Graben 3      | 071 22 88 51 |
| Olten      | Wiesenstr. 10        | 062 21 81 71 |
| Soleure    | Hauptgasse 29        | 065 22 06 48 |
| Lucerne    | Platergasse 7        | 041 22 46 88 |

121

## G. O. INTERNATIONAL B. V.

Haarlemmermeer, Niederlande/Pays-Bas

6¾% Emprunt 1983-1989/91 de Fr.s. 50 000 000 (minimum)

avec la garantie de

## GENERALE OCCIDENTALE

Paris, Frankreich/France

La Générale Occidentale est une société holding dont l'essentiel des activités se trouve aux Etats-Unis. Ses principales filiales et participations sont les suivantes:

- aux Etats-Unis, la Générale Occidentale contrôle la totalité du capital de **Grand Union**, une importante chaîne de magasins alimentaires réalisant un chiffre d'affaires annuel de près de US-\$ 4 milliards. Elle possède également une participation indirecte de 37,5% dans **Diamond International**, société américaine spécialisée dans l'exploitation forestière (avec 680 000 hectares de forêt), l'industrie du bois et produits dérivés, réalisant un chiffre d'affaires annuel d'un peu plus de US-\$ 1 milliard.
- en Europe, la Générale Occidentale a cédé au cours des trois dernières années la totalité ou la quasi totalité de ses intérêts dans le secteur de la fabrication alimentaire, de la distribution alimentaire et dans le secteur bancaire. Elle ne détient plus maintenant que quelques investissements en France: le contrôle intégral de la société Groupe Express qui édite les magazines français «l'Express» et «Lire» et une participation minoritaire dans deux sociétés de fabrication alimentaire (**Panzani Milliat Frères et Diépal**) rattachées au groupe français BSN-Gervais Danone.

Les instituts financiers ci-dessous offrent cet emprunt en souscription publique jusqu'au

**7 mars 1983, à midi**

Les principales modalités de l'emprunt sont les suivantes:

- Prix d'émission: 100% + 0,30% timbre fédérale de négociation
  - Coupons: coupons annuels au 16 mars
  - Coupsures: obligations au porteur de Fr.s. 5000 et Fr.s. 100 000 nominal
  - Remboursements: rachats annuels de 1984-1990 jusqu'à 3% de la valeur nominale de l'emprunt, si les cours ne dépassent pas 100%; remboursement du montant restant le 16 mars 1991.
- Remboursement anticipé par l'emprunteur possible à partir de 1989, avec primes dégressives, commençant à 101%.

**Option «put»:** Chaque obligataire, individuellement, à le droit de demander le remboursement anticipé de ses obligations, moyennant un préavis de 60 jours, au 16 mars 1989.

- Durée: 8 ans maximum, avec «put» 6 ans
- Impôts et taxes: le paiement du capital, des intérêts et des primes éventuelles est effectué net de tous impôts ou taxes quelconques des Pays-Bas ou de la France.
- Cotation: aux bourses de Bâle, Genève et Zurich
- Libération: 16 mars 1983

Le prospectus d'émission paraît le 28 février 1983 dans la «Neue Zürcher Zeitung» et dans la «Basler Zeitung». Il ne sera pas imprimé de prospectus séparés.

Les instituts financiers ci-après se réservent le droit de procéder à une augmentation de l'emprunt et, le cas échéant, de publier, après le délai de souscription, le montant nominal final.

- SODITIC S.A.**
- Bank Heusser & Cie AG
  - American Express Bank (Switzerland) AG
  - Banco Exterior (Suiza) S. A.
  - Bank Leumi-Le Israël (Schweiz)
  - Banque Bruxelles Lambert (Suisse) S. A.
  - Banque de Participations et de Placements S. A.
  - CIBC Finanz AG
  - Compagnie de Banque et d'Investissements, CBI
  - Inter Maritime Bank
  - LTCB (Schweiz) AG
  - Privat Kredit Bank
  - S. G. Warburg Bank AG

- CREDIT LYONNAIS FINANZ AG ZURICH**
- Banque Indosuez, Succursales de Suisse
- Banca Unione di Credito
  - Bank für Kredit und Aussenhandel AG
  - Bank Kuenzler AG
  - Bank Schoop Reiff & Co. AG
  - Banque de Dépôts et de Gestion
  - Banque Scandinave en Suisse
  - Citicorp Bank (Switzerland)
  - Dai-Ichi Kangyo Bank (Schweiz) AG
  - Kleinwort, Benson (Geneva) S. A.
  - Nippon Kangyo Kakumaru (Switzerland) S. A.
  - Société Générale Alsacienne de Banque - Groupe Société Générale -

Numéro de valeur: 535 580

**moco rideaux**

Notre département rideaux est digne du plus grand choix de meubles de la région.

Rideaux classiques et modernes en différents matériaux, literie traditionnelle et nordique, duvets et tapis tendus - tout l'assortiment à des prix Moco.

Service complet à domicile  
Y compris mesurage et offre gratuite.

Nous offrons à nos clients un petit coussin décoratif.

Renseignements: Tel. 038/53 32 22

**moco meubles·Cernier**

Le grossiste qui détaille

**BERTRAND JAQUET**  
TAPISSIER DECORATEUR

MEUBLES · TAPIS · RIDEAUX

Collège 17 La Chaux-de-Fonds Tel. 039/28 14 79

Seul le

**prêt Procrédit**

est un

**Procrédit**

Toutes les 2 minutes

quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi

vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veillez me verser Fr. ....

Je rembourserai par mois Fr. ....

Nom .....

Prénom .....

Rue ..... No. ....

NP/localité .....

à adresser dès aujourd'hui à:

Banque Procrédit

2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4

Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12



# JURA BERNOIS

la voix  
d'une région

## Votations dans le Jura bernois et à Bienne Trois fois oui

Page 17

Ce crédit a été accepté par le 83% des votants du canton, par le même nombre dans le district de Moutier, par 79% dans le district de Courtelary, par 78% dans celui de Bienne et par 75% dans celui de La Neuveville. Aucune commune, ni du Jura bernois, ni de Bienne, n'a refusé l'objet.

Les droits de douane sur les carburants ont été approuvés par le 53% des votants du canton, Le district de Bienne a dit oui par 54%, celui de Courtelary par 64%, celui de Moutier par 61% et celui de La Neuveville par 62%. Dans le

district de Laufen, les votants ont dit non par 59%. Les communes de Corgémont, Orvin, Plagne, Romont et Vauffelin ont également refusé l'objet.

Ces mêmes communes, avec en plus La Ferrière, Sonceboz-Sombeval, ont aussi refusé l'article constitutionnel sur l'énergie.

Cet objet a malgré tout été accepté par 54% des votants du canton, par 55% du district de Bienne, par 57% du district de La Neuveville, par 59% du district de Moutier et du district de Courtelary. Le district de Laufen a dit non une nouvelle fois, par 62%.

## Forte participation à Vellerat

Forte participation au scrutin fédéral, «camouflet» au canton de Berne, c'est ce que le Conseil communal de la «commune libre» de Vellerat affirmait hier après un week-end électoral particulier puisque les autorités avaient refusé de distribuer le matériel pour le scrutin du canton de Berne et que le gouvernement bernois avait fait parvenir aux citoyens le matériel pour voter par correspondance. Selon le communiqué, la participation au scrutin fédéral a été de 66 pour cent (26 électeurs) sur 39 inscrits. Les deux objets ont été refusés.

Sur le plan cantonal, la chancellerie de l'Etat de Berne a dénombré six bulletins de vote.

«Les citoyens jurassiens, en ignorant l'intervention bernoise, ont infligé à Berne un camouflet éloquent», affirme le Conseil communal qui voit dans ces résultats un soutien de la grande majorité des citoyens à la politique choisie, alors que Berne, en envoyant directement le matériel de vote à porté «une atteinte grave à l'autonomie communale».

(ats)

## Modification du plan de zones à Saint-Imier Acceptée de justesse

A la fin de la semaine passée, le corps électoral de Saint-Imier était appelé à se prononcer sur une modification du plan de zones. Les parcelles qui entourent l'Ecole d'ingénieurs, actuellement en zone d'habitation et d'artisanat, devaient être mises en zone publique, comme le sont déjà le cimetière, l'hôpital, les écoles, les églises, etc.

Le Conseil municipal proposait cette modification pour permettre l'extension de l'Ecole d'ingénieurs. L'aspect légal des parcelles en zone «reste du territoire» devait aussi être réglé. Sous cette appellation, aucun prêt LIM n'aurait pu être octroyé.

Le corps électoral imérien a dit oui à cette modification du plan de zones, mais l'objet n'a été accepté que de justesse: alors que les adversaires de la modification étaient 472, ses partisans n'étaient que 474. Il semble que cette disposition, qui devrait donner la possibilité d'exproprier plus facilement des parcelles qui ne sont pas encore en possession de l'Etat, aie rencontré de nombreuses oppositions et suscité diverses craintes. La participation au scrutin a été modeste: seul 29 pour cent des citoyens se sont rendus aux urnes.

La votation cantonale concernant la construction d'un nouvel hôpital de district à Oberdiessbach a fort bien passé à Saint-Imier, puisque les votants ont dit oui à l'objet par 728 voix contre 191.

Les deux arrêtés fédéraux ont également été acceptés: celui concernant une nouvelle réglementation des droits de douane sur les carburants par 647 oui contre 288 non et celui concernant l'article constitutionnel sur l'énergie par 599 oui contre 333 non.

C. D.

## Office du tourisme du Jura bernois Grave conflit entre président et directeur

Tout semble ne pas aller comme sur des roulettes à l'Office du tourisme du Jura bernois, dont le siège est à Moutier. Un grave conflit aurait éclaté entre le président de l'association, M. Henri Gorgé, et le directeur-animateur, M. Martin Chaignat. Le bureau de l'Office du tourisme examinera l'affaire demain. A la suite de cette séance, c'est le comité central de l'association qui sera nanti du dossier. M. Chaignat, qui est très apprécié dans maints domaines, semble

se voir reprocher certaines négligences administratives.

C'est en août 1981 que M. Martin Chaignat, ex-gendarme bernois, devenu commissaire et chef de la police de la ville de Moutier, titulaire de brevets d'enseignement sportif, fut nommé directeur-animateur à l'Office du tourisme.

Jusqu'en septembre dernier, tout semblait aller à merveille et on ne tarissait pas d'éloges sur le dynamique directeur. Or, il semble que M. Chaignat ait été averti par lettre recommandée de certains manquements qui lui sont reprochés, tels l'absence de budgets et de décomptes divers. Faute d'avoir obtenu une réponse, l'Office du tourisme a donc décidé de discuter de l'affaire au sein du bureau, puis du comité central.

Il est impossible de dire aujourd'hui si la gravité du conflit pourrait amener l'association à licencier son directeur.

C. D.

### RECONVILIER

#### Election d'un vérificateur des comptes par les urnes

Le corps électoral de Reconvilier s'est rendu aux urnes ce week-end pour élire un vérificateur des comptes. C'est Mme Arlette Kneuss, udc, avec 340 voix qui l'a emporté contre 113 voix à M. François Froidevaux, de l'Entente jurassienne. La participation a été de 30 pour cent environ. (kr)

Suite des informations  
du Jura bernois

29

## A Moutier La police tire sur des voleurs de moto

A la suite d'une poursuite mouvementée au cours de laquelle la police a employé une arme à feu, deux jeunes Balois ont été arrêtés au volant d'une moto volée. L'incident s'est produit hier vers 11 heures dans le centre de Moutier, comme l'a précisé la police bernoise dans un communiqué laconique publié hier soir.

Selon des témoins, la voiture de police, sirènes hurlantes, poursuivait la moto sur laquelle deux jeunes gens avaient pris place. A un moment donné, un agent a tiré en direction des fuyards. A la suite d'une manœuvre de la voiture de police, les deux motocyclistes ont été projetés sur la chaussée et ont été arrêtés. La police s'est refusée à tout commentaire au sujet de cette affaire. (ap)

| District de Courtelary              | VOTATIONS FÉDÉRALES                 |              |                                       |              | VOTATION CANTONALE             |              |
|-------------------------------------|-------------------------------------|--------------|---------------------------------------|--------------|--------------------------------|--------------|
|                                     | Droits de douane sur les carburants |              | Article constitutionnel sur l'énergie |              | Crédit Hôpital d'Oberdiessbach |              |
|                                     | OUI                                 | NON          | OUI                                   | NON          | OUI                            | NON          |
| Corgémont                           | 97                                  | 116          | 83                                    | 126          | 131                            | 69           |
| Cormoret                            | 46                                  | 15           | 43                                    | 18           | 55                             | 6            |
| Cortébert                           | 56                                  | 24           | 43                                    | 34           | 62                             | 15           |
| Courtelary                          | 104                                 | 34           | 88                                    | 47           | 104                            | 23           |
| La Ferrière                         | 21                                  | 15           | 17                                    | 19           | 23                             | 7            |
| La Heutte                           | 35                                  | 28           | 31                                    | 30           | 42                             | 18           |
| Orvin                               | 61                                  | 69           | 45                                    | 85           | 99                             | 29           |
| Péry                                | 108                                 | 60           | 101                                   | 67           | 118                            | 34           |
| Plagne                              | 24                                  | 34           | 24                                    | 36           | 33                             | 21           |
| Renan                               | 56                                  | 37           | 50                                    | 38           | 62                             | 20           |
| Romont                              | 20                                  | 21           | 16                                    | 24           | 25                             | 14           |
| Saint-Imier                         | 647                                 | 288          | 599                                   | 333          | 728                            | 191          |
| Sonceboz-Sombeval                   | 88                                  | 65           | 70                                    | 81           | 110                            | 28           |
| Sonvilier-Village                   | 66                                  | 40           | 65                                    | 41           | 81                             | 19           |
| Sonvilier-Montagne                  | 13                                  | 5            | 10                                    | 8            | 12                             | 5            |
| Tramelan                            | 748                                 | 336          | 720                                   | 356          | 880                            | 165          |
| Vauffelin                           | 38                                  | 42           | 35                                    | 44           | 56                             | 18           |
| Villeret                            | 75                                  | 51           | 66                                    | 60           | 93                             | 22           |
| <b>TOTAL</b>                        | <b>2303</b>                         | <b>1280</b>  | <b>2106</b>                           | <b>1447</b>  | <b>2714</b>                    | <b>704</b>   |
| <b>Récapitulation par districts</b> |                                     |              |                                       |              |                                |              |
| Courtelary                          | 2303                                | 1280         | 2106                                  | 1447         | 2714                           | 704          |
| Moutier                             | 2104                                | 1373         | 2061                                  | 1414         | 2680                           | 530          |
| La Neuveville                       | 439                                 | 267          | 400                                   | 302          | 485                            | 162          |
| Laufen                              | 945                                 | 1358         | 877                                   | 1408         | 1163                           | 698          |
| <b>JURA BERNOIS</b>                 | <b>5791</b>                         | <b>4278</b>  | <b>5444</b>                           | <b>4571</b>  | <b>7042</b>                    | <b>2094</b>  |
| Bienne                              | 4740                                | 4062         | 4803                                  | 3954         | 6563                           | 1849         |
| <b>TOTAL CANTON</b>                 | <b>97361</b>                        | <b>85559</b> | <b>97941</b>                          | <b>83625</b> | <b>147063</b>                  | <b>30035</b> |
| Participation en %                  | 30 %                                |              |                                       |              | 29 %                           |              |

## De bons résultats au Club des patineurs de Tramelan



Au centre, Mme Buri, professeur, entourée de E. Ramseyer à droite et K. Monnerat.

Les tests organisés par l'Union suisse de patinage et l'Association romande avaient lieu dernièrement. Ils étaient attendus avec intérêt par les jeunes responsables du Club des patineurs de Tramelan qui s'est formé il y a moins d'une année, dans l'attente de la patinoire artificielle.

A ces tests participaient les clubs de Fribourg, Bienne, Moutier, Saint-Imier et Tramelan. Les deux représentantes locales, Mlles Karine Monnerat et Emmanuelle Ramseyer s'y sont bien comportées. Ces élèves étaient jugées par les personnes suivantes: M. Alexandre Schlager du CP Lausanne, juge 1re classe; Mlle Alice Bovet du CP Bienne (juge 2e classe) et M. Fritz Schürch du CP Bienne (2e classe).

Grâce à un travail inlassable de Mme Marlène Buri-Molloyes, professeur du CP Tramelan, les deux concurrentes locales ont réussi avec succès les tests:

### RÉSULTATS

Tests libres (ARP) 6e classe (petite médaille romande de bronze): Karine Monnerat et Emmanuelle Ramseyer. - Tests libres (USP) 4e classe (médaille de cuivre): Karine Monnerat.

## Oui à la deuxième édition du budget à Tramelan

Le corps électoral de Tramelan a accepté ce dernier week-end la deuxième édition du budget, la première ayant été refusée par 649 non contre 596 oui, avec une participation de 39 pour cent. Cette fois-ci, le corps électoral s'est déplacé aux urnes avec une participation de 33,4 pour cent et c'est par 777 oui contre 291 non et 11 bulletins blancs que le budget a été accepté.

De nombreuses compressions ont été opérées, une taxe des déchets a été augmentée afin d'en couvrir les frais. Mais le point le plus important, qui avait été contesté lors du premier refus semble-t-il, était celui de la quotité qui avait été augmentée. Cette fois-ci, la quotité est restée inchangée à 2,3 pour cent. Ainsi mo-

Comme l'on peut le constater, fondé il y a à peine quelques mois, le Club des Patineurs de Tramelan peut envisager l'avenir avec confiance grâce notamment à Mmes Maud Viglietti et Josette Matter qui se dévouent également à la cause de ce sport qu'elles essayent de développer à Tramelan. (Texte et photo vu)

### Histoire d'eau

Durant quelques jours, l'eau potable distribuée dans le réseau a attiré l'attention des gourmets, en raison d'une odeur désagréable.

Le Service des eaux et M. Christian Furer en particulier se sont dépensés sans relâche pour faire face à une situation peu en rapport avec la qualité habituelle de l'eau potable distribuée à Tramelan.

En collaboration avec le chimiste cantonal, il a immédiatement été établi que l'eau distribuée ne présentait aucun danger pour les consommateurs. Divers prélèvements ont ensuite été faits afin de déterminer l'origine géographique et chimique du phénomène; les analyses confiées au laboratoire cantonal sont en cours, elles devraient permettre de prendre des dispositions propres à éviter que le précieux liquide se distingue à nouveau par un goût et une odeur si désagréable. (comm - vu)

Meubles Lang

Instauration de la République  
Visitez la plus belle exposition  
d'ameublements à Bienne!

70816

BIENNE, City-Center  
tel. 032/23 28 23 dans les environs  
immédiats et vis-à-vis (Jelmoli)  
Du mardi au samedi ouvert sans interruption  
Jeudi vente du soir

GREEN



# 1er Mars UNE PROMENADE D'ACHATS A SAINT IMIER

Pour une cuisine meilleure et plus économique. Rôtir avec SIGG.

Prix **19.-** écrasé SIGG au lieu de **27.-**



**SIGG LONG-LIFE COLOR**

La poêle à rôtir garnie d'un revêtement anti-adhérent ultra-résistant:

- rien n'adhère
- nettoyage aisé
- idéale pour le rôtissage sans graisse

1 an de garantie SIGG!

Rendez-nous donc visite sans tarder.

**Quincaillerie du Vallon**

J.-R. Küng  
2610 SAINT-IMIER  
Tél. 039/41 22 83



Les meilleures marques **PHOTO-CINÉ MORET**  
Saint-Imier, tél. 039/41 27 22  
aux prix Uniphot !

**VIDEO - RECORDER SHARP**

Très perfectionnée et pourtant simple à utiliser



PAL dès Fr. 1695.-  
PAL-SECAM dès Fr. 1995.-

Demander une démonstration chez



Facilité de paiement

Radio - TV - Hi-Fi  
Tél. 039/44 12 65

**Claude Morf**

Fruits - Légumes - Epicerie - Vins

Votre primeur au centre du village

Service à domicile  
Tél. 039/41 26 51 - Francillon 23

**Tissus Shop**

Mme Mutti  
B.-Savoie 58, tél. 039/41 45 73

Nouvelle arrivée du tissus printemps/été  
Patrons - Fournitures

Dépositaire: Bernina

**Le Cristal**

Dr-Schwab 4, à l'ancienne Migros, 039/41 14 33

Horlogerie, bijouterie, vannerie, porcelaine, verre soufflé

Un beau cadeau n'est pas nécessairement cher !

Venez visiter le magasin sans engagement



**RITEX**  
L'élégance au masculin.

Pour l'ouverture de la saison vous trouverez à la

**Maison de l'Homme chic**

Anciennement MERLACH

un grand choix de robes, tailleurs pour dames, etc...

**SERFICO**

M. F. Bourquin

Pour vos **déclarations d'impôt**

Rue du Midi 13  
Tél. 039/41 15 05

**touring**  
GARAGE - CARROSSERIE  
FIORUCCI & CIE - SAINT-IMIER - Tél. 039/41 41 71

**GRAND CHOIX DE VOITURES NEUVES ET OCCASIONS**

AGENCE OFFICIELLE **Audi**

**OPEL ASCONA.**  
**CE N'EST PAS UN HASARD SI ELLE EST PREMIÈRE DE SA CLASSE.**

Venez faire un essai...  
Tél. 039/28 40 45



Le Garage est ouvert tous les samedis jusqu'à 17 heures

Dépannage jour et nuit 24 h. sur 24.  
Tél. 080/22 43 84

Garage et carrosserie du Collège Maurice Bonny SA,  
tél. 039/28 40 45

**La Chaux-de-Fonds**

Service de vente: Roger GYGAX,

Distributeur officiel:



4 x 4



voitures



utilitaires 69134

Apprenez à conduire



avec

- Succès
- Maîtrise
- Sécurité

Auto-Ecole «Pilote»

Téléphone (039) 28 29 85 68418

**Monsieur**

seul, robuste, bien sous tous les rapports, cherche dame seule de 60 à 70 ans pour vivre avec lui et finir leur vie ensemble.

Région La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Neuchâtel.

Ecrire sous chiffre 91-3125 à Assa, Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

70268

**élégance NUPTIALE**

habilite la mariée et ses invités



Sa plus vaste et éblouissante collection, une variété de styles incomparable Et les prix ? Imbattables ! Ils valent plus que le déplacement Vente dès Fr. 198.- Location dès Fr. 80.- Sa seule adresse:

MÉTROPOLE **Bel-Air** LAUSANNE 021/20 16 80

**Brand Fleurs**



Tél. 039/41 21 63 ou 039/41 28 40

Service Fleurop-Interflora

Francillon 8

**Oasis-Santé**

Rue Basse 16, tél. 039/41 44 51

Alimentation naturelle

Produits et conseils pour votre cure de printemps



Electricité - Télévision - Téléphone  
Installateur - Concessionnaire  
Tél. 039/41 41 41 - B.-Savoie 60

**PARTENAIRE**  
Agence de contacts

Rue Jaquet-Droz 12a  
2300 La Chaux-de-fonds  
Tél. 039/23 98 61 (de 15 à 19 h.)

**Amour et partenaire une alliance qui va de pair...**

NOM + Prénom .....  
Rue .....  
Localité .....  
Tél. ....

91-551



**Jeudi 3 mars 1983**  
**Une date...  
à retenir !**

**20 h. précises**  
**Ancien Stand**  
**Abonnement Fr. 16.-**  
**pour 40 tours**

# Grand loto du Hockey-Club

**4 cartons (Bons d'achats) Valeur Fr. 1100.-**

91-521

Garage de l'Hôtel-de-Ville 25  
A. Bergamin, tél. 039/28 40 20  
**réparations-réglage**  
**toutes marques**  
Vente voitures, pneus, batteries

**LES PERVENCHES**  
MARDI 1er MARS  
exceptionnellement  
**OUVERT**

**Publicité intensive**  
**Publicité par annonces**

Attention !

**POUPÉES, POUPONS**  
achetés dès Fr. 150.-  
Aussi poussettes, potagers, jouets et objets, même miniatures. Avant 1930.  
Mme Forney, tél. (038) 31 71 59, déplacements. 87-30000

## BUNGALOWS

pour vacances au Tessin. Maisonnettes et appartements pour vacances à Caslano, au lac de Lugano. A partir de Fr. 14.- par personne. S'adresser à Beltrami M.D., via Ciseri 6, 6900 Lugano. 24-328

## VOYAGES



**1-4 avril (Pâques) (4 j.)**  
**CÔTE D'AZUR - RIVIERA**  
Fr. 470.-

**27 avril-2 mai (6 j.)**  
magnifique voyage printanier en pays Toscan  
**ILE D'ELBE - FLORENCE**  
Fr. 680.-

Demandez notre programme

Autocars CJ, Grand-Rue 9  
2720 Tramelan  
tél. (032) 97 47 83  
ou à votre agence

93-565

**Tempérament du V6 injection!**  
**Une première: fr. 20 380.-.**  
**Une exclusivité Granada.**



**L'accès à l'élite. Actuellement, seule la Granada le permet aussi facilement. En effet, pour fr. 20 380.- le prix de cette 6 cylindres est un véritable événement. Événement encore, sa vélocité. Offrez-vous le plaisir d'un essai routier chez votre concessionnaire Ford.**

**L'accès au silence de marche. Cultivé et répondant aux nouvelles normes, le bloc propulseur V6 de 2,8 litres de cylindrée allie merveilleusement la puissance à un silence de marche quasi légendaire. La boîte 5 vitesses souligne encore ce silence et réduit la consommation.\* L'accès à la conduite sportive. Des réserves de puissance (150 ch/110 kW) et l'injection automatisent des performances remarquables et des accélérations rapides (0 à 100 km/h en 9,9 sec.). L'accès au confort d'une grande routière. Le train roulant sophistiqué et bénéficiant d'une excellente isolation phonique avec sa suspension indépendante sur les 4 roues est parfaitement adapté à la motorisation hautes performances. La direction assistée ZF permet de maîtriser la Granada de façon précise et sûre. L'accès au luxe d'équipement. L'équipement de la Granada L de fr. 20 380.- comble tous vos vœux. En passant par les versions Confort et GL, il peut être enrichi jusqu'au luxe d'une Ghia. En version break également, l'équipement de la Granada répond aux désirs des plus exigeants. Grâce à l'utilisation de matériaux de grande qualité, la Granada bénéficie également de la garantie Ford de 6 ans contre les perforations par la corrosion.**



### Pour fr. 18 480.-: un équipement d'élite!

Avec son moteur économique 2,0 l OHC, la Granada Confort développe 99 ch/73 kW. Pour un prix aussi avantageux, elle bénéficie en outre d'un équipement à nul autre pareil: avec des sièges de luxe tendus de tissu, préformés anatomiquement et un appui lombaire réglable pour le conducteur; avec une boîte 5 vitesses, une direction assistée, des vitres teintées, un autoradio avec touches de présélection et décodeur d'informations routières; avec verrouillage central des portières, compte-tours, ampèremètre et manomètre de pression d'huile ainsi qu'une console de toit pour le contrôle électronique des principales fonctions de la voiture.

\*11,4 l/100 km en conduite mixte, selon méthode de mesure US



**Ford Granada. L'agrément de conduire par excellence.**

**Garage des Trois-Rois S.A.**

J.-P. et M. Nussbaumer

La Chaux-de-Fonds: Boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81  
Avenue Léopold-Robert 92 - Serre 102

Neuchâtel: Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01

Le Locle: Rue de France 51, tél. (039) 31 24 31

44-6824

**ASSUREZ VOTRE TV TOUS RISQUES**

avec les abonnements **Radio TV Steiner** vous vous assurez la priorité des Services techniques du premier spécialiste de Suisse

Renseignements:  
**038 25 02 41**

**RADIO TV STEINER**

18-1407

La vie est trop courte pour payer trop cher !

Gros **MEUBLES GRABER** Détail

Vend au prix de gros !

Serre 116

Actuel • FUST • Actuel

**Lave-vaisselle Bosch R 400**

Prix **FUST** Fr. **998.-**

12 couverts, cuve en acier inox

Location Fr. 59.-/ms  
Durée minimum 4 mois  
d'autres modèles de: Bauknecht, Bosch, Electrolux, Miele, Novamatic, Therna, Vaissella etc.

- Livraison gratuite
- Construit par nous
- Grande remise à l'emporter
- Constamment des appareils d'exposition à prix bas
- Le meilleur prix de reprise de votre ancien appareil

**Garantie de prix FUST: Argent remboursé, si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs.**

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039/26 68 65  
Bienna, 38, Rue Centrale 032/22 85 25  
Marin, Marin-Centre 038/33 48 48  
Lausanne, Genève, Etoy, Villiers-sur-Glâne et 38 succursales

05-2569

**FUST**

Votre spécialiste pour cuisine

Votre spécialiste pour électro-ménager



**PROBLÈMES ???  
DÉCLARATIONS D'IMPÔTS**

**Remplies à domicile**

(déclarations des cantons de NE/BE/JU/FR)

Tarif raisonnable sur demande et sans engagement.

Fiduciaire Michel Ritzi  
Grand-Rue 13  
2056 Dombresson  
tél. 038/53 36 91.

87-70

**école de conduite**  
Denis Pierrehumbert  
039/ 285. 285

a choisi

**Golf MASTER**



**Tous vos imprimés**

en vente au bureau de L'Impartial

**1er mars:**

(Indépendance neuchâteloise)

**VENEZ FAIRE  
UN PETIT  
VOYAGE A**



**avry-centre**  
près Fribourg

7 km de Fribourg sur la route Payerne-Fribourg



**Vous y verrez dans  
un cadre  
incomparable:**

**Le panorama de l'ameublement:** une exposition de mobiliers de tous les styles décorés et arrangés comme vous les aimeriez chez vous: une foule de suggestions digne d'une maison d'ensembliers.

**Le Pronto-Meuble** ou l'habitat du Nord pour les jeunes et ceux qui le sont restés. 3000 m<sup>2</sup> d'idées économiques pour arranger et se renouveler.

**Le Marché du meuble et des occasions:** avec des prix à vous couper le souffle mais également avec un choix complet dans tous les styles.

**Le paradis des tapis et des moquettes:** sur 1000 m<sup>2</sup> les fastes de l'orient avec sa mosquée réservée aux pièces fines. Tous les tapis machine (300 pièces) ainsi que 3000 échantillons de moquettes dès Fr. 6.90 le m<sup>2</sup>.

**Nous vous offrons:**  
Le repas de midi gratuit à tous les acheteurs du matin (jusqu'à 13 heures).  
Le lavage gratuit de votre voiture pour tous les visiteurs.  
Le remboursement de vos frais de voyage dès Fr. 500.- d'achat.

92-350



Rens. par tél. (037) 309131

**AVIS MORTUAIRES**

Jean 3, v. 16 et 36.  
1 Jean 1, v. 7.

Les descendants de feu Charles-Armand Jacot, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur  
Clément JACOT**

leur cher frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur affection, subitement, vendredi dans sa 83e année.

**LA CHAUX-DE-FONDS, le 25 février 1983.**  
Petites-Crosettes 28.

L'incinération aura lieu mercredi 2 mars.  
Culte au Centre funéraire à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Petites-Crosettes 33  
Famille Aimé Jacot.

Au lieu de fleurs, veuillez penser à «Communauté de secours aux Eglises marthynes» (CSEM), ccp. Genève No 12-22158.

**IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.**

115724

LE LOCLE

Repose en paix.

La famille et les amies de

**Mademoiselle  
Léa AUGSBURGER**

ont le chagrin de faire part de son décès survenu à l'âge de 76 ans.

**LE LOCLE, le 25 février 1983.**  
Progrès 19.

Un culte est célébré lundi 28 février, à 14 heures, à la Maison de paroisse du Locle.

Il n'y aura pas de cérémonie au Centre funéraire.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

**IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.**

115697

O vous que j'ai tant aimés sur la terre:  
Souvenez-vous que le monde est un exil, la vie un passage, le Ciel notre Patrie.  
C'est là que Dieu m'appelle aujourd'hui, c'est là que je vous attends.  
Le cœur d'une maman est un trésor que Dieu ne donne qu'une fois.  
Repose en paix maman et grand-maman chérie.

Madame et Monsieur Jean Favarger-Zwahlen, à Bôle:

Chantal Favarger et Christian, au Sépey,  
Monette Favarger, à Colombier,

Jean-Michel Favarger et Marie-France, à Bôle;

Madame et Monsieur Frédy Noyer-Zwahlen:

Patrick Noyer et Christine, à Genève;

Madame et Monsieur Erwin Ammann-Zwahlen, au Locle:

Claude Ammann et Anne-Françoise,  
Philippe Ammann et Evelyne;

Madame et Monsieur Jacques Langel-Zwahlen, à La Corbatière:

Jacques Langel,  
Mercédès Langel;

Les descendants de feu Albert Basting-Bourquin;

Les descendants de feu Albert Zwahlen-Heininger,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Madame  
Albertine ZWAHLEN  
née BASTING**

leur très chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, samedi, dans sa 72e année, après une longue maladie, supportée avec un grand courage.

**LA CHAUX-DE-FONDS, le 26 février 1983.**

L'incinération aura lieu mercredi 2 mars.  
Culte au Centre funéraire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Frédy Noyer-Zwahlen  
149, rue du Parc.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

115730

**CERTIFICAT DE BONNE CONDUITE.**

Une conduite qui, partout, souligne votre bon choix. Boîte 5 vitesses ou automatique. Un gain d'espace - pour les jambes des passagers arrière - 10% pour les bagages, soit 480 litres et même 1200 litres avec banquette arrière rabattue.  
Tout est prévu d'origine. Par exemple la GLS: 83 CV, spoiler frontal, lave-glaces électriques, compte-tours à diodes lumineuses, sièges velours, traction avant, allumage transistorisé et bien sûr faible consommation. Alors... Bonne route.



dès Fr. 11950.-

**LA NOUVELLE TALBOT HORIZON.**

117-78002

Financement et leasing avantageux par COMETAR S.A., Tél. 031/311151.

|   |                         |  |
|---|-------------------------|--|
| Schild<br>Plaque<br>Targa                               | BE- 401698              |  |
| Ben. Verwendung<br>Usage spécial<br>Aut. spéciale       |                         |  |
| Strom-Nummer<br>No matricule<br>No di matricola         | 300.005.123             |  |
| Art des Fahrzeuges<br>Genre del veicolo                 | PERSONENWAGEN           | Nouveau: modèle GLS avec spoiler frontal |
| Marke und Typ<br>Marque et type<br>Marca e tipo         | TALBOT HORIZON          |  |
| Fabrigeste<br>Châssis<br>Telajo                         | Nu VF421A243CP 3166     |  |
| Typenschein<br>Homologation<br>Certificato tipo         | CH 0795 26              |  |
| Farbe<br>Craze<br>Craze                                 | LIMOUSINE<br>BEIGE MET. |  |
| Anhängelast<br>Charge remorque<br>Carico rimorchiato    |                         | Nouveau: volume du coffre accru de 10%   |
| Gewicht des Zuges<br>Poids de l'attelage<br>Peso con... |                         |  |
| Achse<br>Essieu<br>Essieu                               |                         |  |
| in Anhäng.<br>remorque<br>torche                        |                         |  |
| Bem.<br>Borne<br>Borne                                  |                         | 17.05.A2<br>Nouveau: 5 vitesses          |



La Chaux-de-Fonds: ENTILLES SA, Garage et Carrosserie, 039/26 42 42  
La Chaux-de-Fonds: Garage de l'Etoile, 039/28 13 64 - Chézard: U. Schürch, 038/53 38 68 - Courtelary/BE: Jean-Paul Schwab, 039/44 14 44 - Fontaines: Eric Benoit, 038/53 16 13 - Les Genevez/JU: Clément Miserez, 032/91 95 78 - Le Locle: Garage et Carrosserie Entilles SA, 039/31 37 37 - Montfaucon/JU: Garage Bellevue, 039/55 13 15 - Saignelégier/JU: Garage Nagels, 039/51 14 05 - Saint-Imier/BE: Garage du Midi SA, 039/41 21 25 - Tramelan/BE: Garage du Chalet, 032/97 56 19

**LA BOUCHERIE DE LA JALUSE  
E. AMMANN, LE LOCLE**

sera FERMÉE mercredi 2 mars toute la journée pour cause de deuil.

115278



lundi

TELEVISION RADIO

TV ROMANDE

- 15.55 Point de mire
16.05 Vision 2: Les actualités sportives
16.45 Vision 2: Sous la loupe
17.05 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
17.20 Belle et Sébastien
17.45 Téléjournal
17.50 Sur un plateau: La vie au quotidien

Sur la Chaîne alémanique: 18.35-19.05 Bob à 4. Championnats du monde. En différé de Lake Placid

- 18.40 Journal romand
19.00 Les petits Suisses... et les autres
19.10 Le dernier mot
19.30 Téléjournal
20.05 A bon entendeur

20.10 Spécial cinéma

LE TOUBIB. Un film de Pierre Granier-Deferre. Avec: Alain Delon - Véronique Jannot - Bernard Giraudeau - Catherine Lachens. 21.50 Gros plan sur Véronique Jannot. L'actualité cinématographique en Suisse



- 22.45 Téléjournal
23.00 L'antenne est à vous
Ce soir, c'est la Fédération lausannoise des centres de loisirs qui exprime en toute liberté sa conviction profonde

FRANCE 1

- 11.15 Vision plus
12.00 H.F. 12
12.30 Atout cœur
13.00 Actualités
13.50 Après-midi de TF1 d'hier et d'aujourd'hui
13.55 La croisée des chansons
14.05 Far West
15.30 Le temps d'une rencontre
16.45 Paroles d'hommes
16.55 Rendez-vous au club
17.20 Croque-vacances: Aglaé et Sidonie
17.26 Bricolage
17.30 Variétés
17.35 Infos-magazine
17.45 Bricolage
17.50 Chilly-Willy
18.00 C'est à vous

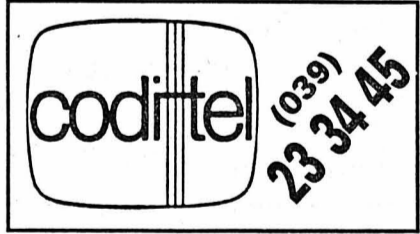
18.25 Le village dans les nuages Des légumes express, avec: Gérard Camoin: Paltok - Claude Bordier: Kalamine, etc. - M. le Martien: Le Monstre - Marie-Charlotte: Marie-Charlotte joue à la Marchande

- 18.50 Histoire d'en rire
19.05 Météo première
19.20 Actualités régionales
19.45 S'il vous plaît
20.00 Actualités

20.35 La Splendeur des Amberson

Un film d'Orson Welles (1943). Avec: Joseph Cotton - Tim Holt - Richard Bennett - Anne Baxter

- 22.00 Flash infos
22.05 Orson Welles à la cinémathèque
23.35 Actualités



ANTENNE 2

- 12.00 Midi informations
12.08 L'académie des 9
12.45 Journal
13.35 Cette semaine sur l'A2
13.50 La Vie des autres: Christophe (1)
14.05 Aujourd'hui la vie
15.05 Les Charms de l'Eté (4)
16.05 Apostrophes
17.15 La télévision des spectateurs
17.40 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.10 D'accord, pas d'accord
19.20 Actualités régionales
19.45 Le théâtre de Bouvard
20.00 Journal

Emmenez-moi au théâtre

20.35 Ondine

Une pièce de Jean Giraudoux. Avec: Isabelle Adjani - François Chaumette - Jacques Toja



23.05 Antenne 2 dernière

SUISSE ITALIENNE

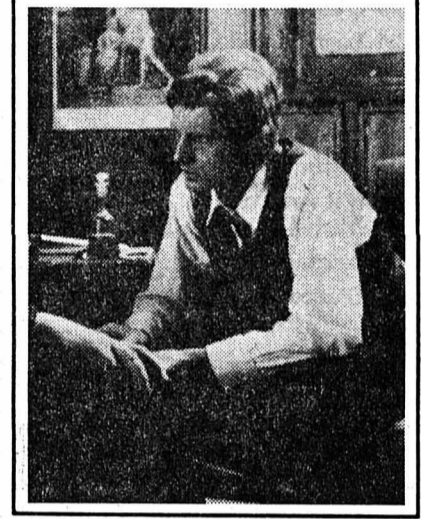
- 17.00 TV scolaire
18.00 Klimbo
18.45 Téléjournal
18.50 Objectif sport
19.25 La Demoiselle d'Avignon
19.55 Magazine régional
20.15 Téléjournal
20.40 ...et tout partira en fumée
21.25 Thème musical: Magie de la danse
22.25 Téléjournal

FRANCE 3

- 18.30 FR3 Jeunesse
18.55 Scènes de la vie de province
19.10 Soir 3
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Il était une fois l'Espace
20.00 Jeux de 20 heures

20.35 Le Fou du Désert

4 et fin. Ces Deux Morts mystérieuses. Avec: Mathieu Carrière - Florence Giorgetti - Pierre Arditi - Pierre Vial



- 21.30 Soir 3
21.50 Thalassa
22.30 Prélude à la nuit

SUISSE ALEMANIQUE

- 16.15 Rendez-vous
17.00 Mondo Montag
17.25 Klamottenkiste
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Tiparade
18.35 Bob à 4
19.05 Magazine régional
19.30 Téléjournal
20.00 Tell-Star
20.50 Hommes, techniques, sciences
21.40 Téléjournal
21.50 Outrageous
22.20 Sport
0.05 Téléjournal

A VOIR

Spécial cinéma

LE TOUBIB
TVR, ce soir à 20 h. 10.
Elle est un peu de chez nous, Véronique Jannot: native de la Savoie, si proche du pays romand, elle tint un de ses tout premiers rôles - à l'âge où l'on fréquente le lycée - à la Comédie de Genève. C'était dans «L'Ecole des Femmes». Et puis, c'est encore le lycée qui, indirectement, la fit connaître à la TV: avec «Pause Café», suivi de «Joëlle Mazart», elle devint, dans un rôle d'assistante sociale de lycée précisément, l'enfant chéri d'un très large public.
L'invitée de Christian Defaye était encore une débutante lorsqu'elle fut sélectionnée pour incarner une jeune infirmière dans «Le Toubib» (que l'on verra en ouverture de soirée) aux côtés d'Alain Delon. Evénement décisif pour sa carrière au grand écran, qui se poursuit avec «Tir groupé» de Jean-Claude Missiaen. Elle se retrouve ainsi dans le peloton des futures grandes vedettes, avec pas mal d'atouts dans son jeu: un vrai tempérament de comédienne et une solide dose de bon sens qui lui permet de ne pas se laisser griser par la gloire soudaine.
La troisième guerre mondiale bat son plein. Dans un hôpital militaire, les blessés s'amoncellent. Le docteur Desprée, un personnage taciturne et renfermé, ne vit que pour son boulot. On lui adjoint une infirmière, Harmonie, jeune femme timide et maladroite.
L'oreille fine à la Radio romande 1, à 10 h. 10.
Indice de demain mardi: Berger.

ALLEMAGNE 1

- 15.40 Vidéotexte
16.10 Téléjournal
16.15 MM Montagmarkt
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 La 5e Saison
21.15 New York, New York
22.00 Handball
22.30 Le fait du jour
23.00 Der Feind

ALLEMAGNE 2

- 15.40 Vidéotexte
16.00 Téléjournal
16.04 Problèmes d'enseignants, problèmes d'élèves
16.35 Lassie
17.00 Téléjournal
17.08 L'Illustré-Télé
17.50 SOKO 5113
18.25 SOKO 5113
19.00 Téléjournal
19.30 Hitparade
20.15 Vielleicht ist es doch wahr
21.00 Téléjournal
21.20 Notsignale
22.55 Téléjournal

RADIO SUISSE ROMANDE 1 SUISSE ROMANDE 2 SUISSE ALEMANIQUE FRANCE MUSIQUE FRANCE CULTURE

- 12.20 Lundi... l'autre écoute. 12.30 Journal de midi. 12.45 Magazine d'actualité. 13.30 Avec le temps. Séquences magazine et récréatives. 18.05 Journal du soir, sport. 18.30 Le petit Alcazar. 19.00 Titres de l'actualité. 19.05 Dossiers et revue de la presse suisse alémanique. 19.30 Le petit Alcazar. 20.02 Au clair de la lune. 21.05 Destination: insolite. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Théâtre de nuit: Félicité, de Katherine Mansfield. 23.05 Blues in the night. 0.05 Relais de Couleur 3.
12.32 Table d'écoute: les nouveautés du disque classique. 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Journal. 13.30 Table d'écoute. 14.00 La vie qui va. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Infos. 17.05 Rock line. 18.00 Infos. 18.10 Jazz non-stop. 18.30 Empreintes. 19.20 Novitads. 19.30 Per i laboratori italiani in Svizzera. 20.02 L'oreille du monde. Anton Webern. 20.30 Quatuor Lasalle: Webern, Ligeti, Nono. 22.30 Journal. 22.40 Musiques de nuit. 24.00 Informations. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3.
12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous. 14.05 Pages classiques. 15.00 Disques champêtres. 16.05 Big band. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Disque de l'auditeur. 21.30 Politique. 22.05 Folk. 23.05 Musique de nuit. 24.00 Club de nuit.
12.40 Jazz. 14.05 Famille et soc. 14.45 Feuilleton. 17.00 Jeunesse. 18.05 Sounds. 19.30 Actual. musicale. 20.05 Orch. radiosymph. de Berlin, Adorno, Liszt, Brahms. 22.00 Musique pour cordes. 23.05 Rock-Zock. 24.00 Club de nuit.
12.35 Jazz. 13.00 Jeunes solistes. 14.04 Emissions d'auteur: le violon selon Corelli. 17.05 Repères contemporains. 17.30 Les intégrales: la musique de piano de Brahms. 18.30 Studio-concert: Musiques traditionnelles. 19.38 Jazz. 20.00 Les muses en dialogue. 20.30 Concert à la mémoire de Samson François, avec les pianistes P. Barbizet, B. Rigutto, Y. Rault, Li Jian, D. Wayenberg; le haoboïste D. Walter et M. Chauveau. 22.30-1.00 La nuit sur France-Musique. 23.05 Musique française.
12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Les tournois de royaume de la musique. 14.00 Un livre des voix, par P. Sipriot. 14.47 Les après-midi de France-Culture. Le monde au singulier. 17.32 Instantané, magazine musical. 18.30 Feuilleton: Le bonheur fou, de Jean Giono. 19.25 Jazz à l'ancienne. 19.30 Présence des arts. 20.00 Quelques journées d'hiver, de J.-P. Gouaerts. 21.00 L'autre scène ou les vivants et les dieux: Le mot qui vient du silence. 22.30-23.55 Nuits magnétiques.

- Inform. toutes les heures et à 12.30, et 22.30 - 0.05 Relais de Couleur 3. 6.00 Journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.35 Sports. 6.55 Minute ecuménique. 8.10 Revue de la presse romande. 8.38 Mémento des spectacles et des concerts. 8.40 Quoi de neuf en Suisse romande. 9.05 Saute-mouton, des séquences magazine, distrayantes et notamment à 10 h. 10 L'oreille fine, un jeu.
0.05 Relais de Couleur 3. 6.00 Infos. 6.05 6/9 avec vous, un réveil en musique. 7.00, 8.00 Infos. 8.58 Minute ecuménique. 9.00 Informations. 9.05 Le temps d'apprendre. L'invité du jour. 9.10 La classe. 9.20 Ici et maintenant. 9.30 Regards sur... 10.00 Portes ouvertes sur... la vie. 10.30 La musique et les jours: l'intégrale des quatuors, quintettes et sextuors de Brahms: Quatuor op. 25. 12.00 Musique populaire, grands compositeurs.
Seul l'essentiel des programmes est donné ici.
1 Club de nuit. 6.00 Bonjour. 9.00 Agenda. 12.00 Sport.
2 Club de nuit. 6.05 Musique légère. 7.05 Pages de Martinu, Stamitz, Dvorak, Vanhal et Janacek. 9.05 Intermezzo. 9.30 Dressez l'oreille. 10.00 Pays et peuples. 11.00 Musiciens suisses: pages de Garovi et Schauensee. 12.00 Actualité du film et des médias.
Les programmes français sont diffusés sous toute réserve. Les informations sont à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 12.30, 14.00, 17.00, 19.30, 23.30. - 6.02 Musiques du matin: Gwendoline, ouv., Chabrier; Concerto pour trompette et orch., Fasch. 8.07 Le Bougolama 8-9, par F. Bourgoïn. 9.05 Musiciens d'aujourd'hui: Kenneth Gilbert. 12.00 La musique populaire aujourd'hui, par S. Kochyne.
7.02 Matinales, magazine de C. Dupont et J. Fayet. 8.00 Les chemins de la connaissance. Images de la solitude volontaire (7). 8.32 Ulysse parmi nous: les ruses d'un mythe (2). 8.50 Le sillon et la braise. 9.07 Les matinales de France-Culture: La matinée des auteurs. 10.45 Un quart d'heure avec... par P. Lhoste. 11.02 L'orgue provençal, du XVIIe siècle, de Cucuron, avec la participation de l'organiste René Delosme.



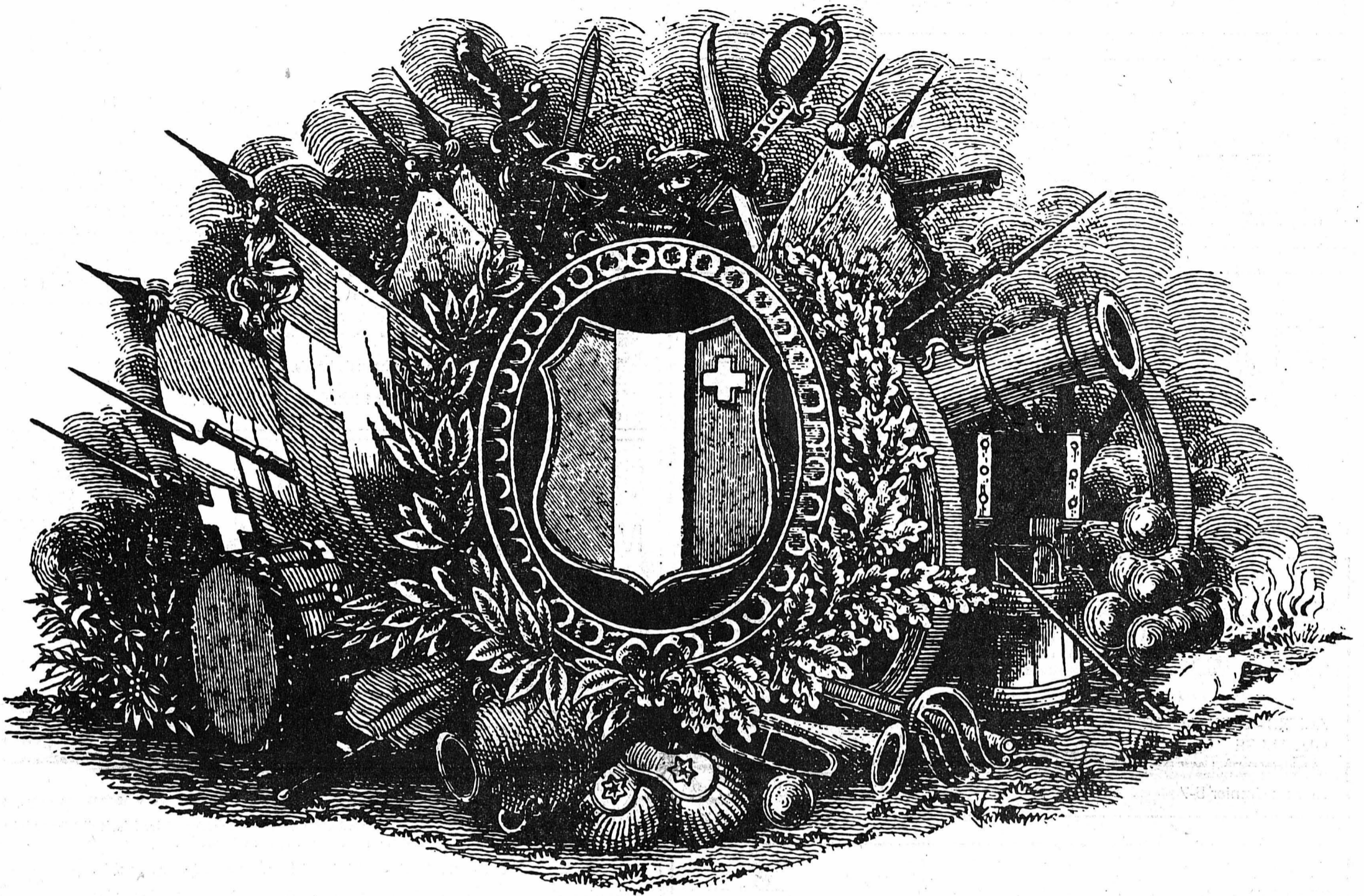
# L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31  
 Fleurier (038) 61 35 75  
 Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 11 83  
 Tramelan (032) 97 58 58  
 Saint-Brais (066) 58 41 55

## Supplément



## «Le sourd mugissement de la révolution perçait de toutes parts et n'attendait pour éclater que le premier prétexte»

On tire dans les rues de Paris ce 24 février 1848. On est au feu en Italie, en agitation à Vienne, des courants secouent la Prusse, l'Europe de 1848 est une Europe en effervescence révolutionnaire.

Il y a dix-sept ans que les républicains neuchâtelois attendent que des événements leur permettent d'en découdre pacifiquement avec ceux qui avaient fait main basse sur leur liberté.

Quand on a attendu dix-sept ans, on peut patienter encore quelques heures.

Les nouvelles de Paris arrivent dans la Principauté - Canton de Neuchâtel le 26. Le 1er mars, la République est proclamée.

Avec un peu de recul, on juge mieux et plus sereinement des évé-

nements, mais il est toujours intéressant d'observer comment des faits sont consignés dans le cours de leur actualité.

Pour cette édition de 1983 de la relation des événements du 1er mars 1848, nous avons choisi le récit publié par notre confrère «Le Républicain Neuchâtelois» créé dix jours après la révolution, le 11 mars.

Dès son No 2, il change son sous-titre et de «Journal suisse» il devient «Journal de La Chaux-de-Fonds». Le grand village est reconnu «centre de liberté», donc berceau naturel de cette «feuille patriote» qui proclame au-dessus de son titre «Tout pour le peuple et par le peuple!».

«Le Républicain Neuchâtelois» sera l'organe officieux du gouvernement provisoire.

En ville de Neuchâtel, on reste très attaché à l'ancien ordre et le journal du lieu, le «Neuchâtelois» a pris pour devise: «Fait ce que dois, advienne que pourra». Il affiche clairement ses convictions: «Les hommes qui travailleront désormais à la rédaction de ce journal sont des ROYALISTES, attachés de cœur et par conviction au pouvoir monarchique...»

A force d'outrances antirépublicaines, le «Neuchâtelois» sera bientôt interdit. Encore fraîche de ses couches, la République doit faire l'apprentissage combien difficile de la liberté...

C'est l'histoire de cette marche vers la liberté républicaine des derniers jours de février et du 1er mars 1848 que nous empruntons à ceux qui l'ont écrite comme ils l'ont vécue, dans «Le Républicain Neuchâtelois».

G. Bd



ANCIENNE MAISON  
**ANDOZ FILS & C° SA**

1799

Av. Léopold-Robert 104-106, tél. 039/23 03 30-31

présente son nouveau programme d'agencement industriel

Exposition de meubles de bureau, meubles pour dessinateurs, meubles d'atelier - Fournitures industrielles - Outillage de précision

Fondée en 1826

1829

Agence générale pour La Chaux-de-Fonds:

**Mobilière Suisse**  
Société d'assurances

...l'assurance d'être bien assuré

Rue de la Serre 65 - Toutes assurances

**André Britschgi**

Douillot  
Gurtner  
Roulet



1837

Tél. 039/28 47 72

4 noms, 1 idéal: la qualité

**NUSSLÉ S.A.**

1844

ACIERS - QUINCAILLERIE  
OUTILLAGE  
MACHINES À LAVER - FRIGOS - CUISINIÈRES  
Rue du Grenier 5-7

Tél. 039/28 45 31/32



**Guillod  
Gunther SA**

1866

Manufacture de boîtes de montres

2300 La Chaux-de-Fonds, 83, rue du Doubs, téléphone 039/23 47 55

**Comète & Sanzal SA**

1867

Bières - Vins - Boisson sans alcool - Spiritueux

28, rue de la Ronde - Téléphone 039/28 44 16



Héritier d'une tradition de bijoutier-  
orfèvre-horloger datant de 1868,

**Mayer-Stehlin** vous offre l'harmonie du choix de ses bijoux, montres et pièces d'orfèvrerie en argent.

Quel que soit votre désir, le cadeau que vous souhaitez, Mayer-Stehlin se fera un plaisir de vous le présenter.

Vous serez bien conseillés et votre confiance sera bien placée !

1868

**LA SUISSE Générale**  
Assurances

Votre partenaire  
pour **TOUTES**  
les assurances

1869

Agence générale  
P.- A. Bôle  
Léopold-Robert 58  
Tél. 039/23 09 23  
La Chaux-de-Fonds

**Hochreutiner & Robert SA**

1872

Titulaire des patentes de commerce de fondeur et d'essayeur  
2301 La Chaux-de-Fonds, Serre 40, Téléphone 039/23 10 74

Fonderie de métaux précieux - Bijouterie en gros

Thermocouples - Thermosondes - Contacts - Brasures d'argent - Sels de métaux précieux - Maillechort - Laiton - Bronze - Incrustés - Achat de tous déchets contenant des métaux précieux.



1873

**Maintenant:**

**24 heures sur 24**

■ Plus de 100 ans à votre service ■



Menuiserie-Vitrierie

**J. Heiniger**

1877

Cure 6, La Chaux-de-Fonds, téléphone 039/28 36 14

4 générations; 1 but: vous servir toujours mieux !

Méroz "pierres" s.a.



1880

Manufacture de pierres d'horlogerie et industrielles - Empierrage

Avenue Léopold-Robert 105, 2301 La Chaux-de-Fonds

**L'IMPARTIAL**

1881

En 1880, le 27 décembre était un lundi. Ce lundi-là, Alexandre Courvoisier faisait distribuer à La Chaux-de-Fonds le numéro spécimen d'un nouveau journal: L'Impartial.

L'aventure a débuté samedi 1er janvier 1881, la voici dans sa cent-deuxième année.

Pour nous elle recommence tous les matins, à l'enseigne de la ligne tracée par les premiers éditeurs de 1880: «Jusqu'à ce jour, la population de La Chaux-de-Fonds n'avait pas un journal qui lui appartint réellement et nous pensons répondre aux vœux qui nous ont été exprimés par un grand nombre des habitants de notre cité industrielle en fondant L'Impartial qui, comme son titre l'indique suffisamment, restera complètement étranger aux luttes des partis.»

En cent ans, L'Impartial s'est forgé un prénom: «La voix d'une région». Plusieurs générations d'entrepreneurs industriels des arts graphiques se sont succédées à sa tête, des équipes d'ouvriers et de rédacteurs en maintiennent depuis un siècle, la fabrication et les traditions.

Journal de la cité, puis des Montagnes, le quotidien est aujourd'hui largement distribué le long de l'arc horloger principalement, de Bâle à Genève.

Il assure, dans les bons comme dans les mauvais jours, sa vocation d'être la voix d'une région, de ses joies et de ses passions.

Atelier de serrurerie et constructions métalliques

1881

**Charles Ochsner**

Maison fondée en 1881

Ronde 27a et 27b, téléphone 039/28 16 67

**Usine de la Charrière SA**

1886

Entreprise de menuiserie, charpenterie, scierie et agencements de magasin

Fondée en 1886 par feu Louis Jaussi, reprise par son fils Louis en 1920, par Jean-Frédéric et Louis en 1968 et par Louis & Fils, dès 1980



**La Chaux-de-Fonds**

1894

Rayon d'activité:

Haut-Jura neuchâtelois, districts des Franches-Montagnes, de Courtelary, de Moutier, de Delémont, de Porrentruy et de La Neuveville + Le Landeron

SPECIMEN, N° 1.

Tout pour le peuple et par le peuple!

SAMEDI, 11 MARS 1848.

# LE RÉPUBLICAIN NEUCHÂTELOIS,

## Journal suisse.

Ce journal paraît les MARDI, JEUDI et SAMEDI de chaque semaine. — PRIX DE L'ABONNEMENT : Pour le canton, L. S<sup>50c</sup> 12 pour un an, L. S<sup>50c</sup> 6 pour six mois, L. S<sup>50c</sup> 3 pour trois mois; pour l'étranger, L. S<sup>50c</sup> 14 pour un an, franco frontières. — On s'abonne : à la Chaux-de-Fonds, au Bureau du RÉPUBLICAIN, place du Sentier, et dans le reste de la République aux Bureaux des Postes. — Afin de recevoir le journal franco à l'étranger, on doit s'abonner au commencement de chaque trimestre, savoir : pour les cantons de Fribourg, Vaud, Valais et Genève, aux Bureaux des gazettes de Fribourg, Lausanne, Sion et Genève; pour les cantons de Berne et de la Suisse allemande et italienne, au Bureau des gazettes à Berne, qui n'admet les abonnements de trois mois qu'à partir des 1<sup>er</sup> avril et 1<sup>er</sup> octobre; pour l'Allemagne et l'Italie, aux Bureaux des gazettes de ces pays; pour la France, aux bureaux des Postes.

### PROSPECTUS.

A la suite des graves événements qui viennent de se passer dans le canton, et qui en ont totalement changé la base politique, un journal, organe des principes qui viennent de triompher, est devenu d'une indispensable nécessité.

C'est là ce qu'a compris le Comité administratif de la Chaux-de-Fonds, et c'est sous le patronage de ce centre de liberté que paraîtra le *Républicain neuchâtelois*. Ce titre est un sûr garant que la feuille patriote ne sortira jamais du chemin tout naturellement tracé devant elle et qu'elle restera fidèle à la démocratie dont l'étendard est aujourd'hui arboré dans toutes les localités du pays.

Chercher à éclairer tous les citoyens neuchâtelois sur leurs véritables intérêts, contribuer autant que possible au développement politique et moral des populations, relever les avantages du régime républicain sur le régime monarchique, inspirer à tous l'amour des nouvelles institutions, telles sont les vues du *Républicain neuchâtelois*, et à cette tâche il ne faillira pas à l'œuvre.

Le Journal paraîtra trois fois par semaine : la première place du cadre appartiendra naturellement à nos affaires cantonales, et tous les actes officiels y seront consignés suivant leur importance; dans la seconde partie seront traitées les questions qui se rattachent aux intérêts de la commune patrie; des nouvelles étrangères puisées aux meilleures sources fermeront le cadre du *Républicain neuchâtelois*.

La victoire matérielle du parti libéral est un fait consommé; mais pour la consolider, il en faut une seconde aussi marquée, aussi décisive que la première, la victoire de la raison et de l'intelligence.

C'est pour ce motif que la rédaction du *Républicain neuchâtelois* fait un appel à toutes les intelligences du pays, et provoque de leur part une correspondance active et suivie; les engagements déjà pris par quelques citoyens sur différents points du canton vis-à-vis de la rédaction lui font espérer que ce second triomphe est assuré.

Citoyens neuchâtelois! unissons-nous donc tous, et la victoire, la victoire de l'intelligence est à nous.

LA RÉDACTION.

### RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL.

Neuchâtel, république!... Neuchâtel depuis des temps immémoriaux l'apanage de vingt princes divers, Neuchâtel passant successivement de l'Allemagne à la France, de la France à la Prusse, revenant à la France, puis à la Prusse, Neuchâtel dernier et superbe vestige de cette ancienne féodalité qui domina l'Europe, ce Neuchâtel est aujourd'hui RÉPUBLIQUE!!!

Oh! si cette brillante image ne devait être qu'un rêve, durez longtemps, doux égarement de l'imagination, car les dernières années du pouvoir ont été le cauchemar de toute âme honnête qui comprend les lois de l'honneur politique et les droits de l'humanité.

Mais ce n'est point un rêve, car sous nos yeux, des envoyés de la Confédération helvétique sont venus au nom de la liberté, prendre possession, dans le manoir même de nos anciens Seigneurs, du pays qui depuis si longtemps brûlait de se consacrer à la Suisse, notre seule et affectionnée patrie : partout, sur tous nos édifices publics flottent librement ces emblèmes si longtemps honnis et proscrits parmi nous.

Salut donc à toi, Helvétie, notre sœur aînée en liberté! à toi pour toujours les plus saintes affections de notre cœur, notre affection de jeune république.

Salut à vous, ombres sacrées des victimes de 1831, vous qui expiâtes par une mort cruelle votre amour pour la liberté; salut à vous, car vos noms ne sont point oubliés et votre pieux souvenir a seul pu troubler l'allégresse de vos frères en liberté.

Salut à vous, pauvres proscrits, qui depuis tant d'années, sans espoir de pitié et de pardon de la part de vos implacables adversaires, de vos terribles oppresseurs, avez mangé, loin du pays, loin de vos proches, le pain de l'exil et de la souffrance; salut à vous, car vos peines sont terminées et votre pays vous tend les bras et vous bénit.

Salut à vous aussi, royalistes sincères, qui par devoir, par conscience avez si longtemps soutenu le combat contre vos frères républicains, et qui aujourd'hui revencz à eux guidés par le sentiment du bien de la patrie. Salut à vous, car ces mêmes frères qui vous reçoivent à bras ouverts, reconnaissent eux-mêmes que si votre cause est tombée, ce n'est point votre courage qui lui a manqué, ce sont les événements qui ont entraîné sa chute.

Citoyens honnêtes de tous les partis, au nom et pour le bonheur de notre pays, réunissons nous tous sous le drapeau de la liberté et de la fraternité; faisons fleurir, sous les saintes lois de l'égalité, notre agriculture, notre commerce, notre industrie; unissons-nous par des liens toujours plus forts à la Suisse, notre seule et véritable protectrice, et Neuchâtel libre, heureux quand même malgré ses princes, ne tardera pas à devenir la perle des peuples de la Suisse.

### D'une presse à l'autre

Après l'insurrection de 1831 qui voit une poignée de «patriotes» occuper le Château, la censure s'abat sur la presse neuchâteloise.

Les idées républicaines s'exprimaient dans le «Journal de Neuchâtel», sous la plume de Gonzalve Petitpierre. Il est condamné à une lourde amende pour quelques mots de trop publiés le 22 novembre 1831. Dès lors les républicains sont réduits au silence et l'opinion dominante, à la botte de la Prusse, s'impose en monopole dans le «Constitutionnel neuchâtelois» du 5 octobre 1831 au... 28 février 1848. La Révolution l'emporte, mais il renaît aussitôt sous le titre «Le Neuchâtelois»... qui à son tour connaît les ennuis de la censure, pour ses opinions royalistes.

Le «Républicain neuchâtelois» exprimera, lui, le nouvel ordre des choses. Il est lancé le 11 mars 1848 par Celestin Nicolet. En septembre, il fusionne avec «Le Patriote Neuchâtelois» de Gonzalve Petitpierre. (B)



**Chez Bebel**

Michel Belliard, chef de cuisine, assure la bonne tradition gastronomique de ce très ancien établissement situé aux portes même de la Franche-Comté

Le Col-des-Roches, téléphone 039/31 23 21

1860

**Magasin de vente des Services Industriels**

Rue du Temple 19 - 2400 LE LOCLE - ☎ 039 31 77 77

Depuis le mois de décembre 1982, le magasin des Services Industriels a été transféré au No 19 de la rue du Temple.

Notre gérant et ses vendeuses sont à votre disposition pour vous conseiller.

1887

**es tabacs**

éric  
schwab

le spécialiste des produits du tabac

Le Locle, rue du Temple, téléphone 039/31 14 01

1894

**Louis Cupillard menuiserie**

3 générations au service de la clientèle

Le Locle, rue de la Concorde 55, téléphone 039/31 10 38

1897

**Au Col-des-Roches depuis**

**PICARD** vins

1902

**Jean Roulet**  
PENDULETTES

Beau-Site 17, Le Locle, téléphone 039/31 20 43

TRADITION ET QUALITÉ

1906

**C. Matthey** tapissier-décorateur  
**Meubles - Rideaux - Tapis**

Rue de la Côte 14, Le Locle, téléphone 039/31 35 28

1921

**Assurances Ziegler**

Agence générale Mobilière Suisse

**Toutes vos assurances de A à Z**

Collaborateurs: Yves Billod-Morel, Eric Matthey, Gilbert Nicolet

Daniel-JeanRichard 37, Le Locle, téléphone 039/31 35 93

1925

**Boulangerie Masoni**

1er Mars 1929 - 1er Mars 1983

Depuis un demi-siècle à votre service. La tradition demeure. Toujours la qualité.

successeurs: Mme et M. J.-F. Achini

Pâtisserie - Confiserie

**Boutique de la Truffe**

Pain campagnard - Pain bâlois - Pain fitness - etc...

1929

Demandez conseil au spécialiste

**Bellux**

Le Locle, Envers 39, téléphone 039/31 37 61

1932

Application murale - Ecoles, hôpitaux, cages d'escalier, cuisines, bains - Plafonds suspendus Enseignes - Peintures industrielles - Isolations périphériques - 40 ans d'expérience

Claude Jeanneret, succ. de Becker & Co

Plâtrerie - Peinture - Papier peints - Dépositaire des garnitures Nevoga

**Garage Pandolfo**

Le Locle, Girardet 37, téléphone 039/31 40 30

1932

**Audi Coupé**



**Audi**

De 1900 cm<sup>3</sup> (115 ch) à 2200 cm<sup>3</sup> (130 ch).  
Déjà pour fr. 23'230.-

**F. Botteron**

1935

Tapissier - Envers 11, Le Locle, téléphone 039/31 23 85

Meubles, tapis, rideaux - Transformations, rénovations

**Pharmacie de la Poste**

1944

Succ. de la Pharmacie Philippin

**J.-P. et C. de Cocatrix-Philippin**

Rue Bournot 17 LE LOCLE Tél. 039/31 10 76

**Votre prochain vêtement de qualité**

1946

vous le trouverez certainement



Confection, Daniel-JeanRichard 13-15, Le Locle

Voyez nos vitrines

- Entreprise jeune et dynamique
- Centre de photocomposition
- Impression offset de haute qualité



IMPRIMERIE GASSER SA  
PAPETERIE - LIBRAIRIE  
2400 LE LOCLE  
TÉL. 039 / 31 46 87

1947

**René Vernetti**

Depuis 1953

Couverture de toiture

Etanchéité

Envers 17a, Le Locle, téléphone 039/31 24 39

Installations sanitaires  
Air comprimé  
Ferblanterie

Pour vos fromages de dessert  
Pour vos raclettes  
Pour votre fondue

Une seule adresse

**ANDRE SPACK**  
laiterie alimentation  
tél. 311066

1954

qualité fraîcheur service

29 ans de confiance  
et de fidélité réciproques  
Bournot 17, Le Locle,  
(bâtiment de la Poste)

# «Le sourd mugissement de la révolution...»

La révolution républicaine française a eu pour effet immédiat la révolution de Neuchâtel; mais, depuis de longues années, la cause existait déjà, et si les événements de Paris ne furent arrivés, un changement politique n'aurait pas tardé à avoir lieu à Neuchâtel, car le peuple était préparé à conquérir sa liberté. Quand le fruit est mûr, il se détache de l'arbre.

C'est en 1831 qu'il faut plus particulièrement reporter l'époque où le besoin d'émancipation se fit ressentir dans la Principauté, par l'accomplissement d'un mouvement armé dont la hardiesse terrifia le pouvoir et le mit à deux doigts de sa perte; mais l'idée d'indépendance, neuve encore parmi les populations, ne fut pas suffisamment appuyée. Elle dut succomber, mais le germe était semé et l'arbre devait grandir et prospérer.



Les armoiries sculptées avant 1848, au-dessus de la porte du Château de Neuchâtel.

Dix-sept ans s'écoulèrent depuis cette levée de boucliers du château, et malgré des efforts inouïs, le pouvoir ne put arrêter les progrès du républicanisme. Assassins juridiques, assassinats de rue, cachots, exil, persécutions, procès de presse, dénis de justice, tout fut employé en vain: le cauchemar qui pesait sur la tête gouvernementale devenait de jour en jour plus pesant et lui faisait pressentir une ruine prochaine, quand sa politique le porta, à l'occasion du *Sonderbund*, à jouer un rôle dont, à cette époque, on ne pouvait calculer la portée, mais que la correspondance de M. DuBois à M. de Pfuël a complètement mis à nu.

Les patriotes neuchâtelois voulaient être Suisses; ils allaient être les maîtres; comment les en empêcher? Il fallait tuer la Suisse, et c'est ce que l'on tenta avec l'appui promis de la Sainte-Alliance réunie; mais la rapidité d'action de la Suisse légale déjoua tous ces projets, et le gouvernement neuchâtelois en fut réduit à payer sa lâcheté et sa perfidie envers ses confédérés par un peu d'argent.

Cependant cette politique révolta tout ce qui, dans le pays, portait un cœur honnête et patriotique: par un mouvement sympathique, des comités patriotiques se formèrent spontanément sur tous les points du canton et prirent le nom de *Comités des pétitions*. C'était par voie légale que le peuple entendait généralement manifester ses opinions et voulait tenter d'arrêter les élans rétrogrades et insensés de cette aveugle domination qui ne mettait plus aucun frein à son ardeur de réaction. Différentes réunions eurent lieu pour concerter les moyens d'arrêt à opposer à la politique gouvernementale: celui de protestation par forme de pétition fut adopté par plusieurs comités de localités comme le plus convenable, et la rédaction de deux pièces à adresser, l'une au Corps législatif, l'autre à la Diète, fut arrêtée par plusieurs délégations. Une assemblée générale des comités de tout le pays se réunira à la Chaux-de-Fonds dans le courant de janvier dernier, et approuva les mesures déjà prises, sauf à en remettre l'exécution à la première occasion favorable.

Pendant que la résistance légale s'organisait ainsi dans certaines classes libérales, les populations, guidées par un esprit de liberté qui les entraînait avec une force irrésistible, se soulevaient aussi contre la politique du gouvernement. Des réunions bruyantes se formaient sur les places publiques dans les grandes localités; dans les plus petites, où l'on pouvait plus facilement les comprimer, l'expression du mécontentement et du dégoût se faisait jour, malgré tous les efforts.

En vain réorganisa-t-on les comités de sûreté et arma-t-on leurs séides; en vain voulut-on comprimer les manifestations par des assassinats, comme au Locle; par des prises de corps et par des emprisonnements, l'heure avait sonné: le sourd mugissement de la révolution perçait de toutes parts et n'attendait pour éclater que le premier prétexte.

Ce fut dans ces dispositions d'esprit que la révolution française trouva les



Epoque 1815-1848: le grand sceau de la Confédération suisse.

populations neuchâteloises: la commotion devait être instantanée; elle le fut.

Le courrier de Bâle apporta la nouvelle de la république française, le samedi 26 février, à 8 heures du soir; aussitôt elle se répandit avec la rapidité de l'éclair; les patriotes se rendirent dans les cercles et dans les cafés; ils saluèrent la nouvelle république par des toasts et des vivats; les jeunes gens qui, la veille, avaient célébré la défaite du *Sonderbund* par un bal, préparèrent leurs armes et se promirent mutuellement de venger les patriotes de 1831.

La journée du 27 se passa assez tranquillement; mais un fort rassemblement

eut lieu sur la place de l'hôtel-de-ville à la Chaux-de-Fonds depuis 10 heures du soir jusqu'à une heure du matin. Les cris mille fois répétés de: vive la république! nous la voulons! nous l'aurons! Vive la Suisse! vivent les Parisiens! étaient interrompus par la Marseillaise et le *Sonderbund est mort*. Ces manifestations causèrent de vives inquiétudes aux partisans de l'étranger et une vive joie aux patriotes. Tandis que les royalistes se préparaient à soutenir le roi de Prusse et les privilèges, les patriotes se promettaient de profiter de la stupéfaction causée par les immortelles journées de février pour renverser la domination étrangère.

## «Un brassard blanc»

Le comité des patriotes de la Chaux-de-Fonds se rassembla pendant la matinée du 28; il se composait de MM. Louis Brandt-Stauffler, Georges DuBois, docteur, Edouard Robert-Theurer, Isaac-Charles Ducommun, Alfred Droz, docteur, Louis Sandoz-Morthier, Célestin Nicolet, Justin Billon, Ed. Sandoz et Frédéric Courvoisier. Quelques mesures furent prises en cas d'attaque de la part des royalistes, on convint que le signe de ralliement serait un brassard blanc.

Les délégués des comités des pétitions furent immédiatement invités à se rencontrer à la Chaux-de-Fonds, le mercredi 1er mars.

Le comité eut ensuite une conférence avec les délégués des patriotes du Locle: MM. Grandjean et Perret. A deux heures les membres du comité patriotique de la Chaux-de-Fonds furent mandés à l'hôtel-de-ville; ils eurent une conférence avec MM. O. Jacot, lieutenant, Vuithier, Delachaux, major, Matthey, ancien maître bourgeois, Eugène Savoye et C. Perret. Ces messieurs ne firent aucune proposition: il s'agissait seulement des mesures à prendre pour éviter les démonstrations de la veille et assurer l'ordre et la tranquillité dans la nuit. Il fut décidé que l'on organiserait une garde de surveillance non armée, composée de citoyens des deux opinions, propriétaires, chefs de maisons de commerce ou chefs d'ateliers.

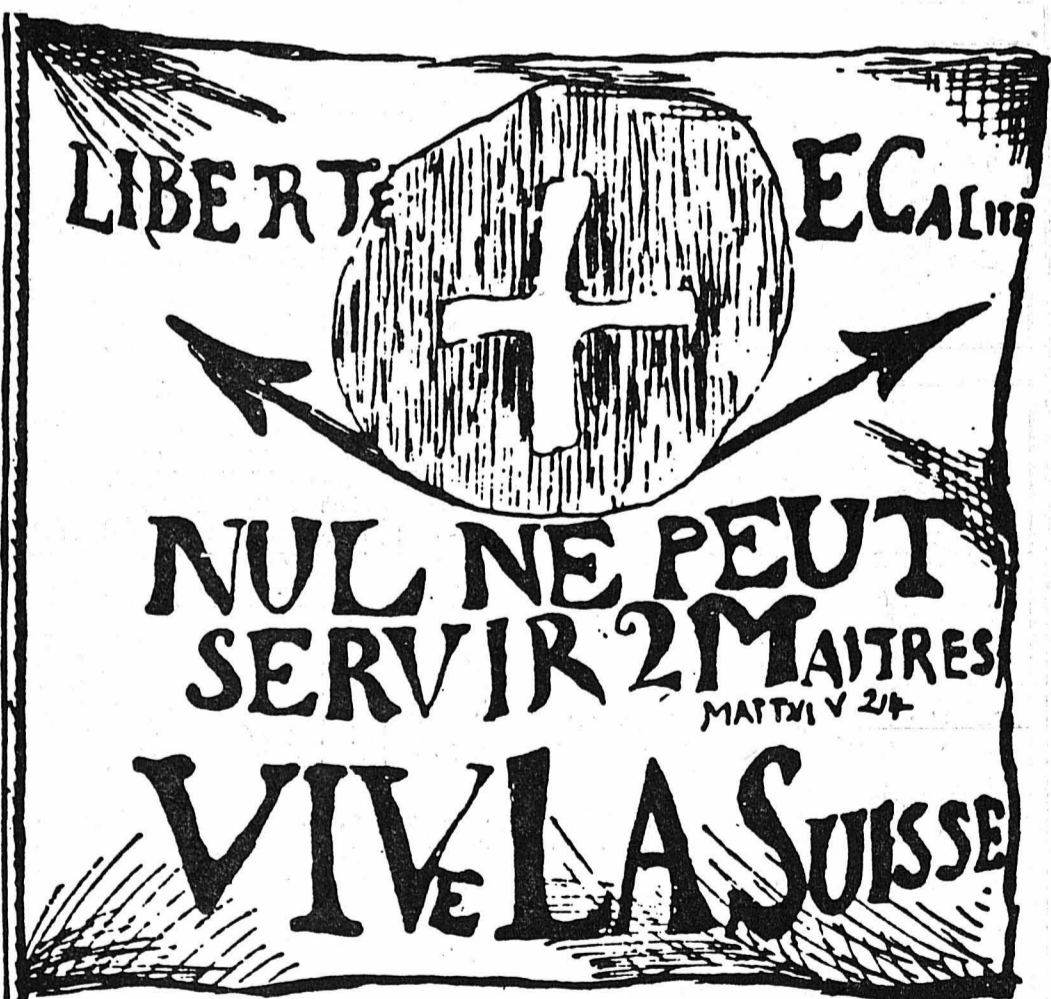
Les patriotes mirent pour condition de leur concours, qu'on ferait rentrer le lendemain les armes et les munitions qui avaient été délivrées par le gouvernement aux royalistes.

M. le major Delachaux promit d'en demander de suite l'autorisation au conseil d'Etat, et comme les patriotes ne s'étaient engagés que pour un jour à donner ce concours, ils déclarèrent le retirer si les ordres du gouvernement, qui devaient arriver à 5 heures, n'étaient pas

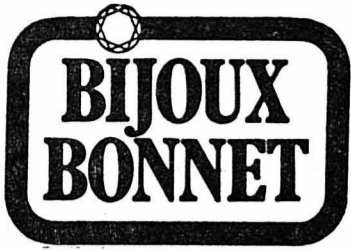
dans le sens des mesures prises; le rendant, en cas de refus, responsable des événements. Les patriotes déclarèrent ensuite avec franchise que notre position mixte, la conduite anti-fédérale de Neuchâtel, étaient la cause des rassemblements nocturnes, et que pour mettre un terme à ce fâcheux état de choses, une décision importante serait prise par les délégués des comités patriotiques du pays.

Le courrier attendu arriva: c'était un baron, M. Alexandre de Chambrier, chevalier de l'ordre de l'aigle rouge de Prusse, conseiller d'état; une lettre du conseil d'état en date du 1er mars, lui donnait le titre de commissaire du gouvernement. L'arrivée du commissaire jeta la consternation dans la population; ses fâcheux antécédents de 1831 n'étaient pas oubliés, car ce personnage avait été vindicatif, cruel, tyran même envers nos patriotes de cette époque et notamment envers M. l'avocat Bille.

Dès neuf heures du soir, un fort rassemblement se réunissait sur la place de l'Hôtel-de-Ville et y stationna jusqu'à une heure du matin; il se composait d'environ 5 à 600 personnes; ils proférèrent les cris de la veille, et firent partir quelques pétards. Des royalistes, au nombre de 30 environ, adossés contre l'hôtel-de-ville, répondaient de loin en loin aux cris de: vive la patrie suisse, par de vigoureux cris de: vive le roi. Une garde composée de royalistes et de libéraux siégeait à l'hôtel-de-ville; ces messieurs firent quelques efforts inutiles pour dissiper le rassemblement. M. le commissaire du gouvernement observa que les radicaux de la rue étaient des cannibales et il témoigna de son mépris pour le parti libéral en termes peu mesurés; on lui répondit que les libéraux tranquilles repoussaient les manifestations de la rue, mais qu'ils s'armaient. La nuit se passa dans une agitation difficile à décrire.



Dans le récit de ces événements, nous avons respecté l'orthographe de l'époque.



## Vente directe aux particuliers

1895

Numa-Droz 141, Téléphone 039/23 21 21

## Willy Donzé

1912

Ferblanterie, installations sanitaires, ventilations, chauffages

Fleurs 6, téléphone 039/28 26 91

MEUBLES

Leitenberg

TAPIS RIDEAUX

1895

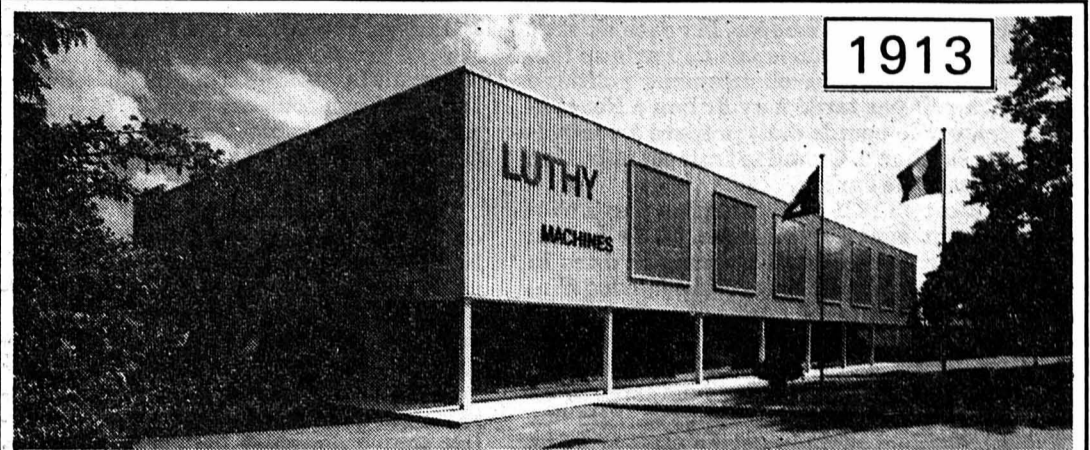
Depuis 3 générations sont établis Grenier 14. La qualité, les prix avantageux, la confiance de sa clientèle ont fait de cette entreprise bientôt centenaire, la réputation d'une maison sérieuse. Vous y trouverez toujours les dernières créations de l'ameublement et de la décoration intérieure

## Laiterie Maurice Gogniat

1900

Paix 82, téléphone 039/23 37 86, La Chaux-de-Fonds

Spécialiste en fondue



1913

## LUTHY MACHINES SA

37, boulevard des Eplatures, téléphone 039/26 62 62

*L'apothéose  
d'une bonne table*



1900

LA SEMEUSE

LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...

Importation - Torréfaction - Distribution de café  
Tél. 039/23 1 6 16

## L'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE

1913

Renseignements commerciaux et financiers  
Conseils juridiques et contentieux  
Protection de la propriété industrielle

**Le bouclier et la lance de l'industrie  
horlogère et des branches apparentées**

42, avenue Léopold-Robert, La Chaux-de-Fonds

## Schlée & Co

1902

Graveurs sur acier - Poinçons - Etampes - Frappe de cadrans -  
Crée, grave et frappe sur métaux précieux - Vente directe aux particuliers

Repos 9-11, Téléphone 039/28 46 01 ou 039/28 46 02

FREIBURGHHAUS



Collège 5,  
tél. 039/28 67 33

1902

## Nos spécialités:

Pneus tous genres, Michelin, Goodyear - Géométrie - Amortisseurs Monroe, Koni

En 1885

un enfant de La Chaux-de-Fonds,  
Ernest Girard, créait à Paris une  
maison de vente par correspondance.

1906

1983

En 1906

il fondait dans sa ville natale, au No 5  
de la rue de la Promenade dans la  
maison familiale, une succursale  
indépendante qui se développa  
constamment et qui devint entre les  
mains de son neveu René Junod la  
maison qui porte aujourd'hui le nom  
connu dans toute la Suisse

# V.A.C

RENÉ JUNOD SA

Avenue Léopold-Robert 115  
2300 La Chaux-de-Fonds

Parfumerie:

Toutes les grandes marques de produits  
de beauté et parfums - Accessoires.  
Tout pour homme - Produits - Foulards -  
Cravates.

1914

Boutique Le Barbizou:

Beaucoup de cadeaux à tous les prix.  
Cuir - Bois - Etains - Porcelaines.

Institut de beauté:

Soins complet du visage et du corps - Epilation.  
Centre Maria Galland - Hydradermie René Guinot - Traitement  
Gerobio - Institut des jambes - Solarium



53, avenue Léopold-Robert - Daniel-JeanRichard,  
La Chaux-de-Fonds, téléphone 039/23 73 37



Une banque réputée



1918

## la Société de Banque Suisse

depuis plus de 65 ans à votre service

BIÉRI &amp; GRISONI S.A.



73 ans au service de la clientèle.

1910

1910: Fondation par M. Hans Biéri

1917: Transformation de la raison sociale en Entreprise Hans Biéri &amp; Frère.

1965: Nouvelle transformation en Entreprise Biéri-Grisoni SA, avec ouverture de succursales à Neuchâtel et Cressier

ENTRESOLSA

LE PAILLASON

## Revêtements de sols Tapis - Rideaux

Passage du Centre 3  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Téléphone 039/28 70 75

POSE GRATUITE SUR LA PLUPART DE NOS TAPIS

## «Le moment de l'épreuve était arrivé»

Le lendemain, 29 février, le comité se réunit à huit heures du matin: un courrier expédié par le comité patriotique du Locle apporta une grande nouvelle: une bannière fédérale arborée à l'hôtel de la Fleur-de-lis du Locle, prise par les royalistes, puis reprise par les libéraux avait été le signal de l'insurrection. L'hôtel-de-ville était occupé par les patriotes, les membres du comité de défense s'étaient démis de leurs fonctions et avaient signé la pièce suivante:

«Sur la promesse faite par MM. Henri Grandjean et David Perret fils, au nom du comité patriotique du Locle, par laquelle ils prennent l'engagement de maintenir l'ordre et la tranquillité publique, et de faire respecter les personnes et les propriétés, les soussignés s'engagent à prêter leur concours passif aux mesures provoquées par l'imminence de la révolution, en renonçant à la mission dont ils étaient investis. (signé)

Emile Favre-Bulle, - Henri Houriet, - Je. Jacot-Baron, - F.-L. Favarger, - S.-H. Brandt-Girardet, - L. Dubois-Dubois, - Henri Houriet fils, - Jules Huguenin, - Villemain, - Fritz Courvoisier, - Ph. Henri Mathey-Doret, - Jules Dubois, - François Calame, - A.-F. Huguenin.

Cette nouvelle causa une vive sensation; le moment de l'épreuve était arrivé. A 10 heures, les membres du comité patriotique se rendirent à l'hôtel-de-ville pour conférer avec les membres du comité de défense, conformément à une décision prise la veille; mais les membres de ce comité, après une courte séance présidée par le commissaire du gouvernement, s'étaient déjà retirés; la conférence dut avoir lieu entre les patriotes et quelques membres du comité de défense et de la cour de justice.

M. le baron de Chambrier ouvrit la séance en disant entre autres aux patriotes qu'il avait pu se convaincre par les scènes de la veille qu'il existait trois partis à la Chaux-de-Fonds: le parti royaliste, le parti dit libéral, et le parti de la rue. Vous nous aviez promis, continuait-il, de réprimer les manifestations de celui-ci, mais vous êtes sans influence sur les hommes de ce parti.

Une discussion très longue s'engagea sur les moyens à employer pour empêcher les manifestations de la veille: puis les patriotes demandèrent au commissaire s'il avait des propositions à leur faire; il répondit par un non bien formulé: les membres du comité de défense ne firent non plus aucune proposition, et déclarèrent seulement qu'ils avaient sollicité l'entrevue pour s'entendre et prendre de concert quelques mesures propres à réprimer ces rassemblements nocturnes.

Questionné sur la présence d'hommes armés à la Sagne, M. le baron répondit qu'il ignorait le fait.

Les membres du comité patriotique demandèrent ensuite que les armes de l'Etat, qui avaient été remises aux royalistes pendant les événements d'octobre, leur fussent retirées et fussent déposées à l'hôtel-de-ville; nouveau refus très net et très cassant du commissaire du gouvernement, sur quoi les membres du comité patriotique se retirèrent en chambre d'avis.

Pendant cette conférence, les patriotes de la Chaux-de-Fonds avaient appris les événements du Locle: trouvant la conférence trop longue et impatients d'en connaître le résultat, ils se réunirent sur la place de l'Hôtel-de-ville: bientôt après, ils déployèrent une enseigne fédérale sur la fontaine, et le cri: «aux armes!» s'étant fait entendre, 5 ou 600 hommes armés, portant le brassard blanc ou le brassard fédéral, s'emparèrent du clocher et de toutes les issues de l'hôtel-de-ville.

Pendant que ces choses se passaient à la rue, les membres du comité patriotique discutaient sur l'ultimatum à donner à M. le commissaire. Rentrés en séance, l'un d'eux, M. L. Brandt-Stauffler porta la parole et déclara, que la mission qu'il remplissait était grave et solennelle; qu'il ne s'agissait pas seulement de sauvegarder les vies et les biens, mais bien de la patrie entière; que dans l'état actuel des choses, en présence de l'émeute qui revêtait le caractère de la révolte, il

n'y avait de salut pour tous qu'en proclamant la république.

Cette proposition fut repoussée par le commissaire qui déclara être lié au roi de Prusse depuis 37 ans par le serment; qu'il était royaliste et qu'il mourrait royaliste.

Dès ce moment, les patriotes cessèrent de traiter avec le commissaire; ils s'adressèrent à leurs concitoyens royalistes et les pressèrent de se démettre de leurs fonctions: une copie de l'acte de démission de leurs confrères du Locle fut mise sous leurs yeux, et enfin après une longue hésitation, ils signèrent la pièce suivante:

Sur la promesse faite par MM. Louis Brandt-Stauffler, Georges DuBois, docteur, Edouard Robert-Theurer, Isaac Charles Ducommun, Alfred Droz, docteur, Louis Sandoz-Morthier, Célestin Nicolet, Justin Billon, Edouard Sandoz et Frédéric Courvoisier, par laquelle ils prennent l'engagement de maintenir l'ordre et la tranquillité publique, et de faire respecter la sûreté des personnes et des propriétés, les soussignés s'engagent à prêter leur concours passif aux mesures provoquées par l'imminence de la révolution, en renonçant à la mission dont ils étaient investis:

Chaux-de-Fonds, le 29 février 1848.

Comme membres du comité de défense nous signons la pièce ci-dessus.

A. Delachaux, - O. Jacot, lieutenant-civil, - Fréd. Mathey, - J.-H. Racine, - G. Jacot-Guillarmod, - H. Montandon, - C.-H. Sandoz, - J. Vuithier, notaire, - A. Perret-Genêt.

Pendant ces pourparlers, les patriotes armés envahissaient l'hôtel-de-ville, ils s'emparèrent des drapeaux aux couleurs prussiennes, bavares, prusso-orange, avec lesquels les royalistes pavoisaient l'hôtel-de-ville et d'autres édifices publics dans leurs fêtes dites nationales: ces emblèmes furent successivement jetés par les fenêtres et lacérés par les soldats et le peuple, aux cris mille fois répétés de: vive la Suisse!

Une scène touchante, pathétique même, qui peint bien le caractère montagnard, lorsqu'il est libre de toute influence étrangère, se passa dans la grande salle de l'hôtel-de-ville avant la signature de l'acte de démission. Plusieurs de nos concitoyens royalistes recommandèrent aux patriotes ce qu'ils avaient de plus cher au monde, leurs femmes et leurs enfants: les paroles les plus affectueuses furent échangées de part et d'autre, et la promesse solennelle de les sauvegarder leur fut renouvelée. L'émotion était peinte sur tous les visages: un seul homme cependant regardait cette scène d'un oeil sec et presque avec ironie; c'était un baron, le commissaire du gouvernement. Les arrêts provisoires lui furent aussitôt imposés.

A midi, les membres du comité patriotique, réunis sur le perron de l'hôtel-de-ville, annoncèrent l'heureuse nouvelle aux patriotes, et l'un d'eux, M. le docteur DuBois, donna lecture de l'acte de démission des membres du comité de défense et de la proclamation suivante:

Citoyens de la Chaux-de-Fonds!

La révolution que nous attendions depuis si longtemps dans notre patrie vient d'éclater. Nos frères du Locle proclament comme nous la république.

Réunissons-nous tous aujourd'hui pour garantir nos biens et nos vies.

Prouvons par notre énergie et notre sagesse que nous sommes dignes d'être républicains.

Les membres du comité de défense ont abandonné leurs fonctions. C'est par votre calme que vous saurez prouver son inutilité.

Nous nous occupons de toutes les mesures nécessaires à l'organisation d'une autorité provisoire à la Chaux-de-Fonds.

Vive la république! Vive la confédération Suisse! notre chère patrie.

Chaux-de-Fonds, le 29 février 1848.

LE COMITÉ.

La lecture de cette pièce fut souvent interrompue par les cris de: vive la Suisse! vive la République!

## «Cet emblème prophétique de notre future liberté»

Elle flottait enfin librement à la Chaux-de-Fonds, cette noble bannière fédérale, si longtemps prosaïque sur le sol neuchâtelois! Toujours considérée par le gouvernement comme un signe de rébellion, depuis 1831, cet emblème prophétique de notre future liberté avait dû disparaître de devant les yeux de nos oppresseurs: leur susceptibilité allait si loin qu'ils défendirent à la société des Armes-Réunies, de déployer sa riche bannière, représentant un trophée, d'où la croix fédérale s'échappait sous un ciel radieux pour abriter un faisceau de drapeaux suisses.

Cette bannière, déployée pour la première fois le 28 août 1847, fut installée à l'hôtel-de-ville, trois heures après la proclamation de la république; elle fut saluée par les acclamations unanimes de la population.

Une commission militaire, fut immédiatement improvisée, sous la présidence de M. Fritz Courvoisier: elle s'occupait à organiser tous les citoyens qui s'étaient rendus en armes sur la place pour la défense du village, et coopérer au mouvement qui devait se propager dans toutes nos vallées et se résoudre par une descente à Neuchâtel.

L'enthousiasme était à son comble; chaque citoyen voulait servir et demandait, avec instance, des armes; la commission militaire ordonna le dépôt à la maison-de-ville, dans un délai de deux heures, de toutes celles qui avaient été délivrées par l'Etat aux royalistes. Cet ordre étant resté sans effet, on commença le désarmement des Eplatures et de la Chaux-de-Fonds.

D'un autre côté, les Neuchâtelois habitant le Val-de-St-Imier, informés de ce qui se passait, vinrent offrir leurs secours pour renverser le pouvoir tyrannique qui précédemment en avait frappé plusieurs d'entr'eux; leur demande de coopération fut acceptée avec reconnaissance.

Pendant ce temps-là, la population toute libérale des Brenets adhéra avec unanimité au mouvement du Locle, arborait la bannière fédérale et offrait au Locle l'appui de ses braves citoyens.

Le comité du Locle qui s'était formé

avec promptitude et qui avait aussi organisé des moyens de défense militaire, fit successivement paraître, dans la journée, les trois proclamations suivantes:

### Habitans du Locle

Une révolution pacifique vient de s'accomplir dans notre localité.

Les pouvoirs civil et militaire viennent d'être remis entre nos mains.

Nous en usons de suite pour vous recommander le calme et l'ordre, qu'au besoin nous saurons maintenir.

### VOICI NOTRE PROGRAMME:

Oubli complet du passé.  
Respect des personnes et des propriétés.

Ordre fondé sur la LIBERTÉ.

### LE COMITÉ:

Henri Grandjean. - David Perret fils. - Auguste Lambelet. - Auguste Leuba. - Edouard Girod.

### Habitans du Locle

Le comité de sûreté publique, institué régulièrement à l'hôtel de ville du Locle, ordonne:

Que les armes délivrées sous les ordres du colonel Favre, rentrent du moment de la publication à la nuit close.

Le comité siégeant en permanence, désavoue tout commandement militaire établi irrégulièrement, en dehors du comité d'ordre.

Locle, le 29 février 1848.

Au nom du Comité: Hl.-Grandjean, président.

### Comité patriotique du Locle

Troisième proclamation. 4 heures du soir.

### APPEL À TOUS LES HABITANS DU LOCLE

Avant tout, il faut de l'ordre! le parti libéral en donnera l'exemple.

En conséquence, le Comité provisoire invite tous les amis de la paix publique à se prêter à ce qu'exige la situation actuelle.

Officiers! sous-officiers et soldats! nous réclavons votre concours pour maintenir l'ordre public, protéger les

personnes et les propriétés, afin que cette ère nouvelle soit saluée avec joie par tous les Neuchâtelois, bénie par la postérité et ne cause aucun regret aux honnêtes gens.

Au nom du Comité: LE PRÉSIDENT.

P. S. Le Comité invite tous les volontaires à se rendre à l'hôtel de ville pour se faire inscrire sur le rôle de la garde civile.

Les habitans de Travers, en apprenant ces mouvements, arborèrent aussi immédiatement la bannière fédérale: les hommes valides prirent les armes, s'emparèrent de la salle de justice, désarmèrent un gendarme et un justicier et le comité qui se forma à l'instant, reçut la démission du lieutenant civil M. Jean-Louis Montandon.

Une réunion des délégués de tous les comités patriotiques du pays avait été convoquée pour le mercredi 1er mars; des lettres annonçant les événements de la journée leur furent expédiées. Deux courriers porteurs de dépêches, qui avaient été momentanément retenus à la Sagne, rapportèrent au comité que les Sagnards étaient sous les armes et se préparaient à soutenir la paternelle et légitime domination du roi.

Du reste les nouvelles qui parvinrent à la Chaux-de-Fonds sur le reste du pays, entre autres celles sur le Val-de-Ruz, donnèrent au comité l'assurance que l'on pouvait s'organiser avec sécurité. La nuit se passa donc tranquillement, mais le temps était affreux. La neige fouettée par un vent violent tombait par tourbillons et en abondance: le qui-vive des sentinelles, mêlé aux éclats de la tourmente, ajoutait quelque chose de grave et de solennel à cette première nuit de la république.

Les patriotes neuchâtelois, domiciliés au Val-de-St-Imier, arrivèrent à la Chaux-de-Fonds dans cette nuit orageuse du 1er mars, à trois heures du matin, au nombre de 250, sous le commandement de M. Ami Girard, originaire de Chézard et St-Martin. Ni les vents, ni la neige, ni les chemins affreux n'avaient ébranlé leur courage, car il s'agissait d'aider leurs frères à affranchir leur pays.

Cette petite troupe n'était pas exclusivement composée de Neuchâtelois: il s'y trouvait quelques confédérés de l'Erguel avec lesquels nos nombreux compatriotes, habitant le vallon, soutiennent des relations journalières de parenté et d'amitié; mais il y a loin de là aux assertions du Constitutionnel neuchâtelois, qui parle du mouvement comme étant l'œuvre de corps-francs sous le commandement d'un Polonais, et qui donnait comme preuve de ce qu'il avançait cette circonstance ci: c'est qu'on avait entendu dans les rues de Neuchâtel des commandements militaires faits en langue allemande.

D'abord, le fait de la présence d'un Polonais dans les rangs patriotes, est totalement faux; mais eût-il été vrai que ce reproche est assez curieux de la part des patrons de ce journal, quand on se rappelle qu'en 1831, l'armée royaliste se composait en grande partie de Vaudois, de Bernois, de Français, d'Anglais, ayant en tête, M. de Pfuel, général prussien, le capitaine Kussrow, son aide-de-camp et le célèbre bourreau Steinmeyer, plus tard naturalisé neuchâtelois, pour bons et loyaux services rendus à la cause monarchique.

Quant à la circonstance que le commandement allemand a été entendu dans les rangs, vouloir de la part du journal, en tirer la conséquence de la présence de corps-francs parmi les soldats du mouvement, c'est prouver que ses collaborateurs, si experts en ce qui concerne la Prusse et l'étranger, sont dans une complète ignorance en ce qui concerne la commune patrie. Qui ignore en effet que le commandement militaire dans tout le canton de Berne et même dans le Jura bernois, se fait en allemand; que les Neuchâtelois qui y habitent, sont astreints au service militaire et doivent servir avec les nationaux; que dès lors, il n'y a rien d'extraordinaire dans le fait dont on a tant cherché à tirer parti.

Qu'on nous pardonne cette digression nécessaire d'un côté par les erreurs commises par l'organe du pouvoir déchu et de l'autre pour réfuter, par des faits patents, les bases de la protestation du représentant officiel de la Prusse en Suisse.

# «On était trop compromis pour reculer»

Les nouvelles qu'on reçut le matin du grand jour où le pays allait saluer sa liberté, n'étaient plus aussi satisfaisantes que celles de la veille; le comité de Fontainemelon fit savoir à celui de la Chaux-de-Fonds que des agents de l'autorité avaient parcouru, pendant la nuit, tous les villages du Val-de-Ruz et invité les fidèles à se rendre en ville pour porter secours au gouvernement; que ces démarches n'avaient pas eu grand succès, mais que, cependant, un poste de 30 à 40 hommes s'était établi aux Hauts Geneveys et retenait prisonniers deux délégués du Vignoble qui se rendaient à l'assemblée du grand comité patriotique, à la Chaux-de-Fonds, MM. Piaget et Benoit, ainsi que plusieurs autres patriotes. La même dépêche ajoutait que les libéraux du village s'organisaient pour culbuter ce poste et délivrer les prisonniers, ce qui eut effectivement lieu de grand matin.



L'aigle de Prusse qui semble avoir été en usage dans le pays de Neuchâtel.

Une autre missive annonçait au comité que les Sagnards avaient établi, pendant la nuit, un poste à la Corbatière; qu'ils avaient franchi la montagne, de grand matin, au nombre d'environ 270, en passant par Tête-de-Rang; que leurs rangs s'étaient groupés en route par la jonction des royalistes du Locle, des Planchettes, des Eplatures et de la Chaux-de-Fonds, et qu'ils s'acheminaient du côté de Valangin, avec une constance et un courage dignes d'une meilleure cause.

Suivant une troisième missive arrivée du Vignoble et venue par exprès, le comité était prévenu que le conseil d'état et la bourgeoisie de Neuchâtel étaient décidés à maintenir la domination étrangère par la force des armes.

Dans de pareilles circonstances, le parti à prendre n'était pas douteux; on était trop compromis pour reculer; il était d'une extrême importance de ne pas laisser au gouvernement le temps d'organiser des moyens de résistance et il fallait tomber sur lui comme la foudre, avant qu'il fût revenu de la stupeur qu'avait dû lui causer cette soudaine rébellion. Le prompt départ des libéraux, vivement conseillé par M. Girard, fut la mesure adoptée par le comité, et, immédiatement, la commission fut chargée d'en préparer l'exécution. Le rappel battit dans les rues; tout ce que la Chaux-de-Fonds comptait de républicains valides et armés se rendit sur la place: des colonnes s'organisèrent sous la direction de chefs improvisés; et, à dix heures du matin, au commandement de: en avant! que fit entendre M. Fritz Courvoisier, chargé de diriger l'expédition, la petite troupe, au nombre de près de 800 hommes, se mit en marche au milieu de la foule, qui les accompagna longtemps par les cris de: Vive la république neuchâteloise! Vive la Suisse! Vivent les patriotes!

Au moment où la troupe s'ébranlait, arriva une lettre de Neuchâtel apportant la nouvelle que le gouvernement s'était décidé à ne pas résister, que le conseil de ville avait pris la résolution de s'en remettre aux événements; qu'en conséquence, la garde soldée avait été licenciée et qu'ordre avait été expédié aux hommes réunis à Valangin de se disperser. Il fut un moment question de retenir nos braves compatriotes du Val de St-Imier et de leur épargner les fatigues d'une expédition; mais ils s'étaient montrés si décidés, si dévoués à la cause de la liberté, si peu affectés de leur voyage, d'une nuit tout entière passée sans sommeil, qu'il eût été cruel de les priver du bonheur d'entrer en libérateurs, en hommes libres, dans la cité monarchique où la liberté allait s'asseoir en maîtresse et pour toujours.

Pendant que la colonne républicaine traversait péniblement la montagne, affrontant une tempête terrible et des chemins tellement remplis de neige que les soldats étaient forcés de se suivre un par un pour pouvoir avancer, les délégués des communes libérales du pays s'étaient réunis en comité et discutaient sur le choix d'un gouvernement provisoire. Ce n'était pas là la partie du drame la moins importante et ce ne fut pas sans difficulté que l'on obtint, après deux heures de supplications, le consentement des citoyens qui, aujourd'hui, forment le conseil d'état provisoire. Ils partirent à quatre heures du soir pour leur destination.



De droite à gauche: l'huissier de la République neuchâteloise, le Maître des Hautes-Oeuvres et le Sautier de la Bourgeoisie de Neuchâtel.



Le très beau cliché officiel gravé aussitôt la République proclamée.

Cependant la troupe continuait sa marche, précédée par des éclaireurs; arrivée à Malvilliers, elle arrêta et désarma une trentaine de Sagnards qui s'étaient arrêtés dans l'auberge de ce lieu et qui ne se rendirent pas sans difficulté. Le commandant de la troupe fit placer les prisonniers dans les rangs et la marche sur la ville continua. Près de Boudevilliers, une halte se fit: les prisonniers furent alignés sur un petit tertre et une compagnie de carabiniers fut placée en face d'eux avec des apprêts menaçants. «Si les rôles étaient changés, leur demanda alors M. Courvoisier, et qu'au lieu d'être nos prisonniers, nous fusions les vôtres, que feriez-vous maintenant de nous? Vous nous fusillerez, n'est-ce pas», ajouta-t-il d'un ton brusque? Ces malheureux se croyant à leur dernière heure, répondirent en pleurant qu'ils ne le feraient pas et le priaient à genoux de leur conserver la vie. Cette scène était

ment pathétique et la conscience dut parler bien haut à ces malheureux, pendant que d'un ton de colère, l'assassinat de l'innocent Polibe-Nicolet, leurs cruautés en 1831, leur étaient brusquement reprochées et surtout quand M. Courvoisier en terminant, leur dit: *Oui, à notre place, si vous y étiez, vous nous fusillerez!... Ils se croyaient déjà morts, quand celui-ci ajouta après un moment de silence: Eh bien! nous, républicains, nous vous relâchons; partez! retournez à la maison et surtout évitez une grande colonne qui s'avance, car vous pourriez n'être pas aussi bien traités. Les prisonniers ne se firent pas dire deux fois et, ivres de joie, reprirent le chemin de leur village. Ce furent probablement ces Sagnards que le gouvernement provisoire rencontra aux Haut-Geneveys et avec lesquels, écrivit-il au comité de la Chaux-de-Fonds, il fraternisa.*

## «La ville en état de siège»

Valangin n'ayant opposé aucune résistance à la colonne républicaine, celle-ci continua à s'avancer sur Neuchâtel, toutefois après s'être emparé de deux canons que la bourgeoisie tenait de la munificence royale, ainsi que de quelques vieilles halberdes. A six heures et demie du soir, elle fit son entrée en ville dans un ordre parfait au milieu de la foule qui s'était portée sur son passage et saluait sa présence par les cris de: Vive la république! Vive la Suisse!

Les patriotes, après avoir défilé devant l'hôtel-de-ville et devant le gymnase firent halte sur le quai: le commandant Courvoisier, accompagné de MM. Girard et Cunier, se rendit immédiatement auprès des Quatre-Ministres et leur signifia la déchéance du gouvernement prussien, la proclamation de la république, et la mise de la ville en état de siège. Une partie de la colonne se rendit ensuite au château, dont elle prit possession et où une compagnie de soldats fut installée; l'autre partie reçut des billets de logement et fut répartie chez les bourgeois.

Une heure après l'arrivée des troupes en ville, le gouvernement provisoire était installé au château à Neuchâtel. La royauté avait vécu.

Ici finit notre historique de la révolution. Les faits qui suivent sont connus.

Le lendemain des détachements d'hommes armés, partis de toutes les localités du pays arrivèrent en ville, pour se mettre à la disposition du gouvernement.

A midi le drapeau fédéral fut arboré sur la tour de la cathédrale et fut salué par vingt et un coups de canon.

L'ancien conseil d'état s'étant obstinément refusé à signer son abdication et ayant d'ailleurs fait répandre une proclamation où il annonçait que la ville avait été envahie par des bandes, il avait réclamé du Directoire l'assistance fédérale, sa mise en arrestation fut décidée par le gouvernement provisoire et opérée par un peloton de carabiniers qui conduisit nos anciens gouvernans dans les appartements du gouverneur.

Le 5 mars, à midi, messieurs les commissaires fédéraux se rendirent au château et reconnurent solennellement la république neuchâteloise au nom de la Confédération suisse. Nous ne saurions mieux clore notre narration qu'en reproduisant le discours par lequel M. Migy consacra cette importante incorporation:

Chers et fidèles Confédérés!

Nous éprouvons une véritable joie de venir en ce jour, en vertu des pouvoirs qui nous ont été conférés, saluer au nom du directoire fédéral votre arrivée au pouvoir, assister à la naissance et présider en quelque sorte au baptême de la république neuchâteloise. Cette joie est d'autant plus vive, que les derniers événements nous ont à tous prouvé que la politique du gouvernement déchu était non-seulement contraire à tout esprit national, mais n'obéissait plus qu'à des inspirations hostiles à la patrie suisse. L'heure de la régénération a sonné pour vous, Neuchâtelois, l'heure de la rentrée au sein de leur famille a sonné pour des proscrits qui peuvent aujourd'hui saluer librement les couleurs fédérales arborées sur tous les édifices publics par le patriotisme brûlant et courageux des citoyens du pays. Une nouvelle vie politique s'ouvre devant vous. Que votre dévouement ne se laisse ni affaiblir ni abattre par les difficultés dont vous allez être environnés, qu'il grandisse au contraire à la pensée des intérêts précieux qui sont entre vos mains. Ces intérêts sont ceux de la nouvelle république que vous venez de fonder, ces intérêts sont ceux de la confédération, ces intérêts sont ceux de l'humanité. A l'œuvre donc, chers confédérés, soyez prudents, mais surtout sachez être fermes et énergiques, et n'oubliez pas dans les épreuves que vous pourriez avoir à traverser, que notre concours vous est assuré comme déjà vous possédez toutes nos sympathies. Continuez à l'avenir à vous rallier en phalange serrée autour de la bannière fédérale, car ce drapeau, c'est le drapeau de la patrie, c'est le drapeau de la liberté.

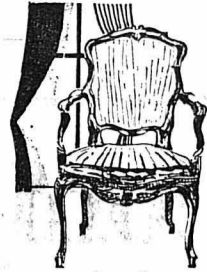




1959

**Carrosserie Oes**Tôlerie, peinture au four,  
remise en état de tout véhicule

Jeanneret 18, Le Locle, téléphone 039/31 41 22

**Eric Pauli**

1966

Tapissier-Décorateur

Ameublement - Tapis - Rideaux

Le Locle, Place du Marché, téléphone 039/31 18 44

**GARAGE ET CARROSSERIE  
DE LA JALUSE**

1959

Depuis 24 ans  
à votre serviceChs STEINER  
Le Locle  
Tél. (039) 31 10 50  
31 46 54

Centre automobile

FIAT - MITSUBISHI - SKODA

**GRANDE NOUVEAUTÉ  
à notre «service carrosserie»**

TÔLERIE - PEINTURE

assuré par notre ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES

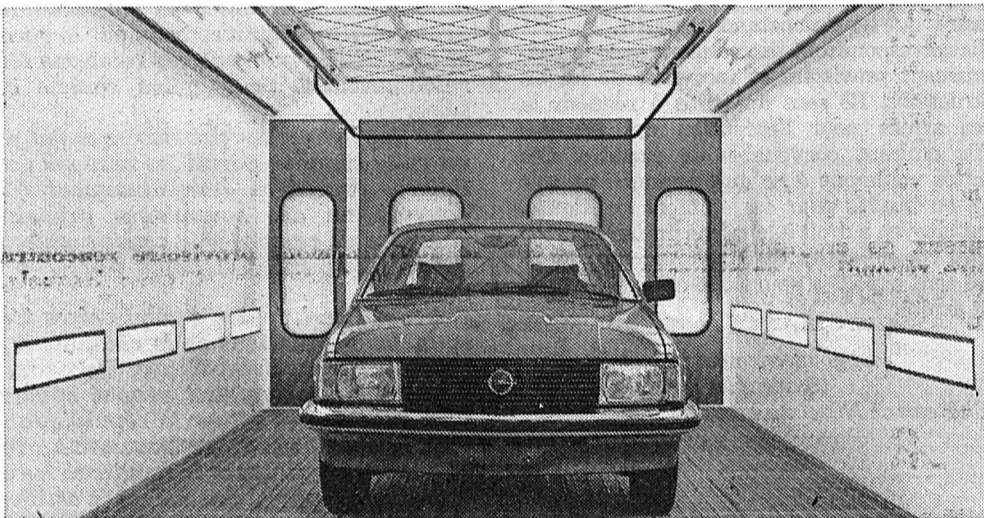
En effet, dès maintenant et en primeur dans la région

nous sommes en mesure de vous garantir un travail irréprochable et satisfaire les plus exigeants, grâce à la toute

**NOUVELLE CABINE/FOUR**

nova VERTA

de la maison

**ICS SA**  
BIENNE AG  
IMPORT COMPANY SWITZERLANDÉquipement technique  
pour garage et carrosserie**NOUS RESTONS À VOTRE ENTIÈRE DISPOSITION POUR TOUS  
RENSEIGNEMENTS - DEVIS - CONSEILS**

Se recommande: Charles Steiner

**ANDRÉ BUBLOZ**

1960

Concessionnaire et installations téléphones  
Télédiffusion - Horloges et signaux

Etangs 16

LE LOCLE

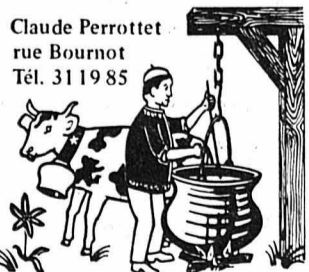
Tél. 039/31 55 44

**J.-P. Jeanneret**

1960

Le Prévoux, téléphone 039/31 13 69

Le plus gros stock de pneus de la région

Claude Perrottet  
rue Bournot  
Tél. 31 19 85**laiterie  
agricole**

1966

Toujours notre JURA amené à maturité  
par votre fromager**Excursions Stauffer**

1966

Les Monts 84 - Le Locle - Tél. 039/31 49 13

Voyages - Excursions - Sorties de sociétés, etc

**Raynald Niederhauser**

1969

Ferblanterie - Couverture - Paratonnerre

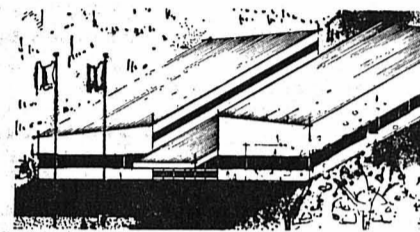
Spécialisé en réparation de toitures en tous genres:

étanchéité, multicouches, éternit, ferblanterie en cuivre,  
à des prix intéressants pour 1983.

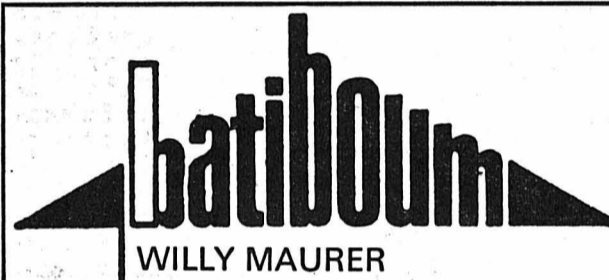
Concorde 53, téléphone 039/31 59 65

**Atelier  
de mécanique**

1970



ALESSIO

Verger 26, 2400 Le Locle  
téléphone 039/31 34 18Depuis 12 ans  
à votre service

1971

Rue Andrié 13,  
Le Locle,téléphone magasin 039/31 38 15  
privé 039/31 40 31Peinture, plastique, dispersion,  
émail, matériel de peinture, mo-  
quette, cheminée super chauffante,  
récupérateur air chaud, eau chaude

La qualité

aux  
meilleurs  
prix**UNIPHOTO SA**

1971

Photo  
Ciné

Curchod - Le Locle, Daniel-JeanRichard 23, téléphone 039/31 21 09

Entreprise

**Jean-Louis PRÉTÔT**

1972

FERBLANTERIE - COUVERTURE

REVÊTEMENTS DE FAÇADES - ÉTANCHÉITÉ

Envers 60

LE LOCLE

Tél. 039/31 36 61

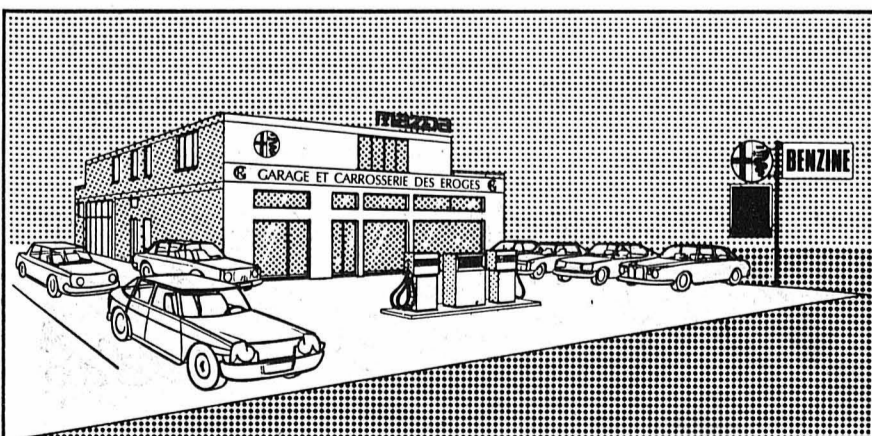


Lunetterie - Verres de contacts - Instruments

**Schumacher-  
Miéville**

1973

Grande-Rue 26, téléphone 039/31 36 48



1974

**Votre agence Alfa-Roméo  
Garage et Carrosserie des Eroges**

Rue de France 59, 2400 Le Locle, téléphone 039/31 10 90

# L'installation du gouvernement et les premières proclamations

**N**ous croyons faire plaisir à nos lecteurs en reproduisant ci-après, dans l'intérêt historique, les divers actes publics qui ont suivi l'installation du gouvernement provisoire, jusqu'à l'époque de la création du *Républicain neuchâtelois*. Des actes sont classés dans leur ordre chronologique. Là s'arrêtera définitivement notre narration. Il serait à désirer que quelques citoyens compétents dans la matière, voulussent se charger d'écrire la continuation de l'histoire de la révolution neuchâteloise; cette tâche honorable serait essentiellement patriotique et le Neuchâtelois qui l'entreprendrait aurait bien mérité de la patrie:

## Concitoyens,

*Le peuple neuchâtelois a enfin reconquis ses droits: la république a été proclamée et désormais nous n'aurons plus deux patries. Aujourd'hui 1er mars, le drapeau fédéral aurait pu flotter sur les tours du Château.*

*Un gouvernement provisoire a été nommé: une assemblée nationale sera convoquée, et le Neuchâtelois appelé à se gouverner lui-même écrira sa constitution.*

*Que tous les citoyens prêtent leur concours au gouvernement provisoire: ses membres ont compris la responsabilité qu'ils assument. Ils sauront agir avec énergie, et en accomplissant leur devoir sans réserve, ils se rendront dignes de la généreuse population qui les a choisis.*

*Quand leurs travaux seront terminés, ils remettront leurs pouvoirs entre les mains du peuple, le véritable souverain! heureux d'avoir pu contribuer avec lui à fonder une nouvelle ère de liberté.*

*Citoyens, soyons unis, oublions de tristes discordes: n'ayons qu'un seul but, la prospérité de la commune patrie.*

*Que tout le monde se rassure, les propriétés et les personnes seront respectées, partout le bon ordre régnera, et avant peu, les affaires reprendront leur cours ordinaire. Le gouvernement provisoire aura la modération pour devise, mais il saura faire respecter les volontés du peuple et ses droits.*

Le gouvernement provisoire:

Alexis-Marie Piaget, avocat, *président*, - Louis Brandt-Stauffer, - L.-Edouard Montandon, de Travers, - Georges Dubois, *docteur*, - Henri Grandjean, du Locle, - Erhard Borel, - Louis Sandoz-Morthier.

Château de Neuchâtel, 1er mars 1848.

## Soldats citoyens du canton de Neuchâtel

La journée du 1er mars 1848 doit à jamais dater dans l'histoire de notre pays. Par votre énergie et votre résignation, vous avez acquis des droits éternels à la reconnaissance de la patrie.

Vous avez délivré votre pays de la domination étrangère.

Dans une localité où jusqu'à présent on a voulu méconnaître notre caractère national, votre conduite saura vous concilier l'affection des vrais amis de leur pays, de ceux qui veulent oublier le passé et offrir leur concours à la réalisation d'un avenir meilleur.

Le gouvernement provisoire:

(Suivent les signatures.)

Château de Neuchâtel, le 1er mars 1848.

## Bulletin du 2 mars 1848

*Ce matin, les patriotes du Vignoble et du Val-de-Travers ont fait leur entrée en ville, bannières déployées, et se sont réunis à leurs frères des Montagnes et du Val-de-Ruz.*

*Château de Neuchâtel, 2 mars 1848.*



Le sceau du Gouvernement provisoire.

*L'adhésion en masse du peuple neuchâtelois se manifeste de toutes parts. La tranquillité règne partout.*

*Le gouvernement déchu s'est adressé au directeur qu'il insultait naguère au corps législatif.*

*De son côté, le gouvernement provisoire a pris les mesures nécessaires pour obtenir de lui la reconnaissance de ses droits.*

Le gouvernement provisoire

## Proclamation

Concitoyens,

Le dernier acte de notre révolution est accompli! Aujourd'hui 2 mars, la ville de Neuchâtel a été remise par son administration au gouvernement provisoire qui en a fait prendre possession par le commandant militaire.

L'arrestation du conseil d'Etat a ensuite été ordonnée, et ses membres ont été conduits dans les appartements du château, où ils demeureront détenus jusqu'à nouvel ordre: ils y seront traités avec égards.

Dès ce moment, l'ancien gouvernement n'existe plus.

Le gouvernement provisoire est le seul au pays; et bientôt reconnue par la Confédération, la république neuchâteloise va prendre son rang parmi les démocraties helvétiques.

Réjoignons-nous de l'heureux résultat de notre entreprise! Préparons l'avenir en établissant les bases solides sur lesquelles doivent reposer désormais nos institutions. Soyons fiers que cette belle réforme ait été accomplie sans une goutte de sang versé, et qu'elle soit demeurée pure de tout excès. Le pays doit prendre une ferme confiance. Quand un peuple sait demander et conquérir ainsi ses droits, il est digne de les exercer.

## Décret

Art. 1er. Le gouvernement provisoire prononce la déchéance de l'ancien gouvernement de la Principauté.

Art. 2. Le régime monarchique est aboli.

Art. 3. Le canton est proclamé républicain: tout pour le peuple et par le peuple.

Art. 4. Toutes les victimes du pouvoir déchu rentrent dans leurs droits, et toutes poursuites pendantes pour prétendu délit politique sont mises à néant.

Art. 5. Le corps législatif est dissous, le peuple sera réuni en assemblée nationale pour procéder à la constitution du pays. Cette constitution sera établie sur des bases larges et libérales, propres à régénérer le pays et à resserrer nos liens fédéraux par une réciprocité de jouissances des droits politiques et de libre établissement.

Art. 6. Tous les fonctionnaires publics, civils et militaires, sont déclarés provisoires; au besoin il sera pourvu à leur remplacement.

Art. 7. Il sera pris des mesures pour donner cours aux affaires judiciaires aussi promptement que possible. La justice sera désormais administrée au nom de la république.

Art. 8. L'échéance des effets de commerce est prorogée de vingt jours pour ceux échus au 28 février, et de quinze jours pour ceux échus jusque à ce jour 2 mars.

Art. 9. Les poursuites judiciaires faites du 28 février au 2 mars sont déclarées nulles et non avenues pour ce qui concerne les citoyens qui ont pris les armes ou rempli des fonctions auprès des comités et du gouvernement provisoire.

Art. 10. La faveur accordée par l'article précédent continuera pour les citoyens y mentionnés aussi longtemps qu'ils demeureront au service du gouvernement provisoire de la république.

Le gouvernement provisoire:

(Suivent les signatures.)

Château de Neuchâtel, 2 mars 1848.



La ville de Neuchâtel et le Château au siècle passé.

## Arrêté

Voulant pourvoir au maintien de la tranquillité publique d'une manière efficace et à l'exécution de ses arrêtés, le gouvernement provisoire ordonne:

Il est formé dans les principales communes du pays des comités composés au moins de trois membres chargés d'y représenter le gouvernement provisoire, d'exercer les fonctions de police, de veiller au maintien de l'ordre, au respect des propriétés. Ces comités sont investis des pouvoirs nécessaires pour prendre des mesures que les circonstances exigent.

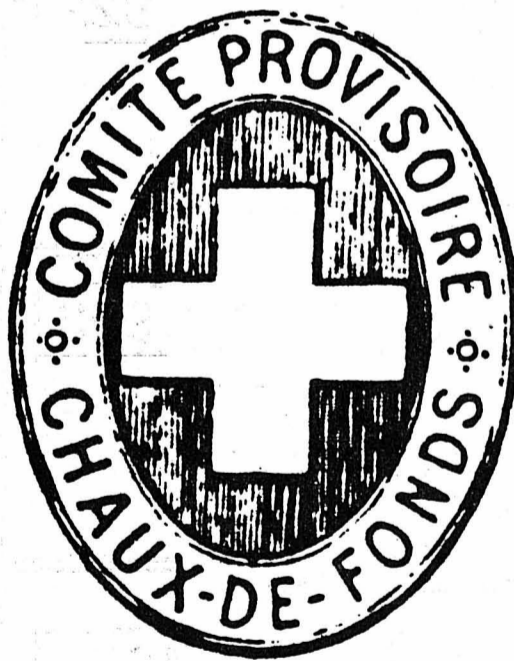
Ils correspondront directement avec le gouvernement provisoire et recevront de lui les instructions. Ils sont autorisés à requérir la force armée pour l'exécution des mesures qu'ils croiront convenable de prendre. Ces comités veilleront à ce que personne ne soit vexé ou insulté pour ses opinions politiques. Tout citoyen a droit à la même protection.

Des commissaires du gouvernement provisoire sont expédiés pour faire exécuter le présent arrêté.

Le gouvernement provisoire:

(Suivent les signatures.)

Château de Neuchâtel, 2 mars 1848.



Le timbre du Comité provisoire de La Chaux-de-Fonds.

## Ordre du jour du 5 mars 1848

Soldats, concitoyens!

*La victoire est à nous; l'autorité fédérale va la sanctionner.*

*Toute manifestation nouvelle du régime déchu ne pourrait qu'attirer de terribles conséquences sur ses auteurs.*

*Vive la république!*

Le président

du gouvernement provisoire.

## Proclamation

*L'existence de la république neuchâteloise est aujourd'hui un fait accompli: elle a été admise dans la grande famille suisse et a commencé ses relations officielles avec le vorort.*

*A midi, MM. le conseiller d'Etat Schneider et Migy, juge d'appel, que le directoire*

*avait envoyés à Neuchâtel en qualité de commissaires fédéraux, se sont rendus au château, précédés de leur huissier: Ils ont été reçus à leur entrée par les membres du gouvernement provisoire au milieu des acclamations du peuple et des salves d'artillerie. Une chaleureuse allocution pleine de bienveillance a été adressée par messieurs les commissaires fédéraux au nouveau gouvernement, qui leur a répondu par l'organe de son président. Introduits ensuite dans la salle des séances, ils ont officiellement annoncé au gouvernement provisoire qu'il était reconnu par le vorort, et que, dès ce moment, les relations fédérales seraient considérées comme établies.*

*Le gouvernement provisoire ayant pris un rang régulier parmi les cantons de la Suisse, procédera immédiatement à la convocation des assemblées primaires, chargées de composer la constituante: un décret sera incessamment publié à ce sujet.*

*Avant l'arrivée des commissaires fédéraux, les populations de la châtellenie de Thielle, Marin, Saint-Blaise, Cornaux, la Coudre, Hauterive sont venues apporter leur adhésion et saluer la république, en lui offrant avec enthousiasme leur concours: Lignières et le Landeron les ont suivis; à Boudry, des salves d'artillerie ont célébré l'ère nouvelle. De tous côtés, les dépêches apportent au gouvernement provisoire les meilleurs rapports sur l'état du pays.*

*Concitoyens, continuez au gouvernement votre appui; il travaille sans relâche, et bientôt le provisoire aura fait place à une constitution définitive: que tous les citoyens comprennent qu'un Etat nouveau ne s'organise pas en trois jours; qu'ils l'accélèrent par leur franc et loyal concours.*

*Le gouvernement a résolu de s'adjoindre deux nouveaux membres: M. Auguste Leuba, du Locle, et un second membre dont le nom sera publié quand son acceptation sera parvenue.*

*Il s'est également adjoint M. Aimé Humbert, en qualité de secrétaire.*

Le gouvernement provisoire:

Château de Neuchâtel, le 3 mars 1848.

## Instructions aux Comités provisoires

Les Comités sont institués pour veiller sans relâche au maintien de l'ordre, à la sûreté des personnes et des propriétés, pour représenter le gouvernement provisoire dans les diverses parties du pays et faire exécuter ses arrêtés.

Ils doivent s'abstenir de tout acte arbitraire et prendre le plus grand soin de ne donner lieu à aucune plainte.

Ils doivent n'avoir acceptation de personne dans l'exercice de leurs fonctions et veiller à ce que les opinions politiques ne soient la cause d'aucune querelle. Les Neuchâtelois doivent être frères, quelle que soit leur manière de voir.

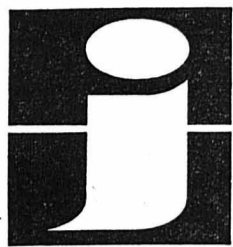
Ils enverront chaque jour un rapport au gouvernement provisoire: chaque fois que l'urgence l'exigera, ils n'hésiteront pas à faire rapport sur-le-champ.

Les étrangers inconnus dans les localités doivent être surveillés avec soin et leurs papiers sévèrement examinés.

Le gouvernement provisoire:

PRÉSIDENT PIAGET.

Château de Neuchâtel, le 4 mars 1848.



**Jeanrenaud SA** 1919

Etampes — Mécanique de précision — Têtes multibroches — Ebauches de cadrans

A.-M.-Piaget 72, téléphone 039/28 71 71

Glasson... Coste... Jeanneret

**Jeanneret Fleurs** 1930

Numa-Droz 90, téléphone 039/23 18 03, La Chaux-de-Fonds

Toujours à votre service

**Union de Banques Suisses** 1920

Avenue Léopold-Robert 50

L'UBS vous fait profiter de son expérience, pour vos questions d'argent, qu'il s'agisse de vous orienter sur le chemin de l'épargne ou du placement, d'exécuter vos paiements ou encore de vous procurer des billets de banque ou des chèques de voyage pour vos vacances à l'étranger.



**ENTILLES SA** 1935

Garage et Carrosserie - La Chaux-de-Fonds, Le Locle



PEUGEOT



TALBOT

**Boucherie-Charcuterie de l'Abeille** 1921

G. Oberli, succ. Gérard Monney, Paix 84, téléphone 039/23 20 88

Comme par le passé bœuf toujours extra-tendre et saucisses et saucissons médaille d'or - Spécialité: Grillade de campagne

On livre à domicile

**Marending SA** 1939

Boulangerie - Pâtisserie - Snak

La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Saint-Imier

Depuis 1939 toujours à votre service !

**TSM Compagnie d'Assurances Transports** 1921

Avenue Léopold-Robert 42, Téléphone 039/23 44 61

Le spécialiste en Assurances Transports avec participation aux bénéfices:

Une assurance qui sort du commun. TSM c'est le vrai partenaire.

**MOUEST-LUMIERE Montandon & Co** 1964

ELECTRICITE TELEPHONE CRETETS 98 TEL.26.50.50.

2300 LA CHAUX-DE-FONDS

**paci** 1921

**Constructions Génie civil**

La Chaux-de-Fonds - Rue du Commerce 83  
Téléphone 039/26 40 40



**NISSAN / DATSUN** 1972

Qualité et fiabilité

La plus ancienne agence Datsun des montagnes neuchâteloises vous offre: son expérience, ses ateliers de mécanique, de tôlerie et de peinture.

Tous vos travaux auprès de la même entreprise

● Ouvert le samedi ●

**Pierre VISINAND GARAGE - CARROSSERIE DE L'EST**  
Est 31 - La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/28 51 88

Caoutchouc - Sport - Pêche - Chasse - Armes

**Chopard** 1922

Rue Neuve 8 - Place du Marché - Téléphone 039/28 27 92

SALVATORE  
Maîtrise Fédérale  
Rue du Locle 21  
La Chaux-de-Fonds  
Tél.(039)26.88.53



1974

Depuis 1974, nous essayons de développer un esprit commercial et de mode par la coiffure, pour satisfaire toujours davantage notre clientèle.

Installation - Chauffage - Sanitaire  
Récupérateurs de chaleur 1923



**GEORGES METZGER S.A.**

Daniel-JeanRichard 33, téléphone 039/23 15 51

**Pierrot ménager** 1976

Le vrai spécialiste en électroménager

Appareils libres ou encastrés

Venez visiter notre exposition sur deux étages

Serre 90, téléphone 039/23 00 55, La Chaux-de-Fonds

**GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA** 1927

58, RUE JAQUET-DROZ - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Gérances d'immeubles - Affaires immobilières

Jaquet-Droz 58 (Tour de la Gare), téléphone 039/23 26 56

**Multisol** 1979

Linol - Plastique - Tapis - Tapis de milieu - Parquets

Paix 84, téléphone 039/23 92 20, La Chaux-de-Fonds

**Pharmacie - Herboristerie** 1956

**HENRY**

Marcel et Milena Henry, pharmaciens  
Avenue Léopold-Robert 68  
(vis-à-vis de la gare)  
Téléphone 039/23 48 70

**DÉPANNAGE RAPIDE / AELLEN & C<sup>IE</sup>**

Rue Numa-Droz 9  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/28 12 41

**VENTE ET SERVICE DE**  
Cuisinières électriques  
Congélateurs  
Machines à laver  
Frigos, etc.  
de toutes marques



1981

**Miele**

**Hauknecht**



Depuis plus d'une année, toujours à votre service

# La révolution de Neuchâtel est un acte accompli

## Concitoyens !

Quand de véritables patriotes se sont dévoués à une œuvre immense, la régénération civile et politique de leur pays; quand ils se sont annoncés comme les mandataires du peuple, auquel seul appartient la souveraineté, leur premier devoir est de constater aux yeux de la nation qu'ils n'ont point usurpé le mandat dont ils s'honorent.

Nous sommes heureux de pouvoir le dire, chers concitoyens, car ce sera pour vous une nouvelle source de confiance: le nouvel ordre de choses s'entoure chaque jour davantage de l'assentiment général. Un concours unanime nous arrive de toutes parts; les députations et délégations se succèdent pour saluer l'avènement de la république: c'est un long cri de joie, qui retentit d'un bout à l'autre du territoire. Les haines politiques s'effacent, l'union renaît, et chacun pressent que nous touchons enfin au moment où tout le monde doit comprendre que tous les citoyens d'un même peuple sont frères et ont les mêmes droits. Le règne des privilèges et des exclusions est fini, celui de la fraternité et de l'égalité commence.

Le Locle, la Chaux-de-Fonds, le Val-de-Travers se sont levés comme un seul homme, et, loin de s'éteindre l'enthousiasme va toujours croissant. Toutes les communes en bise du Vignoble sont venues en personne faire leur adhésion. Depuis le Landeron jusqu'à Neuchâtel, Saules, Brot-dessus et dessous, Saint-Sulpice, Noiraigue, Cortaillod, Hauts-Geneveys, Geneveys-sur-Coffrane, Savagnier, Montmolin, Bôle, Couvet, Rochefort, Boveresse, Bevaix, tous à-peu-près *unaniment* et avec les expressions du plus vif patriotisme, sont venus se rallier à la nouvelle république; avant peu, il ne restera plus une seule commune en dehors du mouvement. Les Planchettes et la Sagne ont *accepté* le nouvel ordre de choses, quoique par un sentiment exprimé en termes pleins de convenances et que nous respectons, elles n'y aient pas donné une formelle adhésion. Les armes ont été volontairement rendues et mises à la disposition du gouvernement.

Aujourd'hui une compagnie de carabinières, deux de fusiliers et une compagnie d'artillerie suivie de deux pièces, ont été faire une promenade militaire à Boudry,

où elles ont reçu l'accueil le plus amical; des rafraîchissements leur ont été offerts par la bourgeoisie.

En présence de cette manifestation unanime, on peut l'assurer dès ce moment, la révolution de Neuchâtel est un acte accompli qui appartient désormais à l'histoire.

Fort de cet assentiment, qui ne lui laisse plus pour l'avenir d'autre inquiétude que celle d'un grand et important travail d'organisation, le gouvernement provisoire peut aujourd'hui marcher d'un pas ferme et résolu dans voie qui lui est ouverte: il retire le fruit de la modération qu'il a montrée et qu'il montrera tant que le pou-

voir sera dans ses mains. Cette modération est un gage assuré de la fermeté inébranlable qu'il saura déployer quand les circonstances l'exigeront.

Concitoyens! marchez avec nous, pleins de confiance; c'est pour vous et pour vos enfants que nous travaillons et que nous travaillons avec courage, car nous sommes enfin compris; nous avons prouvé que le libéralisme non seulement s'alliait à l'ordre, mais qu'il en était la plus solide base; nous avons prouvé qu'il avait de la fermeté pour vaincre, et nous prouverons par nos actes qu'il n'a pas besoin de cruautés et de persécutions pour conserver ses conquêtes.

## Gouvernement provisoire

Le gouvernement provisoire s'est constitué ainsi qu'il suit:

*Relations fédérales et étrangères; Justice:* Alexis-Marie Piaget, avocat, *président.*

*Finances:* Louis Brandt-Stauffler et Louis-Edouard Montandon.

*Département militaire: Police:* George DuBois, docteur.

*Travaux publics:* Henri Grandjean.  
*Intérieur:* Louis Sandoz-Morthier.  
*Chancelier:* Erhard Borel; *Adjoint:* Auguste Leuba.  
*Secrétaire du gouvernement:* Aimé Humbert.

Château de Neuchâtel, le 5 mars 1848.

**POSSA** 1975  
Sylvain-Mairet 7  
2400 Le Locle  
Tél. 039/31 58 18

Succursale  
2300  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/28 54 20

VITRERIE - MIROITERIE - MENUISERIE

**Garage W. Burkhalter** 1976  
Foule 28 - LE LOCLE - Tél. 039/31 82 80

Vente et réparations d'automobiles de toutes marques  
Travaux soignés et garantis

Lors de votre prochain changement de véhicule, demandez une offre

**A LA SANTÉ** 1977  
H. Baillod - Grande-Rue 10 - Le Locle - Tél. 039/31 16 36

Produits de régimes - Produits naturels  
\*\*\*\*\*

Huiles - Céréales - Fruits secs

**C.-A. Girard** 1979  
Entreprise de plâtrerie-peinture

Plafonds suspendus - Papiers peints - Isolation

Tél. 31 86 75

Girardet 21 LE LOCLE

**TÊTES MULTIBROCHES**  
de haute précision  
Outillages spéciaux  
Machines  
Mécanique de précision

Présent à

**5.EMO PARIS**  
10-18-VI-83

**PIBOMULTI**  
LE LOCLE SUISSE

A.-M. Piaget 18 - Le Locle

**Locations d'échaffaudages**  
**P.-A. Galli** 1980

2400 Le Locle  
Jaluse 5  
Tél. 039/31 83 26

- Revêtement de façades
- Peinture extérieure
- Isolation d'intérieur
- Crépi rustique
- Lavage de façades
- Peinture intérieure
- Papiers peints
- Plafonds suspendus

**E. Delay** 1980  
Tapissier-Décorateur

**Meubles, tapis, rideaux**

Envers 39, Le Locle, téléphone 039/31 28 45

**CALAME SPORTS** 1981  
LE LOCLE

57, rue des Envers,  
téléphone 039/31 86 87

**M. et Mme Charles-Eric Calame**

Cycles - Cyclomoteurs - Tondeuses à gazon - Réparations

**BRUSA SPORTS** 1981

Place du Marché, Le Locle, téléphone 039/31 85 33

Tout pour le sport !!! - Equitation, tennis, football, athlétisme, skis

Salon de coiffure pour dames

**« ISADRINE »** 1982

Daniel-JeanRichard 30 - Le Locle - Téléphone 039/31 70 94

2 mars 1982 1er ANNIVERSAIRE 2 mars 1983

Déjà une année que Mme Pauli et sa collaboratrice Evelline sont à votre service.

**L'IMPARTIAL**

la voix d'une région

**VideoShop** 1982  
H. Benninger

2a, rue du Progrès  
Tél. 039/28 20 28  
2300 La Chaux-de-Fonds

- LOCATION DE CASSETTES  
Grand choix
- VENTE de TV couleur et video-recorder